Le gouverneur général du Canada est mort paisiblement hier, à Rideau Hall, victime d'une faiblesse cardiaque

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVIII — NO 54

MONTRÉAL, LUNDI 6 MARS 1967

La France a opté pour la stabilité politique

Le grand vainqueur des élections d'hier, Georges Pompidou, premier ministre de France.

Nette victoire des gaullistes aux élections législatives

De notre correspondant particulier à Paris,
Jacques DUQUESNE

PARIS. — Stabilité. Tel est le sentiment dominant des observateurs, à l'issue du premier tour des élections législatives françaises. Ce premier tour a connu une participation massive des électeurs. Certes, le record de participation enregistré à l'occasion de la dernière élection présidentielle n'a pas été battu, mais le pourcentage des votants est très sensiblement supérieur à celui des élections législatives de 1962 L'intérêt manifesté par les électeurs correspond, semble-t-il, à la passion qui a marqué les derniers jours de la campagne. Dans cette passion, il faut le noter, la télévision n'a pas joué cette fois le même rôle que lors de l'élection présidentielle Ce sont surtout les radios, en organisant des tables rondes, des débats, des confrontations, qui ont joué le rôle essentiel

Stabilité. Les chiffres connus à l'heure où je téléphone, correspondent à peu près à ceux du premier tour des élections législative de 1962: C'est-à-dire que la Ve République, l'étiquette qui recouvre l'UNR et les Indépendants de M. Giscard d'Estaing, obtient en pourcentage les mêmes résultats qu'en 1962. Ils sont inférieurs aux voix qu'avait recueillies le générale de Gaulle en 1965, mais il faut tenir compte de "l'équation personnelle" de celui-ci qui draine toujours un certain nombre de voix de tous les partis. On pensait généralement que la Ve République allait connaître un tassement, ce que démentaient les sondages, mais il semble que deux facteurs aient joué. D'une part, une bonne partie des électeurs et surtout des électrices qui avaient voté de Gaulle en 1965 n'ont pas voulu se déjuger. D'autre part, dans certaines circonscriptions, si le gaullisme a pu connaître un certain recul dû aux difficultés économiques et sociales, les députés gaullistes élus depuis 1958, ont pu s'implanter et "se tailler une clientèle". Les gaullistes ont regagné dans ce cas ce que le gaullisme avait pu perdre.

Cette stabilité du corps électoral joue au détriment de deux formations nouvelles : la Fédération de la gauche et le Centre démocratique.

La Fédération de la gauche comptait sur l'unité qu'elle avait réalisée entre divers partis pour lui servir de force d'attraction. Elle espérait que "la dynamique de l'unité" lui amènerait de nouveaux électeurs spécialement jeunes. Elle n'y est pas parvenue. Cela tient sans doute au fait qu'elle avait accordé automatiquement son investiture à tous les députés de gauche sortants et certains d'entre eux, qui ont eu de lourdes responsabilités sous la 4e et même la 3e République, n'avaient rien qui puisse attirer un électorat nouveau. L'ambition de la Fédération de la gauche était d'arriver devant le Parti communiste pour être le premier parti de gauche quant au nombre des suffrages. Si elle y était parvenue, cela aurait modifié sensiblement les données de la politique française à gauche :

VOIR PAGE 6 : LA FRANCE A OPTE

Les résultats complets

PARIS. — Le ministère de l'intérieur a publié dans la nuit de dimanche à lundi la statistique suivante portant sur les 470 sièges de la métropole :

	Sortants	Elus	Ballottage favorable
Communistes	41	8	35
Extrême-gauche	3	0	1
Fédération Mitterrand	86	1	86
Divers gauche	10	0	4
Ve République (gaullistes)	275	62	208
Divers modérés	10	0	10
Centre démocrate (Lecanuet)	40	2	26

TOTAL : 73 élus — 370 ballottages favorables — 27 ballottages incertains.

LES VOTES

Le ministère de l'intérieur a publié la statistique suivante, portant sur 281 circonscriptions et sur 13,733,699 suffrages exprimés : le Parti communiste obtient 2,757,759 voix, soit 20.08% ; la Fédération de la gauche non communiste (Mitterrand) : 2,799,721 voix, soit 20.35% ; la Ve République : 5,281,902 voix, soit 38.46% ; le Centre démocrate : 1,844,564 voix, soit 13.43%.

D'autres informations sur les élections en France - p. 8

Le juge Taschereau administrera le pays en attendant que la reine désigne un successeur à M. Vanier

par Jean-V. DUFRESNE

OTTAWA — Le juge en chef de la cour suprême, M. Robert Taschereau, ayant été nommé hier soir administrateur général du Canada, les Communes ajourneront cet après-midi après avoir rendu hommage à la mémoire du gouverneur général Georges Vanier.

Comme la nomination de l'administrateur général doit faire l'objet d'un décret ministériel, ce n'est que ce matin, effectivement, à l'issue d'une réunion du cabinet, que Son Excellence Robert Taschereau assumera les fonctions pleines et entières du représentant de la reine au Canada.

Le gouverneur général a connu une fin sereine. Il fut conscient jusqu'au dernier souffle. Il s'était réjoui, samedi soir, de voir les Canadiens l'emporter 6-2 contre les Red Wings. L'après-midi même — ses dernières fonctions officielles — il avait accueilli une centaine de jeunes étudiants de l'université de Montréal. Dans une brève allocution, sans formalités — M. Vanier savait trouver le ton juste, à mi-chemin des exigences officielles de ses fonctions, car il était d'un grand naturel, et avait beaucoup d'humour — il avait amené son auditoire à réfléchir sur la destinée canadienne.

Vendredi soir encore, le premier ministre lui rendit visite à Rideau Hall. Le mercredi précédent, les médecins du gouverneur général avaient constaté que son coeur était faible. M. Vanier s'était soumis à un examen médical approfondi, car s'il fut toujours un homme de devoir, il redoutait la rigueur des cérémonies qu'allaient lui imposer les célébrations du centenaire et l'exposition universelle de Montréal.

Dans une brève conférence de presse hier à son bureau, M. Pearson n'a pas été trop explicite sur les propos qu'il a tenus vendredi avec le gouverneur général. Sans doute des rapports médicaux étaient-ils déjà connus de lui, car il fut

Voir page 6 : Le juge

Feu Georges P. Vanier

- L'hommage de Claude Ryan

— à la page 4

- L'hommage de tout le pays

— à la page 6

Johnson est fort satisfait de la majorité de son parti en Chambre

QUEBEC. — Le premier ministre Johnson s'est dit satisfait hier soir des majorités que son parti obtenait actuellement à l'Assemblée législative et a dit que ces majorités étaient suffisantes pour croire qu'il n'y avait pas lieu de déclencher des élections générales dans un avenir prochain.

Le chef de l'Union nationale a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi le leader de l'opposition, M. Lesage, parlait constamment d'élections. "Si M. Lesage tient à annoncer des élections tant que nous n'aurons pas décidé d'en faire, il en a encore pour plus de trois ans à répéter la même chose," a-t-il dit.

"Chaque fois qu'il se prend un vote en Chambre, nous avons des majorités plus considérables que celles que récoltait le gouvernement de 1944 à 1948, a-t-il encore dit, en spécifiant que le premier ministre Duplessis était arrivé au pouvoir, avec l'UN, avec seulement 38.6 pour cent du vote et qu'il avait pu survivre, pour ensuite revenir au pouvoir avec 82 représentants contre huit libéraux et deux indépendants.

"Après avoir répété 1944, nous est-il défendu d'espérer répéter 1948 ?" s'est demandé le premier ministre.

Le chef de l'Union nationale a suggéré, hier, que ceux qui versent des dons au parti politique de leur choix, puissent déduire ces sommes de leur revenu imposable.

M. Daniel Johnson, qui était le conférencier au dîner-bénéfice du parti dans la vieille capitale, s'est dit d'avis que ce système aurait pour résultat d'étayer encore davantage l'indépendance des partis politiques, en les faisant bénéficier de souscriptions plus nombreuses et plus diversifiées. "On respecterait ainsi la liberté du citoyen," a-t-il soutenu.

Dans un texte remis à l'avance à la presse, le chef de l'UN a dit, en ces termes, devant les nombreux convives : "Je me demande pourquoi on ne pourrait pas permettre aux citoyens de déduire de leur revenu imposable, les sommes qu'ils versent ainsi au parti de leur choix."

Il a en outre indiqué qu'il a fait maintes fois cette suggestion en Chambre au cours des cinq dernières années.

VOIR PAGE 6 : JOHNSON EST FORT

Les professeurs d'éducation physique

Conditions scandaleuses de travail

— page 14

Lesage : pas de district fédéral si Québec y perd sa juridiction

De notre envoyé spécial, Michel ROY

HULL — Le parti libéral du Québec est opposé à l'établissement d'un district fédéral qui enlèverait au Québec une partie de sa juridiction sur son propre territoire.

Devant un auditoire de la région de Hull, un auditoire particulièrement attentif à l'évolution du projet, M. Jean Lesage, qui poursuit sa tournée des comtés de la province, a rappelé que les libéraux, lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'ont jamais refusé leur collaboration à la commission du district fédéral; mais ils sont opposés à la création d'un district fédéral intégral, c'est-à-dire qui jouirait d'une juridiction politique sur le territoire qui le constituerait.

"Il serait impensable, a-t-il dit, que sous prétexte d'embellir la région de Hull, ou d'en promouvoir le développement économique, ou encore de tenter une expérience biculturelle, on doive céder à une juridiction, qui n'est pas celle du gouvernement provincial, une partie vivante du territoire du Québec."

On ne pourra, a dit le chef libéral, résoudre ce problème aux dépens de l'autonomie du Québec. Il ne sera résolu que dans la collaboration "sans atteinte à l'intégrité territoriale". Ce n'est pas, a-t-il dit, que nous nous désintéressions du problème de l'embellissement de Hull et de sa région. "Mais nous croyons qu'il appartient au Québec de conserver sa juridiction sur tout son territoire, même s'il s'agit d'un territoire compris dans le district fédéral."

Après avoir souligné l'importance du développement de la région de Hull, "au même titre qu'Ottawa", M. Lesage s'est dit d'avis que Hull, dans un éventuel district fédéral, ne doit pas devenir une ville-dortoir. Il faut aussi songer à l'établissement de parcs industriels. Enfin, M. Lesage espère que la population sera consultée avant qu'une décision soit arrêtée.

Taxe de vente

M. Lesage a abordé hier une autre question qui intéresse directement les populations des comtés de Hull et de Gatineau, celle de l'écart d'un pour cent entre la taxe de vente du Québec (6 p.c.) et celle de l'Ontario (5 p.c.).

Cette taxe étant perçue par les détaillants — qui deviennent ainsi des agents percepteurs des gouvernements du Québec et de l'Ontario — elle n'est pas perçue si un citadin d'Ottawa se fait livrer à domicile une marchandise achetée à Hull. Ainsi, l'acheteur se soustrait et à la taxe de l'Ontario et à celle du Québec. Beaucoup de citoyens du Québec profitent de cette situation : ils se font livrer à Hull, ou ailleurs, des marchandises acquises en Ontario, évitant ainsi la taxe de vente.

Comment pourrait-on blâmer les citoyens de l'Ontario ou du Québec de procéder de la sorte, demande M. Lesage. "C'est humain !"

Mais, pour corriger cet état de choses, M. Lesage conclut que la seule solution réside dans un accord entre l'Ontario et le Québec, en vertu duquel les détaillants de l'Ontario et du Québec, suivant les cas, deviendraient des agents percepteurs de l'une ou l'autre des provinces selon le lieu de résidence des acheteurs.

Déjà, l'Assemblée législative avait adopté une loi en ce sens sous les libéraux. Il appartiendrait maintenant à l'Ontario de le faire. Peut-être y viendra-t-elle après les élections, souhaite M. Lesage.

M. Lesage était entouré des députés Oswald Parent (Hull), Roy Fournier (Gatineau), Alcide Courcy (Abitibi-Ouest), Zoël Saindon (Argenteuil), N. Saint-Germain (Jacques-Cartier) et Fernand Picard (Olier). Mlle Gervaise Brisson, présidente de la Fédération des femmes libérales, était aussi présente.

Douglas : les hommes politiques doivent se redéfinir en fonction de nouvelles alliances

Quel peut être le contenu d'un radicalisme moderne ? Le chef du nouveau parti démocratique M. T.C. Douglas, en donnant samedi soir sa réponse personnelle à cette question, a proposé deux grandes caractéristiques de l'individu qui défend une politique radicale: il n'hésite jamais à reviser ses opinions pour tenir compte des faits, et il place toujours le bien-être des hommes au-dessus de tout autre objectif.

Parlant au banquet de la première conférence de la revue "Canadian Dimension", M. Douglas a repris une idée qui lui est chère, à savoir que les étiquettes politiques traditionnelles n'ont plus de sens et qu'il faut créer de nouvelles alliances. A son avis, quand ces regroupements seront faits, deux grandes tendances émergeront : d'une part les traditionnalistes, et d'autre part les radicaux.

Brossant à larges traits un tableau des grands débats modernes, M. Douglas a fait voir qu'à son avis les socialistes qui s'attachent rigidement à des doctrines comme la nationalisation à tout prix sont aussi traditionnalistes que les conservateurs pour qui le mot socialisme est synonyme de mal.

La nationalisation, a dit M. Douglas, ce n'est qu'un instrument. Sans doute les théories keynesiennes ont maintenant démontré leur faiblesse, et on songe de nouveau à la nationalisation comme moyen d'intervention de l'Etat dans l'économie. Mais il ne faudrait pas se faire d'illusions : il y a plus d'entreprises nationalisées en Espagne et au Portugal qu'en Suède.

A quoi sert de nationaliser une entreprise, a-t-il poursuivi, si on ne fait pas davantage participer les employés de cette entreprise à la direction, s'il s'agit seulement de changer les individus qui forment la classe dirigeante ?

D'autres informations sur la conférence de 'Canadian Dimension' — à la page 9

Le radical moderne doit toujours chercher à soumettre le pouvoir et l'argent aux besoins des individus, estime M. Douglas. Cela l'amènera à défendre le droit des employés de participer quotidiennement à l'élaboration des décisions qui les concernent, le droit des étudiants à participer à la gestion des universités, le droit des consommateurs à influencer le choix des produits qui seront fabriqués.

Car il est toujours dangereux qu'un parti, un gouvernement ou tout autre groupe s'approprie le droit de décider ce qui est "bon pour le peuple", conclut le chef néo-démocrate en affirmant que ces défis du radicalisme moderne sont aussi exaltants que les grands thèmes du socialisme d'antan.

Montréal : les fonctionnaires reprennent le travail ce matin

Les fonctionnaires municipaux doivent reprendre le travail ce matin. Au cours du scrutin qui s'est déroulé pendant toute la journée de samedi sous la présidence du juge Armand Cloutier, ils se sont prononcés dans une proportion de 69.6 pour cent en faveur du retour au travail, mettant fin à la grève qu'ils avaient déclenchée le 30 janvier.

Le vote se répartissait ainsi: 2,516 soit 60.9 pour cent ont accepté le rapport de négociations du syndicat ainsi que la contreproposition syndicale sur les salaires ; 309 se sont prononcés en faveur de la reprise du travail aux conditions offertes le 2 février par la Ville plus l'arbitrage sur tout ce qui n'avait pas été réglé à l'époque; enfin 1,108 soit 28 pour cent se sont prononcés en faveur de la poursuite de la grève. Ainsi 3,573 des quelque 4,500 fonctionnaires ont participé au scrutin.

Le vice-président exécutif de la Fédération des employés de services publics, M. Jean-Robert Gauthier, a affirmé hier que le nouveau contrat donne au plus grand nombre de fonctionnaires des traitements supérieurs à ce qui existe ailleurs au Canada non seulement dans la fonction publique mais aussi dans l'entreprise privée.

Le contrat prévoit une hausse immédiate de $425 à $600 plus un montant forfaitaire de $400; au premier janvier 1968, tous auront une augmentation de $250. "Ces augmentations, affirme M. Gauthier, profitent tout particulièrement aux employés les moins bien payés de la Ville de Montréal, ceux des groupes 1 à 5A, soit 2,493 personnes. Ces augmentations vont de 27 pour cent pour le groupe 1 à 21.1 pour cent pour le groupe 5A sur le minimum des échelles, sans compter le montant forfaitaire de $400."

Toujours selon M. Gauthier, les offres dites "finales" que la ville a faites le 2 février, en incluant la contribution de 8 p.c. au fonds de pension, représentaient un déboursé total de $5,923,680, tandis que la contreproposition syndicale qui a été acceptée par tous les intéressés en fin de semaine représente un déboursé de $6,859,398, soit $935,718 de plus.

Quelques points qui n'ont pu être réglés dans les négociations seront soumis à l'arbitrage, suivant l'entente entre le syndicat et la ville. Ces points sont le montant des augmentations statutaires, les primes de non-promotion, les allocations d'automobile et le travail à forfait.

Enfin au sujet des clauses normatives, qui régissent les conditions de travail autres que pécuniaires, M. Jean-Robert Gauthier affirme : "Je

Voir page 6 : Montréal

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi.

Min. : 15 — Max. : 20

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

STES PERPETUE ET FELICITE

F. PILON

INC.

Fournitures de bureau

Le problème de la juridiction sur le sous-sol marin, devant la Cour suprême du Canada

OTTAWA — Une bataille juridique qui durera au moins trois semaines s'ouvre aujourd'hui à la Cour suprême du Canada, sur les droits miniers applicables aux richesses naturelles contenues dans le sous-sol des eaux territoriales canadiennes

Dans cette affaire, le gouvernement central d'Ottawa s'oppose à cinq provinces qui revendiquent le droit de percevoir les redevances d'exploitation du sous-sol maritime. C'est Ottawa qui a saisi la Cour suprême de ce différend.

Personne ne s'est encore avisé d'évaluer la valeur précise des richesses sous-marines; mais on s'accorde, tant à Ottawa que dans les provinces, à les croire importantes. Jusqu'à maintenant, le gouvernement central et ceux des provinces ont accordé des permis d'exploration qui s'appliquent, en certains cas, sur le même territoire.

La cause en instance d'être débattue par la Cour suprême n'implique directement que la Colombie - Britannique. Mais des avocats représentant Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario se rangeront devant la Cour du côté de la province occidentale.

La Saskatchewan et l'Alberta, qui n'ont pas de frontières maritimes, observent en silence. Mais ces provinces n'attendent qu'une décision favorable à Ottawa pour se réjouir, puisqu'elles profiteraient, par le partage, du surplus que le gouvernement central réaliserait.

Quant au Manitoba et à l'île du Prince-Edouard, elles soutiennent que les droits sous-marins appartiennent aux provinces, mais elles ne feront pas valoir leur point de vue devant le tribunal.

LE QUEBEC

De son côté, la province de Québec revendique aussi les droits sous-marins, mais elle s'oppose à ce que la Cour suprême intervienne dans le conflit. Québec ne reconnait pas à la Cour suprême la compétence de trancher le débat, puisque celui-ci est d'ordre constitutionnel. Les juges de la Cour étant nommés par Ottawa, Québec soutient qu'ils ne sauraient être impartiaux dans leur décision.

Le gouvernement du Québec a déjà fait savoir qu'il préférerait voir la question tranchée par des hommes politiques.

Toutes les provinces qui réclament pour elles les droits sous-marins affirment que leurs prétentions ne devront subir aucun préjudice si la Cour suprême se prononce contre la Colombie-Britannique.

Les provinces croient que chacune d'entre elles présente un cas d'espèce. Mais elles souhaitent que la décision du tribunal soit favorable à la Colombie-Britannique et qu'Ottawa renonce par la suite à revendiquer les droits.

Le premier ministre, M. Pearson, avait annoncé en décembre 1964 qu'il portait le conflit devant la Cour suprême. Plusieurs provinces avaient alors protesté, soutenant que toute la question est d'ordre politique.

En expliquant la position du gouvernement, le premier ministre avait affirmé que faciliter l'exploration du sous-sol maritime est dans l'intérêt du pays tout entier.

L'exploration du sous-sol marin est déjà commencée sur une étendue de 130,000,000 d'acres. Des réserves de pétrole, de gaz naturel ou de minerai peuvent être signalées du jour au lendemain.

La FLQ déplore les effets du bill 25 sur le recrutement

"Le bill 25 n'aura pas réglé la crise scolaire, pas plus à court terme qu'à long terme", déclare la Fédération libérale du Québec dans un communiqué qui déplore particulièrement que "cette loi tend à éloigner de l'enseignement les éléments les plus valables en gelant les salaires au niveau de ceux qui ont la plus longue scolarité".

La F.L.Q. estime que les jeunes auront tendance à aller vers l'industrie "qui rémunère mieux ses compétences" tandis que les professeurs de carrière s'orienteront vers d'autres emplois ou se dirigeront vers d'autres provinces "plus accueillantes sur le plan salarial".

La Fédération est d'avis que "le seul bienfait" de cette mesure est le retour en classe des maîtres et des élèves. "Encore aurait-il fallu que le gouvernement s'efforce de ne pas créer un climat de tension et de frustration. Mais le plus grave c'est que dans dix ans on ressentira encore les répercussions de ce geste brutal".

"Déclaration d'impôt" Comment y inscrire remboursement au lieu de déboursement.

Peut-être.

1967 POCKETAX Canadien

National Trust FONDÉ EN 1898

Ah! ces fameuses déclarations d'impôt! Elles se terminent plus souvent par "solde à payer" que par "remboursement réclamé".

C'est pourquoi le Trust National a préparé une petite brochure très utile et bourrée de renseignements. Elle s'intitule Pocketax.

On y trouve 48 pages de renseignements sur les profits de capital, les allocations du coût en capital, les exemptions personnelles, le dégrèvement pour dividendes, l'impôt de sécurité de la vieillesse, etc.

Vous fera-t-elle gagner du temps? Oui.

Vous épargnera-t-elle de l'argent?

Nous l'espérons.

Pour recevoir un exemplaire de Pocketax, faites-en la demande au Service fiduciaire personnel, du Trust National.

National Trust FONDÉ EN 1898

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ÉDUCATION DES ADULTES

SURVEILLANTS REGIONAUX T.N.-O.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES REGIONS SEPTENTRIONALES

Ministère des Affaires Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

SURINTENDANT DE DISTRICT FORT-SMITH
Traitement jusqu'à $14 ·00

SURVEILLANTS, FORT-SMITH, YELLOWKNIFE, INUVIK
Traitement jusqu'à $11,300

En plus des traitements indiqués, une **indemnité d'isolement** est versée. Par exemple, à Fort-Smith et à Yellowknife $1,100, à Inuvik, $1,860. Ces taux s'appliquent à un employé marié occupant un logement meublé du gouvernement, pour lequel on perçoit un loyer raisonnable.

On invite les demandes des diplômés d'université, de préférence avec formation professionnelle en éducation, qui ont de l'expérience dans le domaine de l'éducation des adultes et qui désirent participer à l'avancement des populations indiennes et esquimaudes du T.N.-O. Plusieurs adultes de ces groupes n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école, et de connaitre les changements sociaux, économiques et culturels qui se produisent dans le Nord. La majorité veut s'instruire et, ainsi, pouvoir jouer un rôle plus actif dans la mise en valeur du Nord.

Les demandes de renseignements ou les demandes d'emploi sur la formule CSC 100F-27 doivent être adressées à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
OTTAWA 4, ONTARIO

Mentionner le numéro de concours 67-441-2

L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
demande

Une secrétaire-dactylo possédant une connaissance parfaite du français, une connaissance moyenne de l'anglais et ayant au moins trois ans d'expérience dans un bureau.

Prière d'écrire à: Secrétariat de L'A.C.F.A., 10,008, 109ème rue, Edmonton, Alberta

OFFRES D'EMPLOI
CITÉ DE LONGUEUIL
BUREAU DU GERANT

INSPECTEUR DES BÂTIMENTS GRADE II

Homme — Traitement initial: $5,650.00 — Augmentations annuelles jusqu'à $6,550.00.
Personne préposée à l'inspection d'édifices de tout genre, en vue d'assurer l'observance des réglements régissant la construction et le zonage. Emet les permis de construction et autres permis connexes. Exécute tout autre travail connexe, sur demande.
Au moins trente ans. Détenteur d'un certificat d'une 11ième année d'étude. Expérience récente d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la construction et du zonage.

INSPECTEUR DES BÂTIMENTS GRADE I

Homme — Traitement initial: $4,700.00 — Augmentations annuelles jusqu'à $5,850.00.
Personne préposée à l'inspection d'édifices (bungalows, duplex et autres de même genre) en vue d'assurer l'observance des réglements régissant la construction et le zonage.
Assiste l'inspecteur des bâtiments grade II dans ses fonctions. Exécute d'autre travail connexe, sur demande.
Au moins trente ans. Détenteur d'un certificat d'une 11ième année d'étude. Expérience récente d'au moins une (1) année dans le domaine de la construction et du zonage.

COMMIS-INSPECTEUR (construction et zonage)

Homme — Traitement initial: $3,950.00 — Augmentations annuelles jusqu'à $5,050.00.
Personne qui doit faire preuve de jugement, d'initiative, d'imagination et d'exactitude dans l'accomplissement d'un travail de nature complexe qui requiert des connaissances avancées dans le domaine spécialisé. Avec un minimum de directives, il peut exécuter son travail sans surveillance immédiate et assumer une plus grande responsabilité jusqu'à l'accomplissement de sa tâche. Exécute tout autre travail connexe, sur demande.
Au moins vingt et un ans. Détient un certificat d'une 11ième année d'étude.

COMMIS GRADE III (bureau du gérant)

Homme — Traitement initial: $3,950.00 — Augmentations annuelles jusqu'à $5,050.00
Personne qui doit faire preuve de jugement, d'initiative, d'imagination et d'exactitude dans l'accomplissement d'un travail de nature complexe qui requiert des connaissances générales dans l'administration municipale. Avec un minimum de directives, peut executer son travail sans surveillance immédiate et assumer une plus grande responsabilité jusqu'à l'accomplissement de sa tâche. Exécute tout travail connexe, sur demande.
Au moins vingt et un ans. Détient un certificat d'une 11ième année d'étude. De préférence, possède quelque expérience dans l'organisation municipale. Avantages sociaux: caisse de retraite, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie

COMMIS GRADE I (Cour Municipale)

Femme — Traitement initial: $2,600.00 avec augmentations statutaires.
Sous la surveillance de l'officier en charge, contrôle les billets de contraventions, prépare les avis sommaires et sommations ainsi que tout travail connexe. Doit posséder un degré de scolarité équivalent à une 12ième année et une bonne connaissance de la dactylographie.

FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI:

Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "Demande d'emploi" qui s'obtient au bureau du gérant de la Cité, 100 ouest, rue St-Charles, Longueuil, et qui doit être retournée au même bureau dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'étude ainsi que d'une photo récente. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

L.-PAUL GAGNON, gérant.

INFIRMIERS

On demande trois infirmiers diplômés, expérience serait appréciée. Conditions de travail avantageuses. Salaire selon l'expérience.

GARDES-MALADES AUXILIAIRES

On demande cinq gardes-malades auxiliaires possédant carte d'enregistrement de la province de Québec Expérience serait appréciée. Salaire d'après l'expérience.

S'adresser au Bureau du personnel:

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI DE VERDUN
4000, boul. LaSalle, Verdun
Tél. 766-3551, poste 35 ou 36

CARRIERE DANS LA VENTE

Monsieur, Madame, Mademoiselle,

Si vous avez de 25 à 55 ans, de l'initiative, des possibilités de travail et de succès que vous n'avez pu exploiter dans vos emplois précédents, nous vous offrons une carrière dans une importante compagnie canadienne, où ces qualités sont la clé du succès. La maturité et l'expérience de la vie sont vos atouts les plus précieux. Nous vous donnerons gratuitement une formation complète qui vous permettra de vous faire des revenus excellents.

Une entrevue confidentielle avec le gérant de notre compagnie peut complètement transformer votre vie.

Pour rendez-vous, écrivez en mentionnant: nom, adresse, téléphone, âge, études et emplois précédents à:

M. Christian Duelz
3860 Notre-Dame - Suite 301 - Chomedey

REPRESENTANT MEDICAL
Résidence à Montréal

LE TRAVAIL: Fournir l'information médicale touchant nos produits aux médecins et aux pharmaciens dans les limites d'un territoire désigné. Chaque représentant reçoit une formation approfondie et continue à cet effet.

LE CANDIDAT: Il nous faut un homme possédant une formation universitaire avec preuve à l'appui. La préférence ira aux diplômes en pharmacie ou en sciences quoique nous accorderons aussi considération aux candidats d'une formation universitaire moindre. D'assez bonnes connaissances de la langue anglaise sont souhaitables. Ce que nous cherchons surtout, c'est un homme honnête, ambitieux, qui ne craint ni le travail ni l'effort en vue d'atteindre au succès

LES AVANTAGES: La rémunération se fait sous forme de salaire et de bonis. Le programme de sécurité sociale comprend une caisse de retraite, une assurance contre la maladie, etc. Voiture et allocations aux dépens de l'employeur.

S'adresser en toute confiance au:

Service du personnel
MERCK SHARP & DOHME of Canada Ltd.
Boite Postale 899, Montréal 3, Qué.

COORDONNATEUR DES SERVICES
DIRECTION DES SERVICES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions techniques: études de rentabilité et surveillance du fonctionnement des services auxiliaires.

Fonctions administratives: assister le directeur des services dans la coordination et le contrôle des services auxiliaires.

Qualifications: diplômé d'université (sciences économiques, administration d'affaires, commerce, génie industriel). Très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée; connaissance de l'anglais; expérience de travail dans secteurs connexes souhaitable; âgé de 25 à 38 ans; aptitudes à travailler avec des collaborateurs.

Salaire à déterminer suivant qualifications et années d'expérience.

Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du personnel,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
Case postale 6128, Montréal.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE

diplômé, bilingue, avec expérience pour laboratoire privé d'analyses médicales.

Salaire de base et pourcentage.

Renseignements: 933-1645

Les 500

CREDIT
COMPTABILITE GENERALE

Traitements de $4,000 à $10,000

Nous avons d'excellents postes vacants pour des diplômés universitaires expérimentés ainsi que des étudiants bilingues qui désirent se tailler une carrière d'avenir. Les interviews seront fixées sans délai et confidentiellement pour tous les candidats qualifiés. Pour plus de renseignements, appelez: Monsieur Bert Donovan.

Les 500 SELECTION SERVICES LIMITEE
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

ANNONCEUR DE TELEVISION
DEMANDE

Expérience requise en radio et télévision. Conditions avantageuses.

Ecrire en fournissant toutes les informations requises à:

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION
CKTM - TV
C.P. 277
Trois-Rivières

ou

Pour rendez-vous personnel et rencontre au cours de la journée:

COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT:
JEUDI, LE 9 MARS 1967
M. FERNAND PAQUET
Directeur de la production
Hôtel Reine-Elizabeth
Tél. 861-2269

ERCO CHEMICALS
demande pour son usine de Buckingham, Québec

INGÉNIEUR DE SERVICES:

diplômé en électricité ou en mécanique et possédant un minimum de deux ans d'expérience dans l'usine. Le candidat devra être marié de préférence et être très intéressé à ce domaine.
Le postulant sera responsable par l'entremise d'un superviseur, de plusieurs plans majeurs du système de distribution électrique; pour des projets importants de génie et pour l'opération des usines à pression et des groupes générateurs.

INGÉNIEUR DE MÉTHODES:

diplômé chimiste ou diplômé en génie chimique avec un minimum de 3 ans d'expérience dans l'usine, de préférence dans la production plutôt que la recherche. Doit être orienté vers l'administration et en mesure d'accéder à un poste supérieur.
Sera responsable des procédés de fabrication, installation et essais et études économiques. Il assistera aux études du génie industriel, préparera les spécifications pour nouveaux projets et sera désigné pour résoudre des difficultés techniques

ERCO vous offre d'excellentes occasions de progresser dans une entreprise progressive et renommée. Notre personnel possède de très bons salaires, d'excellentes conditions de travail ainsi que tous les avantages sociaux.

Envoyez curriculum vitae confidentiellement au:

Gérant du personnel
ELECTRIC REDUCTION COMPANY OF CANADA, LTD.
Buckingham, Québec

AIR CANADA

HOTESSE DE L'AIR

(bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes:

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans révolus
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

ÉCRIVEZ ou TÉLÉPHONEZ à: BUREAU DE L'EMPLOI
AIR CANADA
1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI 6 MARS 1967 TROIS

SUR LE CLOU

L'histoire reconnaîtra-t-elle le **maire de Montréal** sous le nom de... **Ramsès-67**? Le commissaire général de l'Expo, **M. Pierre Dupuy,** a en effet comparé le maire de Montréal en fin de semaine, à l'un de ces valeureux pharaons qui ont construit les pyramides d'Egypte. Il a fallu, dit-il, pour construire les îles de l'Expo, transporter autant de terre que pour ériger la Grande pyramide d'Egypte. "Il ne faut pas se surprendre si votre maire a **un petit air de pharaon**", a glissé M. Dupuy à la blague, au lancement de la semaine de l'éducation.

-O-

Le concours annuel de l'**Association mathématique du Québec** se tiendra cette année le 16 mars. Il s'adresse aux étudiant(e)s du niveau de Philo II, mais aussi à ceux des niveaux inférieurs qui auraient "la bosse" de la matière et que les professeurs de mathématiques sont prêts à recommander.

-O-

Le dernier numéro de **"Equipement"**, revue du **ministère français de l'équipement,** consacre sa principale étude au **métro de Montréal.** L'auteur y analyse en douze pages illustrées la construction et le fonctionnement du métro. L'article conclut: "Le génie canadien-français, qui a puisé largement parmi les idées de ses cousins parisiens, a montré combien peut être bénéfique **une collaboration de cette nature.** Les Parisiens qui visiteront la grande cité canadienne s'émerveilleront probablement lorsqu'ils prendront le métro et regretteront que celui de Paris soutienne mal la comparaison."

Deux hôpitaux de Montréal viennent de toucher des subventions: **$128,000** pour des travaux de transformation vont à l'hôpital Maisonneuve. De son côté, le **Jewish General Hospital de Montréal** obtient **$16,215,882.50** sur 25 ans pour acquitter le capital et l'intérêt d'un emprunt.

-O-

L'université **Laval** offrira pour la première fois l'été prochain des cours publics de **civilisation grecque.** Ces cours seront donnés du 3 juillet au 11 août, à raison de trois heures par jour.

-O-

Aujourd'hui: inauguration, à 17h. 30, du **Centre d'apprentissage de l'industrie de la chaussure... Douze dauphins** arrivent au cirque marin Alcan, de l'**Aquarium de Montréal:** à Dorval, 17h. 30... Conférence de presse du chef du NPD-Québec, **Robert Cliche,** à propos du congrès du parti en mai... **Charles Lynch,** le journaliste qui s'attirait une réplique de feu le gouverneur général Vanier ces jours dernier à propos de monarchie, animera un colloque à 14h. 30, à l'hôtel Mont-Royal. Seront présents **MM. Davie Fulton, Alvin Hamilton, John Turner.** Le sujet: la conservation des eaux canadiennes... **Charles Taylor,** président de l'exécutif du NPD-Québec, parle aux étudiants de **St-Laurent et Basile-Moreau...** Le professeur **Max Beloff** parle de **l'Inde** à midi au Canadian Club of Montreal...

C'est le commissaire général de l'Expo 67, M. Pierre Dupuy, qui a présidé cette année, à l'ouverture de la Semaine de l'éducation au Québec. On voit ici M. Dupuy causant avec M. Raymond Laliberté, président de la CIC, M. Raymond Bolla, de la Provincial Association of Protestant Teachers, Mlle Thérèse Baron, vice-présidente de la CIC et présidente de l'Association d'éducation du Québec (qui parraine l'organisation de la semaine) et, à droite, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand.

Ouverture de la semaine de l'éducation

Ce qui domine le monde d'aujourd'hui, a déclaré hier le commissaire général de l'Expo 67, ce n'est pas l'explosion atomique, mais l'explosion de l'éducation.

M. Pierre Dupuy a dit avoir visité suffisamment de pays au cours des dernières années pour pouvoir affirmer que la préoccupation universelle de l'homme, en 1967, c'est de pouvoir assurer le "demain": or, dans tous les pays, quels que soient le continent, la langue, la race ou le régime politique, le "demain" est essentiellement une affaire d'éducation, a dit le commissaire général.

M. Dupuy prenait la parole devant quelques centaines de délégués de divers organismes d'éducation du Québec, à l'occasion du lancement de la Semaine de l'éducation, depuis le pavillon administratif de l'Expo 67.

Le commissaire général a longuement insisté sur la force du phénomène de l'interdépendance croissante des peuples et des hommes; ce rapprochement, a-t-il dit notamment, vient par la force des choses, par le développement de la science et de la technique, et il met les peuples en présence les uns des autres qu'ils le veuillent ou non.

La clef des problèmes qui naissent de cette confrontation, a-t-il expliqué, c'est la connaissance des problèmes et la capacité de comprendre. D'où la nécessité d'une meilleure éducation. L'éducation, a-t-il dit encore, est devenue essentielle à tous les niveaux; mais plus on monte, plus on considère les paliers supérieurs de l'enseignement et de la recherche, plus elle est essentielle.

M. Dupuy a souligné l'importance vitale pour tous les pays de se donner des groupes d'hommes ayant bénéficié d'une éducation prolongée et qui seront capables d'assumer la direction des affaires de plus complexes des sociétés humaines.

Le commissaire général a d'autre part souligné que l'Expo 67 elle-même, la "Terre des hommes", est avant tout une immense entreprise d'éducation.

"On nous avait dit, a rapporté M. Dupuy, que nous allons ennuyer les foules en voulant leur apprendre trop de choses. Mais nous avons dit: nous allons essayer de faire comprendre aux foules le monde où elles sont appelées à vivre, et nous allons le faire sans que cela y paraisse..."

"Cette exposition universelle est destinée avant tout aux éducateurs et à ceux qui sont les élèves. Nous en avons si bien convaincu les provinces et les Etats voisins qu'on annonce qu'un million d'étudiants américains viendront à l'Expo pour s'instruire," a dit le commissaire général.

La querelle de la Grande Hermine reprend, cette fois au parlement

QUEBEC. — La querelle entre Québec et Gaspé autour de la réplique de la Grande-Hermine, qui semblait s'être apaisée depuis quelques semaines, est loin d'être terminée.

Le député libéral de Gaspé-Sud, M. Guy Fortier, a inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative, une motion proposant à la Chambre de demander au gouvernement fédéral de prendre les mesures pour que la réplique du vaisseau réintègre son cadre historique à Gaspé.

La réplique de la Grande-Hermine, un des bateaux de Jacques-Cartier, construite à l'aide d'une subvention d'Ottawa, est présentement en rade près de l'île de l'Expo 67.

Le ministre fédéral Arthur Laing a définitivement choisi le parc Cartier-Brébeuf, dans la ville de Québec, comme emplacement futur du vaisseau.

M. Fortier ainsi que l'ancien ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque, ont déclaré que Gaspé a toujours été reconnu comme le berceau du Canada. Ce fait historique a été reconnu, en 1934 notamment, lorsque le gouvernement français fit cadeau à la ville de Gaspé d'une réplique miniature de la Grande Hermine.

M. Lévesque, député de Bonaventure, prétend qu'une large partie de la population du Québec favorise Gaspé aux dépens de la ville de Québec pour y recevoir la réplique de la Grande Hermine.

Il a dit que ce serait un affront à l'histoire et un geste presque irréparable si la décision favorisant la ville de Québec n'était pas modifiée.

Conférence sur le Proche-Orient

Un éminent journaliste libanais, M. Edouard Saab, donnera une conférence publique ce soir, lundi 6 mars, sous les auspices du Cercle Québec-Proche-Orient.

Rédacteur en chef du quotidien "Le Jour" de Beyrouth, correspondant permanent du quotidien français "Le Monde" pour le Proche-Orient, M. Saab est considéré comme l'un des meilleurs experts des affaires proche-orientales. Il prononcera sa conférence à 20h.30 ce soir au Centre d'accueil St-Sauveur, à l'angle des rues Saint-Denis et Viger. Le public y est cordialement invité. M. Saab traitera des dominantes de l'évolution politique actuelle du Proche-Orient.

Les étudiants protestent contre la décision de fermer le collège Sacré-Coeur de Sudbury

SUDBURY — Les étudiants du collège du Sacré-Coeur de Sudbury, après la décision prise par les Jésuites, d'abandonner l'administration du collège à la fin de la présente année scolaire, décision qui plaçant les étudiants devant l'éventualité d'une intégration au système d'écoles secondaires de Sudbury, ont décidé de combattre cet état de chose, en vue de demeurer au collège.

En effet, une pétition qui a circulé vendredi, dans les rangs des étudiants, demande à la Commission des écoles secondaires de la ville, de prendre en main l'administration du collège jusqu'au moment où la construction d'une école supérieure française sera terminée.

Le représentant des étudiants a déclaré qu'une école supérieure française leur a été promise pour 1968 ou 1969.

Le colonel Gilbert quitte la présidence du conseil du Soleil

QUEBEC. — Le lieutenant-colonel J.-Oscar Gilbert a remis sa démission comme président du conseil d'administration de la compagnie Le Soleil Limitée, éditeur du quotidien Le Soleil.

Il a fait part de sa décision dans un message publié vendredi en première page du Soleil et aussi de l'Evénement, dont c'était le dernier numéro.

Agé de 78 ans, M. Gilbert était président du conseil d'administration depuis 1948. Il souligne, dans son message, que son départ a été précipité par les dernières décisions relatives à la transformation et à la disparition de L'Evenement qui était le seul quotidien du matin de la capitale.

"Je n'approuvais pas la nouvelle formule adoptée par L'Evènement, en octobre dernier. Je n'étais pas non plus d'accord au début du mois dernier lorsqu'on a décidé, en dépit de mon opposition, de mettre fin dès cette semaine, à la publication du journal. J'aurais voulu que d'autres sacrifices financiers soient consentis afin de conserver à la population de Québec son journal du matin. On n'a pas tenu compte de mes demandes".

M. Gilbert ajoute que, dans les circonstances, il ne peut plus demeurer à la présidence du conseil d'administration et assumer la responsabilité des décisions prises.

En terminant son message, M. Gilbert souhaite bon succès à ses fils qui sont ses successeurs à la direction du journal.

M. Gilbert, le mois dernier, au lendemain de la publication de la nouvelle de la disparition de L'Evènement, avait annoncé qu'il projetait de continuer sa publication — au moins jusqu'au 30 juin.

Mais un porte-parole du journal avait immédiatement dit que le projet de discontinuer la publication du journal demeurait inchangé.

L'Evènement, un quotidien qui devait compter 100 ans d'existence le 13 mai prochain, a effectivement fait sa dernière apparition vendredi.

Ce sont des difficultés d'ordre financier qui ont amené sa disparition.

Dans un ultime effort pour tenter d'assurer sa rentabilité, en octobre dernier, on avait décidé de le publier sous le format tabloid en même temps qu'on lui donnait sa propre équipe rédactionnelle, différente de celle du Soleil.

Les résultats n'ont pas été concluants. Le tirage du journal s'établissait à 10,400 exemplaires.

Les quelque 20 journalistes qui formaient son personnel de rédaction doivent passer au service du Soleil qui demeurera un quotidien de l'après-midi.

Les oeuvres d'art de la France à l'Expo

PARIS — Les objets et oeuvres d'art qui orneront le pavillon de la France à l'Exposition universelle sont des maintenant rassemblés, dans leur quasi-totalité, dans les salles de l'édifice de l'Etat, dit du "Mobilier national" pour être très prochainement expédiés au Canada.

Toutes les manufactures nationales ont été mises à contribution. Celle des Gobelins a tissé les tapisseries modernes qui décoreront les différents étages. L'atelier du Mobilier national a exécuté les meubles, tables, tabourets et fauteuils de tons roses et rouges. La manufacture de Sèvres a crée un splendide service de table, des coupes, pots et vases.

La coloration intérieure du pavillon a été confiée au peintre Asarely.

Une gamme très complète des diférentes tendances de la peinture moderne sera exposée, où voisineront des toiles de toutes les écoles du figuratif et de l'abstrait.

Un très bel ensemble de sculptures monumentales sera disposé tout autour de l'édifice.

Tout cela pour l'art moderne mais le passé sera évidemment tout aussi remarquablement représenté: une sélection a été opérée dans les musées de France qui enverront une centaine de chefs-d'oeuvre, de l'art romain à nos jours: vitraux du Moyen-Age, sculptures des 16 et 18ème siècles, peintures parmi les plus marquantes des trois derniers siècles.

C'est donc un échantillonnage exceptionnel de l'art français moderne et ancien, que les visiteurs de l'Expo 67 pourront admirer au pavillon de la France. Celui-ci évidemment fera également sur un autre plan, une large part aux techniques industrielles.

Signature du contrat des employés manuels de la ville de Montréal

Les dirigeants de la ville de Montréal et du Syndicat canadien de la fonction publique ont signé officiellement, la semaine dernière, la nouvelle convention collective des employés manuels de la ville.

Cette convention accorde aux 5,000 ouvriers spécialisés et non spécialisés à l'emploi de la Ville les salaires les plus élevés au Canada pour cette catégorie d'employés. Les dirigeants du SCFP ont déclaré en signant le document que la nouvelle convention représente "la plus grande victoire syndicale qui ait été remportée dans le secteur municipal au Canada."

L'entente, survenue après cinq jours de grève des employés manuels, le 15 février, prévoit des hausses de salaire variant de 28 à 50 p.c., selon les calculs de la partie syndicale.

Le salaire de base, celui du manoeuvre, qui était de $2.05 l'heure, a été porté à $2.50 à compter du 1er décembre dernier et sera porté à $2.62 le 30 août 1967, ce qui représente une hausse de $0.57 l'heure.

Le salaire le plus élevé, celui de l'outilleur, passe de $2.49 l'heure à $3.50 et $3.74 ce qui représente une hausse de $1.25.

Le salaire de base, qui sera de $2.62 en août prochain, se compare à des taux de $2.475 à Vancouver et de $2.61 à Toronto.

Les samedis politiques dans le cté de Gouin

Un expérience d'animation sociale a commencé samedi dans le comté de Gouin, au bureau du député libéral, M. Yves Michaud. Il s'agit des "samedis politiques", qui continueront jusqu'au 20 mai. Pendant la première heure, le député donne un cours sur les institutions politiques, et pendant la deuxième heure, des invités viennent parler de problèmes particuliers du Québec: problèmes économiques et constitutionnels, éducation, loisirs, sécurité sociale, etc. Les invités seront des députés, des journalistes, des animateurs de groupe.

ST LEGER

IMPORTE D'ECOSSE SPECIALEMENT POUR CEUX QUI PREFERENT LEUR SCOTCH DOUX ET TRES LEGER

Distributeurs: Importations Durand

CHERCHEZ AUTOUR DE VOUS...
et rien n'égalera..
UN REPAS AU BIFTECK
chez

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER A CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI

(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

L'ENTHOUSIASME
(Pour vivre pleinement votre vie)

L'ESPRIT DE DECISION
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

L'ART DES RELATIONS HUMAINES
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).

L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

VENEZ ASSISTER A UNE
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario)
mardi le 7 mars ou jeudi le 9 mars à 8 heures P.M.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

Jean-Guy LEBOEUF, B.A., L.SC., président
Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Le printemps s'en vient l'eau dégouttera
Faites installer les
GOUTTIERES "PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
+ MONTREAL — 322-4160
+ QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Aussi vivifiante que Célestins

En activant votre digestion, l'EAU DE VICHY CÉLESTINS fait du bien à tout votre organisme. Eau diététique appréciée dans le monde entier, CÉLESTINS convient à tous, aux enfants comme aux adultes. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

Quel changement

depuis que nous envoyons tes chemises chez Jolicoeur. Jamais elles n'ont paru aussi impeccables. Il n'y a pas à dire des experts ça fait toute une différence!

Jolicoeur
Depuis 1907
LA. 1-2161

Succursale au centre d'achats Rockland

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

VIENT DE PARAITRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

COMEDIENS DE NOTRE TEMPS

UNE ENQUETE DE OLLIVIER MERCIER-GOUIN

- Dialogues avec Jean-Louis Barrault, Jean Gascon, Simone Valère, Jean Desailly, Louis de Funès, Yvette Brind'Amour, Pierre Boucher, Charles Aznavour.
- Ce que les comédiens pensent d'eux-mêmes, de leur métier, de leur public et ce que le public pense des comédiens.

En vente partout à $2.00. — Distribué par: La Cie de Distribution de La Patrie, 396, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7384

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

EDITORIAL

Feu Georges P. Vanier

Celui qui vient de s'éteindre doucement à Rideau Hall avait eu, avant de devenir gouverneur général du Canada, une carrière militaire et diplomatique très chargée.

Mais en ce moment de deuil, on ne pense guère à dresser une liste complète des états de service de Georges-P. Vanier. On pense plutôt à retenir quelque chose de beaucoup plus fondamental. On pleure surtout le grand serviteur de l'Etat et encore davantage l'ami universel, le frère spirituel qui se cachait derrière le titulaire de la plus haute fonction civile du pays.

•

Pendant presque toute sa carrière, Georges P. Vanier fut appelé à servir l'Etat. Il n'avait pas choisi, pour ce service, la voie élective ou, si l'on préfère, la politique proprement dite. Aussi ne faut-il pas s'étonner que son oeuvre personnelle reste plutôt modeste et que son apport aux grandes controverses du dernier demi-siècle ait été limité.

Ce qu'il avait choisi, c'était de servir son pays sous l'autorité des élus du peuple. Dans chacune des fonctions qu'il exerça, il fut un modèle de compétence, de loyauté, de présence persévérante à son devoir, de respect scrupuleux des frontières de sa tâche.

M. Vanier avait une conception très élevée de la patrie et de l'ordre. Il aimait avec passion le Canada. Il rêvait aussi de voir son pays progresser dans l'ordre et l'harmonie. Mais il n'y avait chez lui rien de violent ou d'aveugle. A mesure qu'il vieillissait, on le sentait, contrairement à tant d'autres, devenir plus doux, plus détaché, plus donné à sa tâche sans la moindre tendance, cependant, à s'y cramponner ou à la confondre avec sa propre personne.

Après cinq ans à Rideau Hall, M. Vanier eût volontiers souhaité la tranquillité d'une retraite bien méritée. A l'insistance du chef du gouvernement, il consentit néanmoins à rester à son poste dans des conditions qui le décrivent à merveille. La prolongation de mandat ne comportait aucune limite de temps : chacun pouvait y mettre fin à peu de temps d'avis. M. Vanier acceptait, en somme, de continuer à servir, et on sait que, chez lui, cela signifiait une disponibilité sans réserve; mais il voulait que le gouvernement se sentît tout à fait libre de disposer de lui en tout temps.

J'eus l'occasion de causer avec M. Vanier à un moment particulièrement agité de notre histoire politique récente. Je fus édifié de voir combien il restait au-dessus des intrigues et des luttes de personnalités mais combien aussi il ne cessait d'étudier avec une application méticuleuse toutes les avenues d'action qui pouvaient s'ouvrir à lui dans sa fonction propre. Le gouverneur général est, dans notre régime, le grand silencieux de la vie politique. Il peut cependant, à tout moment, exercer une forme discrète de présence dont M. Vanier avait parfaitement saisi la nature et les lois. Dans cette fonction comme dans toutes les autres qu'il fut appelé à remplir, il fut un parfait serviteur de l'Etat et de la vie publique.

•

Si la fonction de gouverneur général se prête peu à un rôle spectaculaire et décisif, elle ouvre, par contre, de multiples possibilités d'influence morale et spirituelle à son titulaire. Homme profondément spirituel, M. Vanier, admirablement secondé par Madame Vanier, sut mettre au service de deux causes très nobles le prestige de sa personne et de sa fonction.

Sans jamais verser dans des propos partisans, il ne cessa, ces dernières années, de préconiser une meilleure compréhension entre les deux communautés culturelles qui constituent principalement le Canada. *"L'expérience que j'ai acquise du Canada*, déclarait-il l'an dernier, *m'a convaincu que se connaître, c'est s'aimer"*. Ces mots simples résument l'esprit dans lequel M. Vanier travaillait au rapprochement des deux communautés. Il souhaitait sans doute voir ce rapprochement s'effectuer à l'intérieur du cadre politique canadien, et là-dessus plusieurs pourront, de bonne foi, ne pas partager son avis. Mais son désir n'était pas d'abord politique. Il procédait d'une conscience profonde — longuement formée par l'étude de l'histoire et l'expérience de la guerre et de la vie publique — du besoin de plus en plus aigu que les hommes ont les uns des autres à notre époque planétaire. En ce sens, le rêve de M. Vanier transcendait les controverses d'aujourd'hui et rejoignait un souci commun, par-delà les divergences particulières, à tous les amis de la paix.

Sur un plan plus modeste, M. Vanier avait aussi consacré une partie croissante de ses énergies au service de la famille. Avec sa femme, il prit l'initiative de convoquer, il y a trois ans, une conférence nationale sur la famille. De cette conférence, devait naître l'Institut Vanier de la famille, organisme désintéressé dont le but est de promouvoir l'étude et l'action autour des problèmes de la famille. Lui-même chef d'une famille exemplaire, M. Vanier affirma à maintes reprises sa conviction quant au rôle indispensable de la famille dans le monde actuel.

M. Vanier comprenait enfin, avec une pénétration rare, que la vie d'un peuple ne consiste pas uniquement dans les actes officiels du Parlement et des hommes publics. Il avait un profond respect, un intérêt remarquable et plutôt rare chez les hommes de son rang, pour les manifestations les plus humbles de la vie privée, en particulier pour les initiatives visant à aider les pauvres et les faibles. Il se sentait responsable, dans sa fonction élevée, non seulement de la bonne marche des institutions officielles, mais aussi et peut-être davantage de la bonne qualité de la vie ordinaire des citoyens et de leurs multiples associations. C'est toute la vie de son pays qu'il assumait spirituellement et qu'il contribua, de ce fait, à ennoblir.

•

Fidèle serviteur du bien public, Georges P. Vanier fut aussi un témoin exemplaire de la foi en Dieu. Il respectait les convictions d'autrui, mais il n'eût jamais consenti à ensevelir sous le boisseau du conformisme son propre héritage spirituel. Rencontrer cet homme, surtout peut-être vers la fin de sa vie, c'était se sentir plus proche de Celui qu'il avait mâte de retrouver.

Nous pleurons sincèrement la mort de Georges P. Vanier. A sa femme et à ses enfants, nous offrons l'assurance de notre soutien spirituel dans le deuil qui les frappe.

Claude RYAN

Un problème à l'échelle du monde

La lutte contre la pollution des mers est le thème principal de la présente année touristique

"Je pense à mes enfants et à mes futurs petits-enfants. A ceux des autres. Il faut alerter l'opinion publique. Il faut établir un véritable 'code international' interdisant la pollution des eaux de mer et prévoyant des sanctions graves contre les navires et les pays qui ne les respecteraient pas". C'est en ces termes que Madame Louise de Vilmorin a résumé les principaux objectifs de l'opération "Messages à la Mer", qui vient de démarrer.

Organisée pour la cinquième fois par l'hebdomadaire belge "Femmes d'Aujourd'hui", cette vaste opération s'inspire d'un jeu de plage lancé en 1962 et qui invitait les participants à recueillir des messages placés dans des bouteilles jetées à une trentaine de milles au nord-est d'Ostende.

Aujourd'hui l'opération est placée sous le patronage du Prince Albert de Belgique, président de la Croix-Rouge belge et de plusieurs autres personnalités de renom et atteint une dimension mondiale. Son thème initial, la lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures s'est élargi à la pollution des mers en général, que ce soit par les hydrocarbures, par les déchets radioactifs ou par le déversement de produits nocifs par les industries côtières ou les villes qui n'utilisent pas de stations d'épuration.

200 wagons-citernes par jour

"Il y va réellement de la santé et des possibilités de survie de l'espèce humaine, comme de la défense de l'ensemble du capital touristique que sont les plages dans le monde", a déclaré M. Arthur Haulot, Commissaire général au Tourisme, dans la conférence de presse qui a marqué à Bruxelles le départ de l'opération. L'océan constitue effectivement la seule réserve alimentaire capable de répondre à l'accroissement continuel de la population mondiale. "Pourtant, a remarqué M. Kesteloot, de l'Institut Belge des Sciences naturelles, qui prête son concours à l'opération, ce sont dix mille mètres cubes d'huiles usagées qui sont rejetés chaque jour dans la mer, soit l'équivalent quotidien d'un train de deux cents énormes wagons-citernes. Ces produits forment rapidement sur les eaux un film mortel qui s'étend sur plusieurs millions de kilomètres carrés, pour aboutir finalement sur les côtes. Il existe des conventions qui délimitent les zones de versement, mais elles sont insuffisantes et pas toujours respectées, puisque plusieurs pays maritimes ne les ont pas ratifiées.

250,000 messages imprimés sur "Fresh Pak"

L'opération "Messages à la mer" se place désormais sur le triple plan scientifique, touristique et humain. Elle va permettre à différentes autorités scientifiques de faire des observations et des études se rapportant au parcours des courants. Ces études permettront d'autre part aux autorités touristiques de réagir, preuves à l'appui, contre l'affirmation selon laquelle les versements se font suffisamment loin des côtes et de prouver la dégradation accélérée du capital balnéaire. Enfin sur le plan humain, on enregistre dès aujourd'hui une sous-alimentation dramatique dans bon nombre de pays en Afrique ou en Asie. Devant l'accroissement considérable et rapide de la population mondiale, les experts sont amenés à estimer que les océans contiennent les réserves alimentaires qui un jour, seront une garantie de survie pour l'humanité. Il importe donc de ne tolérer aucune atteinte à ces réserves et de protéger les mers de la façon la plus intransigeante. Indirectement l'opération aura également une influence sur la lutte contre le cancer, puisque les hydrocarbures contiennent, selon des savants, des éléments cancérigènes.

La campagne 1966-67 verra l'immersion de 250.000 messages par les paquebots "France" et "Antilles" de la Compagnie générale Transatlantique, par des navires océanographiques et même par des avions d'Air France.

Ces messages seront placés sous une enveloppe de polyethylène de couleur bleue, afin de rester invisibles aux oiseaux de mer, qui ont l'habitude de plonger sur tout ce qu'ils voient bouger à la surface de l'eau. Les messages sont imprimés sur un matériau nouveau, le "Fresh Pak", qui a l'aspect d'un papier de soie mat, mais la résistance du plastique, son imputrescibilité et son imperméabilité. C'est la première fois que ce matériau est utilisé : il a été créé spécialement par les laboratoires du plus important producteur de matières plastiques d'Europe continentale : l'Union Chimique Belge. Ce matériau est d'ailleurs appelé à révolutionner la cartographie nautique. Contrairement au papier sur lequel sont généralement imprimées les cartes de navigation, le Fresh Pak est insensible à l'eau et au sel, qui a un grand pouvoir de détérioration. Les nouvelles cartes seraient donc pratiquement inusables et à l'occasion de l'opération, le service hydrographique de la Marine française va étudier le comportement du Fresh Pak en milieu marin. Cette étude permettra sans doute la création ultérieure de documents destinés à la navigation : cartes et documents de bord.

Des immersions dans toutes les mers du monde

Le 20 octobre, le paquebot "France" a immergé 125.000 messages au large des côtes d'Irlande et le 25 octobre, à nouveau 125,000 à hauteur des côtes américaines du Cap Cod. C'est Madame de Vilmorin qui a présidé la cérémonie. Les messages dériveront au gré des courants marins et s'échoueront durant une période allant de quelques jours à quelques années, sur les rivages atlantiques et de l'Amérique du Nord. On pourra ainsi vérifier le parcours de certains courants maritimes.

D'autres immersions auront lieu le jour de Noël entre Porto-Rico et la Jamaïque et ultérieurement dans la Méditerranée, le Pacifique, sur la côte orientale de l'Afrique, etc., à l'initiative de bateaux océanographiques de diverses marines nationales. En dehors de ces immersions principales, des opérations de "rappel" vont achever de quadriller la carte du monde en tenant compte des nécessités scientifiques et des renseignements à fournir sur les courants maritimes.

Ces 250,000 premiers messages se réfèrent à toutes les communes de France (qui sont 38.000) et aux 2.586 communes de Belgique. Celles dont les messages auront été retrouvés le plus loin recevront des bourses destinées à la protection de la nature sur leur territoire. Cette méthode, disent les organisateurs, donne davantage au public le souci de participer à l'opération. Notons à ce sujet qu'en Belgique le département de l'éducation nationale s'efforce d'y intéresser la jeunesse.

lettres au DEVOIR

Le français, langue de travail

M. Daniel Johnson,

(...) La fermeté et la célérité que vous avez mises à l'adoption du Bill 25 nous incitent à réclamer de la part de votre gouvernement un geste analogue, mais cette fois pour d'autres droits pour lesquels nous sommes brimés dans la province de Québec. Il est urgent à mon avis qu'une loi soit votée pour que le français devienne LA LANGUE DU TRAVAIL au Québec, pour que les NÉO-CANADIENS soient tenus de fréquenter LES ECOLES FRANÇAISES, pour que les manuels anglais de mathématiques qu'on projette de mettre entre les mains des élèves du Secondaire, soient remplacés par des manuels français.

Nous réclamons aussi du ministère de l'éducation la suppression de l'étude de l'anglais au cours primaire et l'enseignement adéquat et efficace du français universel dans nos écoles. Et aussi pourquoi pas une éducation civique poussée qui irait de pair avec un enseignement authentique et efficace de l'histoire du Canada ? Je voudrais bien trouver chez tous les nôtres, et non seulement dans l'élite, un sain patriotisme qui ferait nos contacts avec tous, plus humains et plus dignes. Ah ! je sais bien que si tous les Canadiens français ne consentaient à parler l'anglais qu'en extrême nécessité, ce problème serait vite réglé. Mais il est tant de snobisme et de contamination de toutes parts, que nous sommes en train de nous dépersonnaliser et de sombrer dans le monde de l'anglophonie. Seule, une loi draconienne et d'urgence comme celle du Bill 25 nous redonnerait notre fierté et nos droits, et la possibilité de les faire valoir.

Si nous réclamions aussi l'institution d'une loterie nationale dans la province pour les fonds de l'éducation ? Actuellement des millions de dollars qui reviendraient au Québec, sont recueillis par l'Irlande et d'autres pays pour leurs institutions d'enseignement et leurs hôpitaux.

Puisque nous avons constaté, M. le premier ministre, que vous êtes homme d'action et de ténacité nous avons grande espérance que notre voeu sera bientôt exaucé. Dorénavant, quand nous tiendrons des journées d'étude, ce sera pour la cause du français dans la province de Québec !

Vous savez, monsieur le ministre, je ne parle qu'en mon nom personnel, mais je crois fermement que ces idées rallient beaucoup de mes confrères et de mes consoeurs. Est-ce un rêve, une utopie ? Sûrement non, puisque le gouvernement a tous les pouvoirs entre les mains, et qu'il a su les faire valoir dans le Bill qui a failli nous donner une révolution de bile. Nous réclamons donc une extension au Bill 25 c'est-à-dire: "Le droit de l'enfant à l'éducation francophone au Québec".

M.-R. Taillefer,
institutrice

Les instituts familiaux ne sont pas morts !

Face à l'opinion de certaines gens tant soit peu ignorants, qui osent colporter que les INSTITUTS FAMILIAUX agonisent, ou sont sur le bord de la faillite, l'idée m'est venue de rédiger cet article, soulignant la valeur réelle de ces maisons de formation et d'éducation féminine familiale.

Nous ne sommes pas morts, et nous ne sommes pas près de mourir, c'est moi qui vous le dis. Nous engageons aujourd'hui une lutte acharnée pour notre survivance. Que la Société cesse de nous prendre pour des écoles de sous-douées, et qu'on nous apprécie à notre juste valeur ! Qu'on cesse aussi de penser que nous sommes du type "ECOLES MENAGERES" ou des jeunes filles incapables de poursuivre leurs études pour des raisons diverses optent pour des cours de couture et d'art culinaire durant une période de six à huit mois. Qu'on se creuse un peu la tête pour faire la comparaison entre huit mois et quatre ans plus bien souvent une année de spécialisation pour la jeune fille de l'INSTITUT FAMILIAL. Et si je possède bien toutes mes facultés, tout calcule, cela fait bien une différence de quatre ans et demi, n'est-ce pas ? Alors, qu'on nous prenne pour ce qu'on est : UNE ECOLE CULTURELLE DEBOUCHANT AU NIVEAU UNIVERSITAIRE.

Maintenant, posons-nous une question, si vous le voulez bien. Pourquoi avons-nous tant de misère à nous faire accepter nous, les INSTITUTS FAMILIAUX, dans certains milieux ! Eh oui ! la question des "fameuses tartes" ! Voilà bien un facteur primordial de cette cause de rejet. Bien sûr, c'est beau et appétissant, une bonne tarte aux pommes avec un morceau de fromage sur le dessus, mais... qu'on cesse de penser que ce sont les tartes qui étoffent la vie dans les instituts familiaux !.. Penchez-vous un peu sur ce qu'est un institut familial, et vous vous apercevrez vite que ce ne sont pas nos filles qui sont les moins débrouillardes et les moins éduquées ! Réfléchissez, car c'est tout l'avenir de demain qui en dépend.

Et pour traiter d'un autre point, passons à la question éducation. Existe-t-il dans nos écoles actuelles, un cours où l'on offre autant de "spiritualité" à nos jeunes filles que dans un institut familial ? Existe-t-il un cours où l'on informe vraiment la jeune fille de la différence psychologique concernant le comportement du garçon vis-à-vis la fille ? Eh oui ! si vous venez dans un institut, vous verrez des jeunes filles prévenues qui sont les futures "personnalités" et non les futures femmes "gâteaux" de la génération "pepsi".

Au point de vue sociologique, encore dans nos maisons, on montre à la femme, sa vraie place dans la société, en regard de son rôle de don. Le "droit familial" encore là, se montre une matière importante dans les instituts. Les jeunes filles sont alors mises au courant de toutes les lois sociales concernant l'émancipation de la femme. Aussi, pas seulement dans la question matière d'apprendre, mais dans la question savoir-faire, les filles qui fréquentent les instituts familiaux, sont les premières à bénéficier de professeurs penchés sur leur éducation féminine. Y a-t-il une école où l'amour et la fraternité règnent autant que dans les instituts, où l'on se sent les coudes ? Bien souvent, dans nos régionales surpeuplées, on ne pense même pas à se saluer le matin à l'arrivée. Pour sûr, ce n'est pas la bonne volonté qui manque, mais la délicatesse du coeur. On s'endurcit, et on marche dans la vie comme un robot mécanique, qui sert de jouet dans la société. Cessons donc de mécaniser nos actes, et prenons le temps de nous construire une personnalité équilibrée ; voilà la vraie façade des instituts familiaux.

Marjolaine FOURNIER,
Institut familial,
Sainte-Marie,
Beauce.

dans le monde

En France : la mutation de la vie politique

Quoi qu'ait pu écrire ces jours derniers un commentateur de la Canadian Press, dans une analyse gastronomico-politique des élections en France, l'un des traits majeurs à la fois du système électoral français et de la vie politique française, ces dernières années, est leur tendance à la simplification. Cette transformation tient aussi bien à la personnalité du général de Gaulle et à l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel qu'à la réforme électorale et à l'usage intensif de la télévision.

Le renouveau d'intérêt pour la chose publique observé aussi bien lors de la présente consultation qu'à l'occasion de l'élection présidentielle de décembre 1965 provient pour une grande part de la personnalisation des partis et des tendances ainsi que de la réduction sensible de ceux-ci. Les partis ont un "visage", celui d'une vedette ou d'un petit nombre de "ténors" à l'échelle nationale : cette personnalisation comporte incontestablement des inconvénients mais aussi de nombreux avantages. Les états-majors hier tout-puissants et les éléments occultes qui faisaient et défaisaient les chefs et les programmes devront désormais tenir compte de ce nouveau facteur et compter davantage avec un chef ayant une large audience personnelle et qui, dans le pays, incarnera le parti.

Un autre phénomène intéressant et peut-être troublant réside dans l'extraordinaire essor de la formule des sondages d'opinion publique. La France (et l'Europe en général) y est venue bien après l'Amérique du Nord mais est en voie de rattraper sinon de dépasser celle-ci dans l'usage quasi frénétique des sondages et dans la qualité de l'instrument créé à cette fin. Et cela ne vaut pas que pour les campagnes électorales mais dans les circonstances et pour les fins les plus diverses.

Il existe deux grandes institutions : l'I.F.O.P. (institut français d'opinion publique) et la Sofres (société française d'études et de sondages) de réputation sensiblement égale. Chaque semaine depuis deux à trois mois, elles ont mené des sondages systématiques repris par la presse; d'ailleurs, nombre de grands quotidiens et hebdos menaient en plus leur propre enquête. On constate au moment où sont connus en gros les résultats du premier tour l'efficacité de ces sondages, comme ce fut le cas lors de l'élection présidentielle : à 1 ou 2% près, chaque parti ou grande tendance recueille le pourcentage de voix et semble devoir remporter le nombre de sièges annoncés par les grands instituts de sondage. Cela soulève un problème qui a alerté la vigilance du Centre d'information civique (organisme politique et sans but lucratif soucieux principalement d'encourager la participation du citoyen à tous les aspects de la vie politique) : il vient de demander l'interdiction de la publication des sondages pendant toute la durée d'une campagne électorale. En effet, le Centre a constaté ... par ses propres sondages que chez la masse des indécis (toujours considérable, oscillant entre 25 et 35%) la publication des sondages influençait le choix de dernière heure de 30 à 40%.

Il y avait en moyenne cinq candidats dans chacune des 470 circonscriptions de la métropole (17 sièges sont affectés aux départements et territoires d'outre-mer); dès lors, dans une élection à deux tours, il était prévisible que peu de candidats l'emporteraient hier. En effet, seuls sont élus au premier tour les candidats obtenant la majorité absolue des suffrages exprimés, soit plus de 50%. Au second tour, est élu le candidat qui recueille le plus grand nombre de voix même s'il n'a pas la majorité absolue. Ajoutons que pour rester en lice au deuxième tour, un candidat doit avoir recueilli au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés.

Il semble donc que près des trois quarts des députés sinon davantage ne seront élus que dimanche prochain, 12 mars. Or, contrairement à ce que peuvent penser beaucoup de gens non familiers avec le scrutin à deux tours, il n'est aucunement certain que le candidat arrivé en tête au premier tour soit automatiquement le mieux placé pour être élu au deuxième. C'est ici qu'intervient le jeu des désistements et l'application des "pactes", nationaux ou locaux, entre les diverses familles politiques.

L'existence d'un scrutin à deux tours peut sembler lourde : elle présente l'avantage d'être incontestablement plus démocratique que le scrutin majoritaire à un seul tour à partir du moment où plus de deux formations s'affrontent. Il n'est pas juste de penser, d'autre part que cela provoque la lassitude de l'électorat : en France, lors des élections générales (il en va différemment dans les élections partielles), le taux de participation est généralement presque aussi élevé au 2e tour qu'au 1er, parfois même il l'est davantage.

Les résultats de ce premier tour semblent indiquer que la vie politique est entrée dans une mutation profonde, en France : une droite classique et libérale qu'exprimerait le Centre démocrate ; un parti du centre légèrement orienté à droite, que traduirait l'U.N.R. et ses alliés ; un grand parti de gauche non-communiste; enfin, l'extrême-gauche avec le P.C. Nous disons qu'il s'agit d'une "indication" seulement : si la simplification paraît probable en effet, la nature des regroupements en cours n'est point encore assurée. Il n'est pas impossible qu'on assiste finalement à une alliance permanente du P.C. et de la gauche non-communiste; il est également fort possible qu'après le départ de de Gaulle, l'U.N.R. éclate ou se transforme, car seul le chef de l'Etat maintient ensemble ces éléments assez hétérogènes. Des partis politiques plus clairement orientés, moins nombreux, plus puissants : trois ou quatre grandes formations avec des leaders nationaux ayant une large audience, cela faciliterait la consolidation d'une démocratie moderne.

J.M.L.

BLOCS NOTES

Les fonctionnaires de Montréal ont mis fin à leur grève

Après plus de cinq semaines de grève, les fonctionnaires de Montréal ont décidé, samedi, d'accepter les dernières offres de la municipalité et de retourner ce matin à leurs bureaux.

Certes, la décision ne fut pas unanime. Un bon tiers des cols blancs aurait préféré poursuivre plus longtemps leur arrêt de travail, jugeant que le règlement qui leur était offert ne leur rendait point justice. Mais la majorité en a décidé autrement.

Et la majorité, croyons-nous, avait raison. Car c'est, dans l'ensemble, un contrat plus que raisonnable que le syndicat a finalement décroché. Les chefs syndicaux qui ont paraphé l'entente ne méritaient pas les huées qu'on leur a adressées. Au contraire, ils avaient droit aux remerciements enthousiastes de leurs membres.

Avec la nouvelle convention collective, en effet, les cols blancs de Montréal — du moins, c'est l'avis exprimé par des connaisseurs — deviennent les employés les mieux payés de leur catégorie au Canada. On dira que la chose est normale puisqu'ils sont au service de la plus grande ville du pays. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a des villes plus riches que la nôtre, donc qui peuvent mieux payer que la nôtre.

Pour ces raisons, nous sommes porté à considérer comme très peu réalistes ceux qui voulaient à tout prix prolonger indéfiniment la grève. Qu'auraient-ils pu obtenir de plus ? Ces gens oublient que le syndicat, grâce à ses démarches, a réussi à arracher à la ville une somme dépassant de 1.5 pour cent celle que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, avait présentée, le 2 février, comme une "offre globale et finale".

D'ailleurs, en supposant qu'une prolongation de l'arrêt de travail eût pu aboutir à un règlement encore un peu plus généreux, il y a lieu de se demander si cette légère amélioration n'aurait pas été une simple goutte d'eau en face des pertes de salaires individuels fort substantielles qu'il aurait fallu consentir. Certes, quand de grands principes sont en jeu, on peut exiger de tels sacrifices des syndiqués, mais tel n'était sûrement pas le cas dans cette grève-ci.

Ni vainqueurs, ni vaincus

A notre avis, M. Lucien Saulnier a parfaitement bien résumé la situation quand il a déclaré : "La fin de la grève n'apporte de victoire à personne. Le public a été frustré, les employés le sont et les administrateurs de la ville sont conscients qu'ils doivent maintenant gagner la confiance des grévistes."

Parmi les employés mécontents qui auraient préféré continuer la grève, il s'en est trouvé, paraît-il, pour prétendre que le grand vainqueur dans cet affrontement, c'était M. Saulnier. C'est un point que nous aimerions leur voir prouver. Il ne nous apparaît nullement évident.

Certes, M. Saulnier a réussi à faire accepter aux cols blancs une augmentation inférieure, en pourcentage, à celles qu'il a accordées à d'autres catégories d'employés de la ville. A cet égard, admettons qu'il a gagné son pari. Mais il ne l'a pas gagné entièrement. Car il a dû reculer passablement sous la pression du syndicat. De plus, il n'est pas prouvé que M. Saulnier n'avait pas raison de vouloir donner davantage, cette année, aux autres employés de la ville. Ces autres catégories d'employés avaient plus de rattrapage à effectuer que les cols blancs. L'attitude du président du comité exécutif répondait assez bien aux exigences de la justice distributive.

Les fonctionnaires avaient raison de prétendre que la capacité de payer d'une ville ne doit pas être le seul critère à entrer en ligne de compte quand il s'agit de décider des salaires d'employés municipaux. Ces services doivent être rémunérés selon leur qualité et compte tenu des salaires versés pour le même type de travail dans les villes semblables ou l'entreprise privée. Si une ville veut se donner des services de qualité, elle doit être prête à en payer le coût, dût-elle pour ce faire hausser ses impôts.

Mais cet argument perd beaucoup de poids quand on se trouve en face d'une offre comme celle de la ville de Montréal, offre qui faisait de ses cols blancs les mieux payés au pays. Des salariés peuvent toujours demander davantage, mais quand une offre patronale se présente avec toutes les caractéristiques que comporte celle de la ville de Montréal, force nous est de la déclarer acceptable.

Une dure négociation

Au fait — et c'est une façon d'illustrer encore qu'il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus dans ce conflit — le contrat accepté, samedi, par les cols blancs, ne représentera pas, en pratique, une dépense beaucoup plus élevée pour la ville que celle qu'aurait entraînée "l'offre globale et finale" du 2 février. Entre-temps, en effet, la ville n'a pas eu à payer de salaires à ses employés en grève ; d'autre part, la principale tranche des augmentations prend effet un mois plus tard que prévu en février, et la dernière ne commencera à s'appliquer que le 1er janvier 1968.

Par contre, le syndicat et ses membres peuvent apprécier leurs gains en pensant surtout à l'avenir. Pour la négociation de leur prochaine convention collective, ils seront sur un palier plus élevé au départ, que ne le prévoyait l'offre "finale" du 2 février dernier. C'est un aspect non négligeable.

La perte sèche qui résulte de ce conflit, c'est malheureusement la détérioration du climat des relations patronales-syndicales à l'hôtel de ville. Cette perte ne peut s'évaluer en dollars et cents, mais elle est sûrement grande. De part et d'autre, on devra s'efforcer d'en réduire les effets.

Du côté patronal comme du côté syndical, on a mené cette dernière négociation avec beaucoup de fermeté, voire même avec rudesse. On aurait dit, du côté syndical, qu'il s'agissait de terrasser le patron le plus antisyndical qui fût. Du côté patronal, on a trop facilement qualifié de "finale" la dernière offre qu'on faisait, comme s'il n'y avait absolument plus moyen de négocier quoi que ce soit ; de plus, dans les derniers jours, on a passé par-dessus la tête du syndicat pour en appeler directement aux employés en grève, geste incompréhensible et maladroit dans les circonstances, car la négociation, en pratique, n'était pas alors officiellement rompue.

Des syndiqués, dont l'exaspération peut excuser les gestes jusqu'à un certain point, ont cru quant à eux, que l'incertitude à l'endroit des autorités municipales pouvait amener celles-ci à plier. Ils n'ont sûrement pas aidé ainsi leur cause devant l'opinion publique. Nous ne parlons pas des attentats commis contre le magasin de M. Saulnier, car nous osons espérer qu'ils ne sont pas le fait des employés en grève. Les meilleures armes pour défendre des demandes qu'on prétend raisonnables sont encore les arguments de raison.

Le moment d'oublier

De toute façon, il est maintenant impérieux d'oublier les incidents de ces dernières semaines. Les fonctionnaires municipaux, en tant que premiers collaborateurs de l'administration, avaient droit à une rémunération décente. Ils l'ont obtenue. Ils ne soulèveraient guère de sympathie dans le public en continuant de prétendre qu'ils ne bénéficient pas de la considération légitime de leur patron.

D'autre part, il appartient à MM. Drapeau et Saulnier d'oublier au plus tôt les injures qu'ils ont dû encaisser de la part de leurs employés. Qu'ils sachent faire la part du feu et qu'ils s'ingénient à faire de nouveau entière confiance à ceux et celles qui, comme eux, entendent se dévouer au service de la métropole. L'exécutif de Montréal a besoin de cette équipe des cols blancs pour maintenir la métropole sur la voie du progrès.

Autrement, si cette harmonie n'est pas restaurée, on ne pourra plus dire que la grève n'a fait ni vainqueurs, ni vaincus. Elle n'aura fait que des vaincus.

V. P.

MONTRÉAL, LUNDI 6 MARS 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Marie CARDINAL
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $29.00, 6 mois $15.00, 3 mois $8.00. A l'étranger : 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

L'EXERCICE DU POUVOIR DANS L'EGLISE D'ICI

2 – A la recherche de solutions qui s'inspirent de l'esprit du Concile

par Jean-Claude LECLERC

II — A la recherche de solutions de rechange

Depuis le temps du premier collège épiscopal, le pouvoir a passé par bien des avatars, pour enfin en venir à dominer tellement l'Eglise que les fidèles en sont arrivés à s'exclure eux-mêmes de l'Eglise que pourtant ils sont, pour l'identifier sans plus à la Hiérarchie! Et en absorbant l'Eglise, la Hiérarchie n'a laissé sous sa lourdeur qu'une poussière d'individus qui ne forment plus entre eux communauté et fraternité.

L'autorité du Concile risque d'aggraver cette lourdeur du pouvoir, en le parant de prestiges qui en masqueront la dégradation. L'épiscopat national et chaque évêque auront plus de pouvoirs désormais, mais si l'esprit du pouvoir ne change pas, s'ils administrent comme ils se sont plaints de s'être fait administrer par Rome, l'Eglise d'ici n'est pas au bout de ses peines.

Mais n'est-il pas déjà trop tard? Plusieurs ailleurs et ici quittent l'Eglise. Certains le font par abandon de l'Evangile, d'autres sous la poussée même de l'Evangile. Faut-il quitter l'Eglise? Ce peut être une façon de l'éveiller que de la quitter publiquement, comme Davis. De toute façon, ici ou là, ne sera-t-on pas quand même poussé constamment à faire communauté avec ses frères, ce qui est fondamentalement "L'Assemblée", c'est-à-dire l'Eglise. L'important est de ne pas abandonner ses frères, si pénible soit la contrainte qui les oppresse. Au contraire, il faut leur rester fidèle au point de lutter sinon toujours au milieu d'eux, du moins sans cesse avec eux, jusqu'à ce que la domination soit expulsée. En les abandonnant, l'on ne fait que laisser se renforcer leur servitude. Les autoritaires n'attendent que cela, voir les hommes libres quitter l'Eglise. Or, l'Evangile invite à faire oeuvre de libération partout. Ce n'est pas en fuyant le parti que les vrais marxistes ont liquidé le stalinisme. Ce n'est pas en abandonnant leur travaux que de grands théologiens, traqués par l'Index des années durant, ont pu combler les lacunes théologiques des membres du Concile qui a repris le meilleur de leurs oeuvres.

Les solutions de rechange cependant ne sauront elles non plus être imposées à la Hiérarchie, aux prêtres ou à l'Eglise. C'est plutôt à une vaste recherche communautaire qu'il convient d'inviter chacun. En voici quelques pièces.

(1) un mode communautaire de désignation des évêques

Le peuple en général serait bien surpris d'apprendre que dans certaines portions de l'Eglise, et déjà depuis des siècles, il existe des modes démocratiques de nomination des "supérieurs", chez les Dominicains, par exemple. Mais pour lui, il est bien oublié dans la nuit des temps ecclésiastiques ce moment où les Apôtres pouvaient se réclamer d'avoir choisi des délégués en étant "d'accord avec l'Eglise tout entière" (Ac 15:22). Vers l'an 95, le pape Clément écrit aux Corinthiens qu'on ne peut rejeter du ministère des hommes justes qui ont reçu leur charge "avec l'assentiment de toute l'Eglise" (XLIV, 3). Les témoignages abondent: "Qu'on ordonne comme évêque celui qui a été choisi par tout le peuple" (Hippolyte); "Qu'on n'impose pas un évêque au peuple contre la volonté de celui-ci". (Célestin Ier); "Qui praefuturus est omnibus ab omnibus eligatur." (Léon).

Aujourd'hui, ce qui prévaut, c'est un mépris à l'endroit de ce peuple, qu'on dit "de Dieu", dont les membres sont assez remplis des dons du Saint-Esprit pour donner de leur argent, mais trop peu éclairés par Lui pour avoir leur mot à dire dans le choix des évêques. Cette méfiance à l'endroit des capacités du peuple, il ne faudra rien moins qu'une profonde révolution de la liberté et de la dignité humaines pour en exorciser les évêques. L'on verra alors que le peuple ne peut facilement faire des nominations pires que celles qui ont souvent affligé les Eglises d'ici.

Sans enlever à Rome et à la conférence épiscopale nationale leur part de responsabilité dans le choix des nouveaux évêques, il faudra donc parvenir à associer le clergé et le peuple tout entier au processus de sélection et de désignation d'hommes que leurs états de service et leurs aptitudes auront signalés à la conscience et à l'affection communes. De la sorte le fossé se comblera entre le peuple et ses chefs, et les laïcs ne pourront plus s'étonner, telle cette nouvelle dirigeante d'un mouvement: "Quand on jase avec les évêques, c'est comme si on s'adressait à un organisme étranger. C'est à croire qu'on s'adresse à personne. C'est comme s'ils ne savaient rien des besoins des laïcs. Ils disent ni oui ni non."

(2) la possibilité de remplacer un évêque

Evidemment, d'ici que les Eglises aient recouvré assez de liberté et de dignité pour dire leur mot dans la désignation de leurs évêques, il se passera encore quelques années où il leur faudra souffrir certains chefs qu'elles ne se sont pas donnés et qu'elles ne méritaient pas. Dans ces cas, ces Eglises auront la responsabilité d'ouvrir la voie au processus communautaire de désignation de l'évêque, en secouant leur torpeur et en n'attendant pas que leur chef ait 75 ans pour proposer sa retraite.

Ces Eglises démontrent ainsi aux autres qu'il faut savoir distinguer entre les pouvoirs déférés aux évêques et leur exercice. Rome ne s'est pas toujours gêné de démettre un évêque; Rome n'a jamais eu ce respect inconditionnel qu'on demande aux laïcs et aux prêtres d'avoir pour les évêques. Quand les Eglises, les premières concernées, se prévaudront du même droit, non seulement pourront-elles exiger le remplacement d'un évêque inapte avant qu'il détériore complètement son diocèse, mais encore apprendront-elles à protéger leur évêque contre un limogeage discrétionnaire, ainsi que Montréal n'a pas su le faire quand son évêque Charbonneau fut condamné sans être entendu. Quand en 386, le peuple ne pouvait pas choisir son empereur, l'évêque Ambroise de Milan, dont le siège était contesté par des ariens, défia l'empereur de laisser le peuple choisir qui d'Ambroise ou de son rival serait évêque; maintenant que les dirigeants civils sont élus et remerciés par décision démocratique, il ne faudrait pas que le peuple, quinze siècles plus tard, supporte indéfiniment l'autoritarisme ou l'inaptitude d'hommes nommés sans qu'il soit même consulté.

(3) Remplacer le contrôle par l'animation

Mais même si chaque Eglise pouvait nommer et remercier son évêque, rien ne sera vraiment changé tant que l'exercice même du pouvoir n'aura pas été transformé. Avec le style autoritaire de gouverner, le malheur veut que plus un évêque est inapte à animer ses prêtres, plus les problèmes s'accumulent et alors, pour corriger les effets de son incurie, il ne lui reste plus qu'à déplacer des gens.

Sans doute les distances et le manque de communication et de connaissances mutuelles, la grosseur des administrations et la multiplicité des intermédiaires, l'anonymat qui en résulte, sont des facteurs qui aggravent l'exercice du pouvoir. Aussi est-il évident que dans la plupart des régions s'impose d'urgence un redécoupage rationnel mais communautaire des diocèses, afin de ramener à taille humaine les tâches pastorales. L'on objectera avec raison que dans un petit diocèse les contrôles risquent d'être plus directs et nombreux et la contrainte, plus étouffante. C'est le défi que toute communauté chrétienne doit normalement relever.

Au reste, il n'y a pas que les diocèses. Nombreuses sont les formes de communautés. Chacune aura à se tenir debout. De la sorte, elles gagneront les évêques autoritaires à les respecter vraiment. Il y aura d'inévitables combats. Ainsi, en octobre 1966, l'Action Catholique Canadienne a été abattue, par l'opération de quelques évêques, pour ne s'être pas pliée à forcer ses mouvements affiliés à se mettre à genoux. C'est sûr: aussi longtemps que l'action épiscopale procédera par contrôles, directs ou cachés, les Eglises n'auront d'autre choix que de se diminuer ou de résister.

D'aucuns redoutent l'introduction dans l'Eglise des méthodes démocratiques; à la justice froide des relations fonctionnelles, ils préfèrent le paternalisme onctueux, même si ses pieds doivent baigner dans le sang et les larmes. Il faudra pourtant en venir là: même les politiciens sont en train d'apprendre que gouverner c'est d'abord animer et développer, avec la participation la plus communautaire possible.

(4) une double garantie de la liberté du clergé

Il y a longtemps que le magistère chante sur tous les tons qu'il faut mettre au premier rang des droits fondamentaux de la personne le droit des travailleurs de fonder librement des associations" (Schéma XIII, 68, 2) et que "la propriété privée ou un certain pouvoir sur les biens extérieurs assurent à chacun une zone indispensable d'autonomie personnelle et familiale "à regarder" comme un prolongement de la liberté humaine" (72, 2). Il reste maintenant à prendre ces enseignements au sérieux et à montrer leur réalisme en commençant à les pratiquer dans l'Eglise.

Les réformes tant réclamées pour humaniser les grands séminaires seront illusoires tant que chaque prêtre ne jouira pas d'une capacité professionnelle ou d'un métier qui lui permette de ne pas s'abrutir dans le clergé par crainte de crever de faim s'il en sort, ainsi que d'une association ou syndicat qui le protège tout en lui permettant une plus grande initiative dans la communauté sacerdotale.

Evidemment, le dédain du sacerdoce romain pour le travail manuel et le syndicalisme demeure une superstition courante; mais, l'Evangile aidant, le clergé reconnaîtra qu'un prêtre chauffeur de taxi vaut bien un prêtre recteur d'université; et quand tous les professionnels seront syndiqués, il daignera sans doute y venir à son tour.

(5) un comité indépendant pour la défense des droits de l'homme dans l'Eglise

Ces libertés du clergé et de l'Eglise par rapport au pouvoir épiscopal, il sera nécessaire, après les avoir conquises, de les défendre avec efficacité. A cet égard, clercs et laïcs auront intérêt à constituer des comités vigilants qui, en plus d'alerter l'opinion publique sur tout acte arbitraire, en neutraliseront la nocivité, en appuyant, au besoin financièrement, les personnes ou les organismes, cléricaux ou laïques, injustement frappés.

De cette façon, les chrétiens développeront des convictions et surtout des réflexes solides qui les inciteront à rallier la lutte contre l'arbitraire qui sévit encore dans de larges secteurs de la vie économique et sociale.

Au bout de ces expériences, l'on verra alors des procédures audacieuses remplacer les canons 2186 à 2194 et le Droit canonique redevenir un modèle pour les législations civiles.

(6) Le droit à la contestation dans l'Eglise

S'il reste improbable que l'Eglise puisse jamais blâmer ses chefs pour des décisions prises de bonne foi, il est par ailleurs certain qu'aucun membre de l'Eglise, fût-il évêque, ne peut refiler au Jugement dernier la contestation de ses délits. Même le premier pape n'y a pas échappé; l'exemple vaut d'être signalé: "(...) quand Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il s'était donné tort. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il prenait ses repas avec les païens; mais quand ces gens arrivèrent, on le vit se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis. Et les autres Juifs l'imitèrent dans sa dissimulation, au point d'entraîner Barnabé lui-même à dissimuler avec eux.

"Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas devant tout le monde: "Si toi qui es Juif, tu vis comme les païens, et non à la juive, comment peux-tu contraindre les païens à judaïser?" (Ga. 2, 11-14).

Il ne faut pas se surprendre que Paul ait parlé à Pierre "devant tout le monde" et lui ait "résisté en face". L'annulation des paroles par les actes risquait alors de fermer l'Eglise à tous les non-Juifs. De tels délits sont d'autant plus graves qu'ils frappent la vie de toute la communauté. Le recours à l'opinion publique est nécessaire dans ces cas, il est d'ailleurs suggéré dans le texte de Matthieu, 18:15-17.

L'autorité des évêques, bien défendue au reste par les anciens déjà cités (Paul, I Th 5:12-13; Pierre, I P 5:5; Clément de Rome, Cor LVII, 1-2; Ambroise, Lettre à Valentinien II, mars 836), a cependant été trop unilatéralement développée contre les attaques des pouvoirs publics, au détriment des droits de l'Eglise. C'est en effet non seulement dans le cas du délit que la communauté doit intervenir, mais dans les conflits sur le droit à gouverner, comme y invite déjà l'un des tout premiers papes, Clément de Rome (Cor LIV, 2), et, généralement, sur tout ce qui affecte l'organisation pratique de la vie communautaire, suivant le vieux principe: "Ce qui touche à tout le monde doit être débattu et approuvé par tout le monde."

(7) Des finances publiques dans l'Eglise

Une des conditions essentielles de ce renouveau de la vie communautaire dans la justice et la liberté, déjà en marche d'ailleurs dans certaines Eglises, réside dans la démocratisation de toute la vie financière de l'Eglise. Mais il ne suffira pas que des laïcs prennent en mains les finances dans l'Eglise: c'est toute la communauté qui doit recevoir des comptes publics. La manie du secret qui entoure certains budgets et états financiers, comme si "leurs oeuvres étaient mauvaises" (Jn 3:19), devra être exorcisée. Les Eglises pourront ainsi mettre fin aux gaspillages, pieux ou non, dont elles font les frais, au détriment des démunis. L'heure est venue d'inventer des modes évangéliques de perception, de gestion, de distribution et d'affectation des ressources matérielles tirées de l'Eglise.

Conclusion

Bref, les Eglises d'ici doivent se rejouir. La crise de l'autoritarisme est inévitable, comme est nécessaire l'expulsion de l'abus du pouvoir. Il n'est pas prêt de finir ce rôle capital de la libération des captifs. Non seulement faut-il entreprendre de désarmer l'arbitraire, mais encore refaire la colonne vertébrale de ceux que l'on avait persuadés qu'ils rendaient gloire à Dieu en rampant devant des hommes. Long sera ce travail communautaire d'éveil et d'encouragement à la liberté et à la dignité chez ceux que l'on appelle "les fils de Dieu". Mais il faut compter aussi sur les vrais pasteurs qui ont entrepris de renouveler l'antique dignité épiscopale. Le laïcide tire à sa fin. De moins en moins d'hommes libres doivent quitter leur Eglise.

A tous ceux qui ont été frappés, dans le passé et jusqu'à tout récemment, dans les diocèses ou dans les mouvements, à ceux que l'on a vu partir comme aux autres dont on n'a su le drame, spécialement à M. Dominique Gravel, dont le courage en inspirera d'autres, de même qu'à tous ceux qui sont encore dans la peur, il convient enfin de transmettre l'assurance d'un appui bien fraternel.

lettres au DEVOIR

La province de Québec : colonie britannique

La reine d'Angleterre demeure-t-elle au château de Buckingham ou à Québec? — C'est à se le demander quand on consulte les multiples publications gouvernementales, qui paraissent chaque jour un peu partout dans la province.

Un exemple parmi tant d'autres, ce sont les textes de loi. Ouvrez la première page de l'un de ceux-ci (le bill vingt-cinq), et déjà Elizabeth est en vedette, sur la toute première ligne et, deux fois par-dessus le marché puisque la province de Québec est bilingue. Puis, au bas de la même page, l'inscription "imprimeur de la reine". Seconde page, deuxième paragraphe, vous y voyez en toutes lettres, le symbole frappant d'un colonialisme qui n'est malheureusement pas encore éteint. L'avis, qu'on dirait fraîchement arrivé de Grande-Bretagne, dit ceci: "Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit". Autre point intéressant d'ordre général mais, qui est tout de même très important au point de vue représentation: Les armoiries de la province.

Si vous les observez attentivement, vous découvrez tout d'abord et, cela va de soi dans une colonie britannique qui se respecte, la couronne de la reine. Cette dernière surmonte les fleurs de Lys, le lion rugissant et les feuilles d'érable bien canadiennes celles-là, heureusement. Et, pour les Québécois qui fréquentent assidûment le Parlement provincial ou simplement la Grande Allée en bordure des édifices gouvernementaux, une belle couronne bien éclairée se dessine dans la nuit lorsqu'il y a de grandes cérémonies à Québec, comme par exemple, les Premiers Jeux d'hiver Canadiens, qui viennent tout juste de se terminer. En un mot, la reine est bien présente sur le Parlement, du moins en apparence. Et, je m'explique.

Prenons premièrement, l'inscription que l'on trouve au tout début de nos textes de loi. On indique d'abord de quelle session il s'agit, ensuite le nombre de législatures et finalement (il ne fallait pas l'oublier celle-là) Elizabeth II, 1967. Plus loin, on y voit, ceci: "Québec, l'imprimeur de la Reine" etc., etc. — Pourquoi diable, ne pas mentionner uniquement le numéro de la session et de la législature en laissant tomber Elizabeth II, que je respecte en tant que mère de famille et chef d'Etat d'un grand pays mais non du Québec.

Le Québec est une "belle province" et nous avons une bonne structure politique calquée, il est vrai, sur le régime britannique. Mais je crois que nous avons franchi depuis fort longtemps, les limites du colonialisme...

(...) Le Québec et le gouvernement actuel se doivent d'être réalistes. Déjà le premier ministre, l'honorable Daniel Johnson s'est mis résolument à la tâche. Il est à espérer qu'il aura assez d'audace et de courage pour nous débarrasser de ces vieux symboles qui soit dit en passant, ne sont vraiment pas représentatifs pour la nation canadienne-française.

André DELAGE

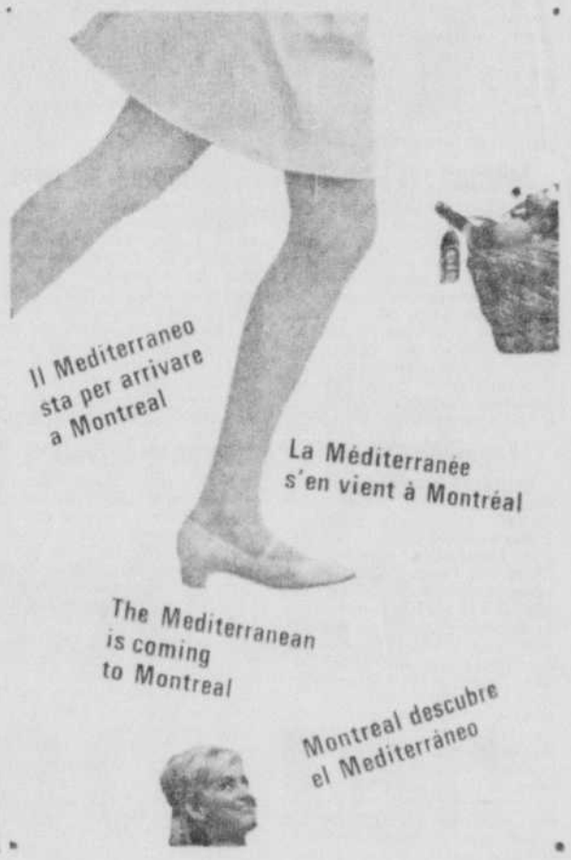

A VENDRE
AUBAINE — $87,500.00

Grande maison de 25 pièces située sur le Mont-Royal — près de l'Avenue des Pins — 10,000 pieds carrés de terrain — Aubaine exceptionnelle.

JEAN-GUY DÉCARIE ET ASSOCIES
Courtier en Immeubles 273-1509

Rente permanente.

Ça fait chaud au coeur.

Les Certificats d'épargne BNE: un placement mensuel qui vous garantit, — à vous, à vos enfants et aux enfants de vos enfants, — un revenu permanent.

C'est un principe étonnant. Et remarquablement simple.

A partir d'aujourd'hui, déposez chaque mois une somme fixe dans les Certificats d'épargne BNE de six ans. Mettons $300. (Ou $30, à votre choix.)

Après six ans, ce $300 vaut $400, et vous commencez à recevoir une rente permanente. Voici comment. Chaque mois, vous gardez $100 et vous réinvestissez les $300 du début. Et cela continue: vous gardez $100, vous placez $300.

Jamais vous ne touchez à la somme initiale. Mais ce capital demeure à votre disposition.

C'est un principe étonnant. Et remarquablement simple!

Commencez aujourd'hui même.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Les Certificats d'épargne BNE → Un des 70 services offerts par la BNE.

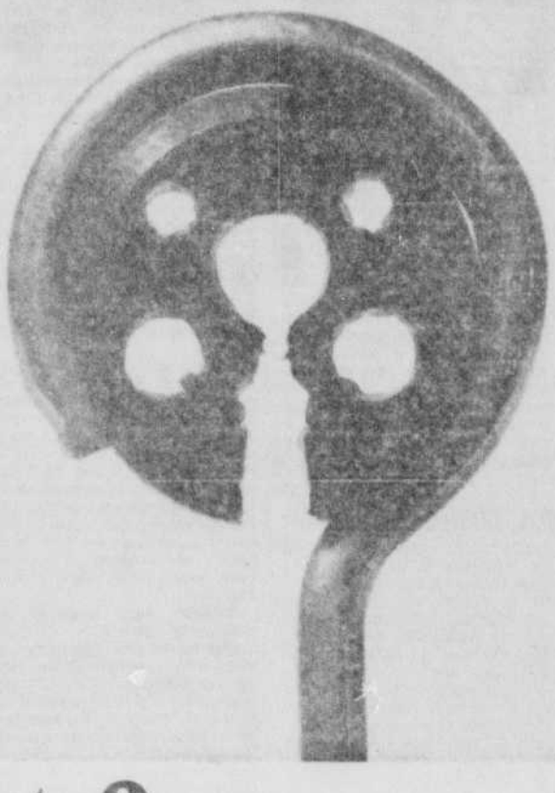

en veux-tu?

en v'là...dans les pages jaunes

Notre ville a de tout . . . belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait à la radio et à la télévision. Les Pages Jaunes vous indiqueront où acheter un nouvel appareil ou faire réparer ou entretenir le vôtre. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement . . . que ce soit pour un téléviseur-couleur de luxe ou simplement un isolateur d'antenne tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes . . . car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire comme cette ville a de tout!

PAGES JAUNES

Le décès de M. Vanier a suscité de vifs regrets

La reine Elizabeth, le gouvernement français, les autorités civiles et religieuses du Canada et du Québec enfin ont exprimé hier leur vif regret de la disparition du gouverneur général. Voici le contenu sommaire des déclarations de quelques-uns à la suite du décès de M. Georges Vanier.

Elizabeth II transmet ses condoléances

LONDRES. — Elizabeth II a envoyé le message suivant à M. Lester Pearson, premier ministre canadien, après avoir appris la mort du général Vanier : "Mon mari et moi-même sommes très profondement attristés d'apprendre la tragique nouvelle de la mort du gouverneur général. Nous adressons à vous-même, au gouvernement et au peuple canadien, nos condoléances les plus sincères à la suite de la disparition de cet éminent Canadien." (Elizabeth Regina.) La reine a également adressé un message de condoléances à Mme Georges Vanier.

La France "pleure la mort d'un grand ami"

PARIS. — Les autorités françaises ont exprimé leur profond regret, à la suite de la mort du gouverneur général du Canada, M. Vanier avait été ambassadeur du Canada en France de 1944 à 1953. Les représentants officiels du gouvernement français le décrivent comme l'un des membres les plus populaires et les plus respectés du corps diplomatique qui se soient amenés dans la capitale française, à cette époque. Un porte-parole a déclaré : "La France pleure la mort d'un grand ami de notre pays."

Pearson : Vanier était "un grand Canadien"

OTTAWA — Dans un télégramme à la reine Elizabeth pour confirmer la mort du gouverneur général, le premier ministre Pearson déclare : "Le général Vanier était un grand Canadien, un serviteur dévoué de son monarque et de sa nation et, par-dessus tout, un homme humble, courageux et conscient de ses devoirs. Puis-je exprimer à Votre Majesté ma sympathie profonde pour la perte d'un serviteur public qui s'est montré si fidèle aux responsabilités attachées à ses devoirs."

Johnson : un apôtre de l'harmonie au pays

QUEBEC — Pour sa part, le premier ministre Johnson a émis la déclaration suivante : "Toute sa carrière, Son Excellence le général Georges P. Vanier l'a consacrée au service de notre pays comme militaire, diplomate et gouverneur général. Au cours des deux grandes guerres, il a généreusement payé de sa personne. Comme diplomate, il a été un témoin distingué d'un Canada bilingue et binational. Comme gouverneur général, il s'est fait l'apôtre infatigable de l'harmonie entre tous les Canadiens. Sa vie publique fut, comme sa vie privée, un témoignage de sa foi vive et agissante. A son épouse, à ses enfants et à ses valeureux frères d'armes du 22e régiment, j'offre les condoléances du gouvernement et de la population du Québec."

Lapointe : une vie consacrée à la nation

QUEBEC — "Toute sa vie a été consacrée à la nation canadienne", a déclaré le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, en apprenant le décès du représentant de la reine au Canada, le général Vanier. "J'ai appris avec regret la nouvelle du décès du gouverneur général du Canada, Son Excellence Georges-Philias Vanier. Toute sa vie a été consacrée à la nation canadienne. "Il semble superflu de mentionner que le Canada perd un des citoyens les plus remarquables de toute son histoire. Illustre militaire, il fut un soldat de valeur et un commandant estimé à la fois de ses supérieurs et de ses subalternes. Dans sa carrière diplomatique, il sut faire briller le nom du Canada à l'étranger, et s'employa à promouvoir la paix et l'harmonie entre les nations. Enfin, comme gouverneur général, il consacra ses efforts à faire régner la bonne entente au sein de notre pays. Imbu d'un grand sens social, il fonda, il y a quelques années, l'Institut Vanier de la famille, fruit de son immense esprit d'initiative et de son prodigieux travail de recherches. Cet institut restera l'un des plus beaux monuments à sa mémoire, témoins constant de la vie féconde et bien remplie de ce grand gentilhomme. A titre de lieutenant-gouverneur de la province de Québec et en mon nom personnel, je désire offrir à Mme Vanier et aux membres de sa famille mes plus sincères sympathies."

Lesage : un homme internationalement estimé

HULL (de notre envoyé spécial) — C'est avec une profonde émotion que M. Jean Lesage a rendu hommage hier à la mémoire du gouverneur général. "La nouvelle du décès du général Vanier m'a profondément bouleversé. En effet, depuis au-delà de 20 ans, le gouverneur général m'a toujours traité comme un fils. Lui-même et Mme Vanier nous ont toujours un peu considérés, ma femme et moi, comme leurs enfants. "Je l'ai connu au cours de la guerre lorsqu'il était commandant du district militaire de Québec. Ce fut un valeureux soldat, un très grand soldat au cours des deux guerres mondiales. "Durant le dernier conflit mondial, il a dû remplir à Québec des fonctions extrêmement délicates. Il avait à faire face aux difficultés causées par l'établissement du service militaire obligatoire. Dans les moments difficiles, il a démontré le sens profond d'humanité qui était le sien; il a réussi, grâce à ses qualités, à surmonter les profondes blessures qu'avaient pu laisser au Québec l'établissement du service militaire obligatoire. "Puis, il a été notre ambassadeur. Je le vois à Paris, dans les années '50, 51 et 52. Il donnait tellement de lustre au blason du Canada ! Il était internationalement estimé. Il était bon, fin causeur, humain... "Il fut le premier canadien français à accéder au poste de gouverneur général. C'était un parfait gentilhomme, un homme hautement civilisé. Nous avons été fiers de lui. Il a honoré le Canada tout entier et les Canadiens français. Et c'est une grande perte pour nous. Nous perdons un ami qui nous a souverainement honorés." Les quelque 300 personnes qui étaient venues entendre M. Lesage ont observé une minute de silence à la mémoire du gouverneur général.

Drapeau : témoin de nos nobles traditions

A Montréal, le maire, M. Drapeau, a émis la déclaration suivante : "La ville de Montréal s'associe à la tristesse que ressentent tous les Canadiens à la nouvelle de la mort soudaine de Son Excellence le gouverneur général du Canada, le général Vanier. Tous mes concitoyens se rappelleront que le distingué disparu était originaire de notre ville, témoin également des débuts de sa brillante carrière. Tour à tour soldat et diplomate, le général Vanier s'était élevé aux plus hauts échelons dans ces deux domaines du service public. Et sa nomination au poste de gouverneur général avait été un couronnement digne de sa magnifique contribution à notre vie nationale. Ses admirables qualités de coeur et d'esprit, son inaltérable courtoisie, son sentiment profond du devoir et son indéfectible attachement aux vertus familiales lui avait valu le respect et l'affection de tous les citoyens de notre pays, en particulier ceux du Canada français dont il personnifia ainsi les plus nobles traditions".

Le cardinal : Dieu habitait dans sa maison

Le cardinal Léger a pour sa part déclaré à Montréal :

"La brusque disparition du Général Vanier sera vivement ressentie par ses amis qui sont nombreux tant dans notre pays qu'à l'étranger. Les uns, à l'occasion de ce deuil, feront ressortir l'intégrité de l'homme, d'autres loueront la vaillance du soldat et la dignité du diplomate, tous devront reconnaître son entier dévouement envers son pays...

Ceux qui ont connu intimement Monsieur Vanier seront unanimes à reconnaître la densité de sa foi chrétienne. La présence de Dieu était son milieu habituel et nous n'exagérons pas en affirmant que le Seigneur habitait dans sa maison. Sa confiance en la Providence était contagieuse et encore ici, nous pouvons affirmer que le Seigneur soutenait son bras pour lui permettre de marcher sur la longue route, parfois abrupte, qu'il dut parcourir. Il savait cependant que la fin viendrait et il sera allé à la rencontre de son Maître dans la joie de l'accomplissement de la volonté de son Dieu qu'il servit avec une conscience forte et délicate. Jusqu'à la fin, il aura rempli ses hautes fonctions avec un sens aigu des responsabilités.

Whitton : Mme Vanier devrait lui succéder

OTTAWA. — Charlotte Whitton a suggéré au premier ministre, M. Pearson, de recommander la nomination de Mme Pauline Vanier, femme du gouverneur général décédé, au poste que détenait son mari. Mlle Whitton a envoyé un télégramme à cet effet au premier ministre. Mme Vanier est âgée de 68 ans. Selon l'ancien maire d'Ottawa, Mme Vanier pourrait remplacer le général Vanier, dont le mandat comme représentant de la reine au Canada avait été prolongé. Mme Vanier deviendrait alors la première femme à représenter la reine comme gouverneur général dans le Commonwealth.

Dans son message au premier ministre, Mlle Whitton fait ressortir le fait que Mme Vanier est absolument compétente et possède la personnalité, le charme et l'expérience pour représenter la reine, "ce qu'elle a déjà fait dans le passé au cours de sa carrière diplomatique". En outre, affirme Mlle Whitton, la nomination de Mme Vanier s'expliquerait bien du fait qu'elle n'est pas seulement une servante de la souveraine, mais aussi une amie.

Montréal

(Suite de la première page)

n'hésite pas à dire que cette convention collective est unique en Amérique du Nord dans le domaine de la fonction publique. Les droits, les privilèges, la protection qu'ont obtenus les membres du syndicat sont incomparables et nous mettons au défi de trouver dans la fonction publique en Amérique du Nord des avantages comparables particulièrement pour ce qui concerne les dispositions les plus importantes d'une convention collective dans la fonction publique à savoir : ancienneté, promotion, description et évaluation des fonctions, éthique professionnelle, mode de règlement des griefs, modalités de l'arbitrage, abolition des fonctions et changements technologiques, commission du service civil, critères relatifs aux griefs de classification, bourses d'études, etc. Enfin dans tout litige prévu par la convention collective, le fardeau de la preuve incombe toujours à la ville."

Iran

(Suite de la page 16)

pyjama rayé de pensionnaire d'hôpital. L'évanouissement était pour lui une méthode politique. Quand son interlocuteur lui résistait, quand les choses n'allaient pas à son gré, il perdait connaissance ou feignait de le faire. La part de la comédie était considérable dans son comportement. C'est qu'il voulait incarner aux yeux de son peuple le "juste souffrant" personnage cié de la tradition mystique du chisme persan qui est la religion de la grande majorité des Iraniens.

L'armée intervint en faveur de Mohamed Reza Pahlavi et Mossadegh en 1954 se retrouva en Haute Cour. Le procureur devait requerir la peine de mort, mais le tribunal le condamna seulement à trois ans de détention qu'il accomplit dans une prison militaire avant d'être assigné à résidence dans son village.

Cette clémence fut motivée par une intervention du chah qui devait dire plus tard : "Mossadegh a incarné bien ou mal une aspiration nationale. On ne condamne pas à mort les aspirations nationales."

Revaloriser

(Suite de la page 7)

En outre M. Pierre Laporte a suggéré que les comités permanents de la Chambre, comme le comité de l'éducation ou des comptes publics, soient vraiment permanents, et que leur convocation ne soit pas laissée au bon vouloir du gouvernement. Il a signalé que depuis le début de la session en cours deux importants projets, le bill 25 et un projet modifiant le régime d'aide aux étudiants, ont été soumis à la Chambre sans que le comité de l'éducation en soit saisi; bien plus, le gouvernement a refusé de l'en saisir.

Pour assurer la permanence des comités — "qu'il faudra bien un jour se résigner à désigner correctement du nom de commission" — M. Laporte propose que leurs présidents ne soient pas nécessairement des députés du parti ministériel, mais qu'on partage les présidences de comité au prorata des députés élus en Chambre, de manière à ce que les instruments de la législature reflètent vraiment les choix exprimés par les législateurs.

Le député Jérôme Choquette a décrit les difficultés du député qui se trouve repoussé loin des centres de décision en raison de l'évolution de la situation politique : avec l'intervention croissante de l'Etat dans la vie de la communauté, le gouvernement prend de l'importance, mais c'est le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le cabinet, qui assume ce nouveau rôle avec l'aide des technocrates.

D'autre part, poursuit M. Choquette, les classes sociales s'organisent en groupes de pressions — syndicats ouvriers ou agricoles, parents, consommateurs — et ces groupes de pression traitent directement avec l'exécutif, plutôt qu'avec les députés.

Il reste au député deux rôles : celui de contester les principes qui inspirent les lois, de manière à faire valoir en Chambre les diverses perspectives politiques qui existent dans la société; celui de vérifier le détail de la législation, de manière à améliorer certaines clauses de projets de loi. Ces rôles semblent contradictoires, le premier étant partisan et le second technique, mais le conflit est inévitable dans la vie politique.

Le député Robert Bourassa a enfin donné le point de vue d'un homme qui a été naguère "technocrate" et qui est devenu depuis sept mois un législateur. Il a reconnu qu'en changeant de statut, il a modifié ses perspectives sur la politique, et comprend mieux maintenant le poids de la réalité et des problèmes humains sur les grands projets administratifs.

Les problèmes complexes justifient sans doute l'influence croissante des technocrates, groupe essentiel à tout gouvernement moderne, poursuit M. Bourassa. "Si, aux yeux de certains, leur emprise dans l'administration a paru trop grande ces derniers temps, ils ne peuvent d'aucune façon en être blâmés car ils ont tout simplement accompli leur travail qui est de fournir aux gouvernants les données de la situation et, le cas échéant, des éléments de solution. Mais c'est à ces derniers de prendre les décision à la lumière de ces informations et de ce qu'ils jugent être les besoins de la communauté."

La France a opté

(Suite de la première page)

en effet la Fédération se serait trouvée en position de force par rapport aux communistes. Ce n'est pas le cas d'après les résultats enregistrés au moment où ces lignes sont écrites. On doit noter incidemment une petite percée du Parti socialiste unifié qui présentait peu de candidats mais qui a sensiblement amélioré ses positions dans un certain nombre de circonscriptions. C'est ainsi que par exemple on peut s'attendre à l'élection de M. Mendès-France au second tour à Grenoble.

Le Centre démocrate est la vedette du scrutin. En effet, on enregistre en ce qui le concerne un tassement assez sensible. Les amis de M. Lecanuet n'ont pas remporté le succès qu'ils escomptaient. Ils ont été laminés entre la gauche et la 5e République. Cet échec, relatif, tient probablement à leurs positions assez ambiguës. Dans les derniers jours de la campagne électorale, M. Lecanuet avait laissé entendre à de multiples reprises qu'à certaines conditions ses amis pourraient rallier la majorité pour l'infléchir dans un "sens plus européen". Les électeurs ont peut-être pensé que le Centre démocrate ne présentait pas assez d'originalité par rapport à la 5e République et lui ont préféré celle-ci d'autant plus facilement que les questions de politique étrangère paraissent avoir joué un rôle très faible dans la campagne.

LE DEUXIEME TOUR

Que se passera-t-il au second tour ? On n'attend pas de grands bouleversements. Bien sûr, beaucoup de choses dépendent du jeu des désistements. On le sait, un accord de désistement avait été conclu entre le parti communiste et la Fédération de la gauche qui prévoyait que chaque candidat de gauche se désisterait en faveur du candidat le mieux placé. Mais cet accord prévoyait une clause restrictive d'examen des cas particuliers. En fait on pouvait le penser lors de la campagne électorale, et cela se confirme dans les premières réactions des personnalités politiques; il existe à propos de cet accord des divergences d'interprétation.

Pour le Parti communiste, le mieux placé c'est celui que l'arithmétique a placé en tête. Du côté de la Fédération on fait valoir que dans de nombreuses circonscriptions, l'arithmétique n'est pas une bonne référence : en effet, un certain nombre d'électeurs de la Fédération ne voteront jamais communiste, tandis que le candidat de la Fédération, même s'il est arrivé derrière le candidat communiste, pourrait s'il se maintenait et s'il bénéficiait des voix de l'extrême-gauche l'emporter, car les voix du centre dans un certain nombre de cas ne lui feraient pas défaut. Beaucoup de choses dépendent donc de l'interprétation que les communistes feront de l'accord et de la souplesse qu'ils manifesteront à l'égard de la Fédération de la gauche ; on devrait être assez rapidement fixé.

Quant au Centre démocrate, il semble que là où il n'est pas bien placé, ses électeurs reporteront leur voix sur le candidat gaulliste. On attend donc un maintien de l'actuelle majorité. Certains prévoient même une montée sensible : alors que celle-ci comptait 245 députés sortants, diverses prévisions parlent de 255 à 280 sièges. Mais il est encore trop tôt pour faire des pronostics sérieux.

Ce sont les désistements qui décideront dans la plupart des cas de la physionomie du deuxième tour.

Johnson est fort

(Suite de la première page)

Abordant plus précisément la question du financement des partis politiques, M. Johnson a loué le système de l'UN de tenir des diners-bénéfices à $50 du couvert comme celui-ci et comme celui tenu dans la métropole le dimanche précédent.

"Ce n'est pas de l'argent qui vient de puissances occultes; c'est de l'argent qui vient du peuple" a lancé M. Johnson ajoutant que l'argent ainsi recueilli "permettra à l'Union nationale de rester au service du peuple, de n'avoir pas d'autre maître que le peuple."

Parti du peuple

Il a poursuivi en disant que pendant que d'autres partis parlent de démocratiser leurs finances, l'Union nationale agit: "Pendant que d'autres font des thèses, vous faites des chèques."

Tout comme à Montréal la semaine dernière, le chef de l'UN a précisé à plusieurs reprises au cours de son discours d'une dizaine de pages que son parti était celui du peuple.

"Un parti qui veut faire la politique du peuple doit être financé par le peuple", a-t-il indiqué.

Une fois encore, M. Johnson a lancé un appel aux autres partis en rappelant, en même temps, que l'UN était née en 1936 d'une alliance entre des libéraux dissidents et des conservateurs québécois voulant rompre avec les partis fédéraux.

"Voilà pourquoi il y a place, dans l'Union nationale, pour tous les vrais Québécois, sans distinction d'étiquette politique. Que vous soyez libéraux, conservateurs, créditistes ou néo-démocrates à Ottawa, cela ne changera rien à l'accueil qui vous sera faite dans un parti totalement et exclusivement consacré au service de la population du Québec."

Finalement, M. Johnson a souligné aux convives que dès que son parti aurait un peu de répit, les membres du Conseil national seraient convoqués en journée d'étude en vue de faire une revue de la situation et d'aviser aux retouches qui pourraient être apportées aux structures ou à la constitution du parti.

Des mesures pour stimuler la recherche

OTTAWA. — L'Engineering Institute of Canada propose au gouvernement plusieurs mesures propres à encourager et à stimuler la recherche au Canada. Dans un mémoire soumis hier au ministre de l'industrie, M. Drury, l'Institut propose l'institution de "prix du Canada", analogues quant au prestige et à la valeur en dollars au prix Nobel, et qui seraient attribués pour la réalisation d'une oeuvre remarquée en matière technologique. Le mémoire suggère un abattement fiscal de 125 p.c. à l'égard de toutes dépenses faites aux fins de recherches industrielles au Canada, et un abattement fiscal de 150 p.c. à l'égard de tout projet de recherches effectué avec l'appui financier de l'industrie, mais dans un cadre académique, sous la direction d'une université.

L'Insitut suggère encore des abattements fiscaux à l'égard des redevances ou des bonis attribués à des inventeurs : les scientifiques du gouvernement recevraient la moitié des redevances payables à l'égard d'inventions brevetées dont ils seraient les auteurs.

Le mémoire propose que la formation au niveau doctoral puisse se poursuivre en milieu industriel plutôt qu'en milieu universitaire exclusivement, comme c'est présentement la règle. Enfin, l'Engineering Institute propose que soient octroyées des bourses annuelles de $4,500 à tout étudiant qui poursuit des études au niveau d'un PhD dans un secteur scientifique ou technique.

M. John Robarts sera de retour

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario sera de retour à son bureau du parlement dimanche soir ou tôt lundi matin, a-t-on annoncé hier. M. John Robarts travaillera comme d'habitude, a précisé un porte-parole, et il donnera une conférence de presse lundi matin. Admis à l'hôpital le 14 février, M. Robarts en est sorti le 23 après avoir été déclaré de nouveau en bonne santé ; les médecins lui ont cependant conseillé de se reposer pendant une dizaine de jours. La maladie du premier ministre a été diagnostiquée comme étant une hernie du diaphragme.

Le rapport est en vente: $40 l'unité

Le rapport de la Commission d'enquête sur la fiscalité au Canada est en vente chez l'Imprimeur de la reine. L'édition complète, qui comprend six volumes et 2,600 pages, se vendrait $40 l'unité. Une édition abrégée est également en vente ; son prix serait de $24 l'unité.

Dès vendredi matin, les journalistes ont eu à leur disposition un résumé du volumineux rapport qui prenait la forme de 31 communiqués différents comprenant un total d'environ 205 pages. On ignore si cette édition très succincte du rapport est mise en vente.

Une signalisation bilingue dans les parcs canadiens

OTTAWA — Les parcs nationaux du Canada d'un ocean à l'autre afficheront un jour une signalisation bilingue, a appris le comité parlementaire du Nord canadien.

M. J.A. MacDonald, sous-ministre adjoint au Service des parcs, a dit que son ministère avait donné la priorité de la signalisation bilingue aux parcs des provinces atlantiques vu que plus de personnes francophones les visitaient. Mais le ministère a pris la décision d'installer la signalisation bilingue dans les provinces de l'Ouest à mesure que les panneaux existants auraient besoin d'être remplacés.

C'est M. Ian Watson, député libéral de Chateauguay-Laprairie, qui a soulevé cette question. Il a dit que les Québécois éprouvent souvent le sentiment d'entrer dans un pays étranger dès qu'ils sortent du Québec. Il n'y a pas de raison pour qu'ils aient cette impression dans les parcs nationaux. Il devrait y avoir un personnel bilingue à leur disposition, particulièrement dans les parcs les plus achalandés comme Banff et Jasper.

M. MacDonald a donné comme explication que le ministère éprouvait des difficultés à recruter du personnel bilingue mais que, néanmoins, il allait de l'avant dans l'établissement du bilinguisme.

Le juge

(Suite de la première page)

question notamment de l'avenir du vieux général. Ami personnel de M. Vanier, le premier ministre s'est contenté de rappeler les qualités du grand homme dont la carrière et la sienne furent singulièrement entremêlées. A "Canada House", à Londres, M. Pearson fut son subalterne. Ambassadeur du Canada en France, M. Pearson était alors ministre des affaires extérieures. Premier ministre, M. Pearson devient de nouveau son subalterne, M. Vanier ayant été proclamé vice-roi.

La décision de M. Vanier d'occuper ses fonctions tant et aussi longtemps que sa santé le lui permettrait — ce dont il fit part à M. Pearson vendredi soir — laisse croire que le gouverneur général sentait déjà sa fin prochaine. Il eût préféré, semble-t-il, démissionner sur-le-champ pour ne pas courir le risque de voir sa santé s'aggraver davantage encore par suite de ses charges particulièrement lourdes en 1967.

On ignore quand le premier ministre recommandera un successeur à la reine Elisabeth. "Cela ne saurait tarder", a fait observer hier M. Pearson, cependant que les formalités des obsèques et du deuil national seront arrêtées aujourd'hui.

Le premier ministre Pearson a rendu hommage au gouverneur général dans les termes suivants :

"Aujourd'hui, nous pleurons profondément et sincèrement la perte de notre gouverneur général.

"Dans sa centième année, le Canada ne pouvait avoir un serviteur plus dévoué et courageux que le général Georges-Philias Vanier. Toute sa vie fut un exemple brillant. Il n'a jamais failli aux tâches qu'on exigeait de lui, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. Il fut, en effet, le "bon et fidèle serviteur".

"Le général Vanier était le descendant de l'un des premiers colons français du Canada. La fierté de ses origines ancestrales ne fut dépassée que par son attachement au Canada d'aujourd'hui et sa croyance indéfectible dans son unité et sa destinée. Il fut sans contredit l'homme de tout le Canada.

"Demain, les représentants du peuple canadien, assemblés au Parlement, rendront hommage à ce grand patriote, à ce chrétien sincère, qui a incorporé dans sa propre personne, dans toute sa vie et son caractère, tout ce qu'il y a de mieux dans notre pays et tout ce que nous espérons pour le Canada.

"Nous pensons également aujourd'hui à madame Vanier et à sa famille.

"Madame Vanier fut la partenaire parfaite pour notre gouverneur général. Tous ceux qui l'ont rencontrée ou qui l'ont connue, ont toujours apprécié sa condescendance, sa grande délicatesse et sa bonté. Nous lui exprimons ainsi qu'aux membres de sa famille nos plus profondes condoléances".

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de **CHAGNON LTEE**, ayant sa principale place d'affaires en la Cité de St-Léonard, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 20 février 1967, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 21 février 1967, sous le no. 1960934.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Archambault de Ste-Rose Limitée, dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 3e jour du mois de février 1967, et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval (Ste-Rose), P.Q., le 14e jour du mois de février 1967, sous le numéro 241319.

Daté à Montréal, P.Q., ce 17e jour du mois de février 1967.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES PZC-67-10064

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 21 mars 1967

Zone centre

NETTOYAGE ET PEINTURAGE DE PYLONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 1er mars 1967

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24ième jour de février 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Morris Atlas Mfg. Co. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28ième jour de février 1967, sous le numéro 1371137.

Ce 2ième jour de mars 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 726840

PAUL MAURICE DE GRANDPRE, épicier, domicilié à Sorel, district de Richelieu,
Demandeur
vs
ONIL THERIAULT, résidant à 73 rue Champêtre, Montréal-Est, District de Montréal,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ONIL THERIAULT est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 2 mars 1967.

NORMAND DESROCHES,
protonotaire adjoint

PINARD, PIGEON, PARÉ, CANTIN & PEPIN,
Avocats,
200 ouest, St-Jacques,
Montréal.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 721851

DAME DORA MARION O'BRIEN, épouse commune en biens de NORMAN WILFRED PROVENCHER, des Cité et District de Montréal, résidant à 1935 rue St. Antoine, App. 11,
Demanderesse
vs
NORMAN WILFRED PROVENCHER, vendeur, de Duvernay Est, District de Montréal, résidant à 7339 Boul. Lévesque,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NORMAN WILFRED PROVENCHER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 3 mars 1967.

RAYMOND PILON
protonotaire adjoint

RALPH A. COHEN,
Avocat,
Suite 200, 1255 Carré Phillips,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 723519

OVILA MAROTTE, rentier, domicilié et résidant à Laprairie, district de Montréal,
demandeur
vs
LES HERITIERS DE DAME MARY LOGAN, veuve de Robert Weir, de son vivant domiciliée et résidant à 3811, rue Cool, Verdun, district de Montréal,
défendeurs
et
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LAPRAIRIE,
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs LES HERITIERS DE DAME MARY LOGAN sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Montréal, le 1er mars 1967.

NORMAND DESROCHES,
protonotaire adjoint

MONETTE, FILION, CLERK, MICHAUD, BARAKETT & LEVESQUE,
Avocats,
159 ouest, rue Craig,
Montréal.
Procureurs du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 32517

ROBERT FRANKL, marchand de la cité et district de Montréal (3241 Forest Hill),
demandeur
vs
TIBOR KENNEDY, de la cité et district de Montréal,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur TIBOR KENNEDY est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale à son intention.

Montréal, le 2 mars, 1967.

Bernard FIGLER
greffier adjoint, C.P.M.

Me David Kirshenblatt,
Avocat,
1010 Ste-Catherine ouest,
Suite 622,
Montréal, P.Q.
procureur du demandeur.

APPEL D'OFFRES

THE PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER ST. MARTIN CHOMEDEY, CITY OF LAVAL

The Protestant School Board of Greater St. Martin recevra, jusqu'à 8:00 p.m., le mardi 28 mars 1967, des offres de prix pour la construction d'une Ecole Elémentaire de vingt-trois classes devant être érigée sur un terrain situé rue Churchill à Chomedey.

Les soumissions seront cachetées et adressées à the Protestant School Board of Greater St. Martin, 4375 ouest, rue Notre-Dame, Chomedey, Cité de Laval, et porteront sur l'enveloppe "TENDER FOR THE CONSTRUCTION OF AN ELEMENTARY SCHOOL, CHURCHILL STREET; CHOMEDEY".

Les soumissions devront être faites sur la formule préparée par l'Architecte et devront inclure un chèque de CINQUANTE-CINQ MILLE ($55,000.00) dollars visé par une Banque à charte Canadienne et fait à l'ordre de The Protestant School Board of Greater St. Martin, ou d'un BON DE GARANTIE (BID BOND) pour un montant égal à DIX POUR CENT (10%) du montant de la soumission, lequel BON devra comporter l'assurance d'une GARANTIE D'EXECUTION (PERFORMANCE BOND) égale à CINQUANTE POUR CENT (50%) du prix de la dite soumission de l'Entrepreneur. Toute soumission n'étant pas accompagnée de tel chèque ou tel bon ou encore faite contrairement aux instructions et à la formule de l'Architecte ne sera pas acceptée. Dans le cas des travaux de mécanique et l'électricité, les réglements du Plan Dépositaire seront en vigueur et les Entrepreneurs ne pourront s'y soustraire.

Les soumissions seront pour un prix à forfait pour l'entier de l'entreprise, compris les ouvrages de mécanique et d'électricité et comporteront la clause dite "ESCALATOR" soit pour matériaux, soit pour main-d'oeuvre.

Les Entrepreneurs-généraux, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en monnaie ou sous forme de cheque visé et fait à l'ordre de LAROSE LAROSE LALIBERTE & PETRUCCI, pourront obtenir de ces derniers, à leur bureau situé à 1255, boul. Laird (suite 280), Ville Mont-Royal, Tél. : 731-9611, les formules de soumission, plans et devis de l'école projetée.

Les plans et devis sont visibles au bureau de l'Association des Constructeurs de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal. Le dépôt pour les plans et devis sera remboursé aux soumissionnaires pourvu que ceux-ci rapportent le tout dans les huit (8) jours suivant l'ouverture des soumissions et que les documents soient dans les conditions mentionnées à la page 1 de la formule de soumission.

Lors de l'adjudication du contrat, considération spéciale sera accordée aux soumissionnaires qui, dans l'opinion de l'Architecte, auront présenté la liste de sous-traitants les mieux qualifiés pour l'exécution des travaux.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

R.A.R. TODD
Secrétaire-trésorier

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux par M. Thibault, murs et plafonds $6.00, planchers $3.00, service régulier $13.00. Tél. : **849-3973**. 10-3-67

ANTIQUITES

ANTIQUITES CANADIENNES Armoires, tables, chaises, banc-lit, lave-mains, commodes, lits fauteuil, coffres, chandeliers, berçante à deux, etc. Vieux de 100 à 250 ans. Particulier. Bas prix.. Tél.: **671-2276**. 9-3-67

A VENDRE

Hôpital privé, édifice à l'épreuve du feu. Ecrire Case postale **112**, Pointe-aux-Trembles. 7-3-67

AUTO A VENDRE

Volskwagen 1500, 21000 milles, parfait état, $1500. Paiements faciles. Tél.: **279-9248**. 8-3-67

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421**. JNO

DIVERS

ASSURANCE AUTOMOBILE, service 24 hres. Aucun cas refusé. Tél.: **667-0844**. 7-4-67

Avez-vous besoin d'une garde-malade pratique. Téléphonez : Ecoles des Infirmières Pratiques du Québec, **937-6328**. J.N.O.

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tél.: **845-0401**. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Toxédos $20, complets en terylène $25, complets tissu peigné $10, $20 $30 ; imperméables $8, $10; manteaux demi-saison $15 ; vestons de sport $10, $15 ; pantalons $3, $6.50, etc. J.N.O.

MAISON A VENDRE

Près Ste-Adèle. Maison de campagne neuve et luxueuse, 3 étages, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain, chauffage électrique, 2 foyers, toute meublée, piscine privée, donnant vue sur grand lac, montepente, $18,000. — $98. par mois. Tél.: **731-3501**. 18-3-67

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veuts, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Enr., tél.: RA. **9-0680**. Pour inscription, envoyer $2.00 à Case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 7-3-67

PRETS HYPOTHECAIRES

Argent sur propriété. 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. — **729-4332**. J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

Papineau angle boul. St-Joseph et Laurier, face théâtre, 3 étages, commerce en bas. Tél. : **387-2133**. J.N.O.

LAVAL — Bungalow 4 appartements, 3 appartements au sous-sol finis. Près centre d'achats, église, écoles, grand terrain. Aubaine $12,000. Tél.: **665-4493**. JNO

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple, dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2532

Lisez et faites lire "Le Devoir"

L'EXP

Les Tchèques cherchent à vendre

Les Tchécoslovaques qui, comme tous les participants étrangers à l'Expo de Montréal aimeraient bien se défaire de leur pavillon sans avoir à le démolir à grands frais, viennent de dévoiler leurs intentions. Loin d'essayer, comme l'ont fait plusieurs pays d'"offrir" aux Montréalais leur pavillon, se préparant ainsi à leur faire cadeau, dans la plupart des cas, d'un éléphant blanc, les responsables de la participation tchèque ont carrément entrepris de le vendre.

"Des pourparlers sont actuellement en cours avec deux consortiums financiers canadiens qui envisagent d'acquérir le pavillon et de le transformer en une exposition permanente qui s'appellerait Mini-Expo 67", fait savoir le commissaire général adjoint Zdenek Koudelka. Selon le communiqué diffusé samedi par la participation tchécoslovaque, les acquéreurs auraient l'intention d'exposer, dans ce pavillon dès lors permanent "les objets les plus intéressants exposés par les pays participants à l'Expo 67". De plus, le local servirait annuellement de cadre à des expositions de caractère culturel et scientifique.

Mais les révélations de M. Koudelka s'achèvent sur un paragraphe subtilement "menaçant". Il y est dit en effet que **si les choses ne devaient pas s'arranger avec la ville de Montréal** (propriétaire du terrain), **"une forte possibilité existe que le centre d'exposition en question s'établisse à Toronto"** puisque aussi bien l'un des consortiums intéressés à l'achat du pavillon a son siège social à Toronto.

Leur Pavillon à Montréal ou à Toronto

Le pavillon tchécoslovaque est effectivement préfabriqué et pourrait facilement être démonté et remonté à Toronto ou ailleurs... à Prague par exemple. C'est de plus, en dépit qu'il soit préfabriqué, une construction quasi définitive. Il a du reste coûté cinq millions de dollars et c'est la raison pour laquelle la participation essaie de le revendre.

Dans ce projet, quelque chose laisse rêveur: pourquoi le gouvernement tchèque, qui a d'autre part loué à grands frais des locaux dans le nouveau centre international du commerce de la Place Bonnaventure, n'aurait-il pas conservé son pavillon à Montréal (pas nécessairement sur les terrains de l'Expo) pour en faire une sorte de "Maison de Tchécoslovaquie".

La nouvelle des intentions tchécoslovaques en la matière remet en question l'usage éventuel de l'ensemble des pavillons construits sur les îles et la presqu'île de l'Expo. Un comité a été créé qui devait examiner les possibilités d'emploi de cette cité dans la ville. On se souvient du projet d'université internationale qui connait autant d'opposants que de partisans.

Il est évident que le projet devrait être examiné dans son ensemble, qu'on ne peut guère envisager de conserver quelques pavillons seulement dont l'entretien et l'usage seraient d'autant plus compliqués qu'ils seraient disséminés sur le terrain.

Il reste à souhaiter que le comité se réunisse bientôt et fasse quelques premières suggestions.

en devenir

PAR YVES MARGRAFF

Une quarantaine de chefs d'Etat seront reçus à Québec, en 1967

QUEBEC — Le chef du protocole au gouvernement de la province, M. André Patry, a rendu public à Québec, le programme-type de séjour qui a été établi pour les chefs d'Etat qui visiteront la capitale provinciale à l'occasion de l'Exposition universelle.

L'annexe de ce programme précise que la sécurité des chefs d'Etat ou de leurs représentants serait assurée, durant leur séjour dans la ville de Québec, par la Sûreté du Québec.

La quarantaine de chefs d'Etat, dont la visite est prévue cette année, séjourneront à Québec une journée à titre d'invités du premier ministre et des membres du Conseil exécutif de la province.

Le gouvernement leur offrira un dîner officiel; ceux qui ne pourront venir à Québec seront reçus à un dîner officiel à Montréal conjointement par les autorités municipales de la métropole et celles du gouvernement.

Programme

Voici le programme-type du séjour à Québec:

14 heures: accueil à l'aéroport par le lieutenant-gouverneur ou le premier ministre;

16 heures 30: le visiteur se rend au château Frontenac où il sera logé avec les membres de sa suite;

17 heures 30: le lieutenant-gouverneur offre une réception;

18 heures: le visiteur officiel et sa suite retournent au château;

20 heures 30: le visiteur assiste à un dîner d'Etat au café du Parlement;

Le lendemain, le premier ministre ira présenter ses hommages au visiteur dans sa suite au Château Frontenac et lui remettra, ainsi qu'à son épouse, un souvenir offert par le gouvernement.

La visite officielle se terminera par une réception à l'hôtel de ville par le maire et les conseillers municipaux.

Johnson n'a pas d'objection à ce que la Corporation de gaz passe à une firme ontarienne

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a laissé entendre à Québec qu'il ne voyait aucun inconvénient, du moins pour le moment, à ce que la Northern and Central Gas Co. Ltd., achète le contrôle de la Corporation du gaz naturel du Québec.

"Ce que la province veut avant tout, c'est avoir plus de gaz et à meilleur marché", a dit M. Johnson à un journaliste qui l'interrogeait, à l'issue de la séance du comité des bills privés, sur la transaction projetée.

On sait que la Northern and Central Gas Co. Ltd., une société ontarienne, a offert à la Corporation du gaz naturel du Québec, de se porter acquéreur de 2,150,000 de ses actions au prix de $14 chacune, ce qui lui assurerait 60 pour cent des actions en circulation de la CGNQ.

Le premier ministre a dit que la presque totalité des actions de la Corporation québécoise étaient détenues par des sociétés canadiennes et que seulement 25 pour cent l'étaient par les Québécois.

Il a ajouté que, selon certains rapports, cette transaction serait avantageuse pour la Northern and Central Gas Co. "qui a un pouvoir d'achat important, parce que, avec les autres territoires qu'elle dessert, elle pourrait faire de meilleurs prix".

M. Johnson a par ailleurs rappelé que la Corporation du gaz naturel du Québec est une société privée et qu'en conséquence elle pouvait vendre ses actions à qui elle le voulait.

La compagnie ontarienne a précisé que son offre était valable jusqu'au 23 mars, mais qu'elle pouvait être prolongée de deux semaines.

Elle a aussi fait savoir qu'elle ne promettait pas d'acheter un lot d'actions de la corporation du gaz naturel du Québec, si ce lot était inférieur à 2,150,000. Si le nombre était supérieur, la compagnie ontarienne pourrait prendre les actions supplémentaires au prorata.

Un mémoire des omnipraticiens sur la sécurité sociale

QUEBEC (DNC) — La commission d'enquête sur la sécurité sociale des étudiants qui a été instituée par l'Association générale des étudiants de l'université Laval vient de recevoir le mémoire de l'association des omnipraticiens de Québec.

Les médecins recommandent que le régime d'assurance-maladie des étudiants de Laval, en plus d'être universel et complet, prévoit des examens médicaux, des procédés de diagnostic et des soins préventifs. Il prône donc l'établissement d'une clinique médicale sur le campus. Bien entendu, l'hôpital universitaire, une fois réalisé, pourrait répondre à ces besoins.

La recommandation des omnipraticiens rejoint celle qui a été formulée dernièrement par l'association professionnelle des optométristes du Québec devant la même commission. Les optométristes avaient fait remarquer qu'un service complet nécessitait l'établissement d'une "équipe moderne de santé".

La commission d'enquête doit remettre son rapport au milieu de mars.

Lesage : il se peut que le conseil législatif disparaisse de par la volonté de ses membres

par Michel ROY

Il se peut que les conseillers législatifs libéraux proposent eux-mêmes l'abolition de la Chambre haute, a déclaré samedi M. Jean Lesage qui s'adressait à la Fédération des étudiants libéraux du Québec, réunis en congrès à Montréal.

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles sa motion en ce sens avait été jugée irrecevable à l'Assemblée législative, le chef de l'Opposition a tourné en dérision l'argument invoqué par le premier ministre selon lequel une telle initiative relève du gouvernement puisqu'il s'agit d'une "prérogative royale". Comment ne pas rire, a-t-il dit, quand des hommes comme Daniel Johnson, Jean-Noël Tremblay, Gabriel Loubier et Marcel Masse se retranchent derrière une "prérogative royale".

Les deux partis, a-t-il rappelé, s'étaient engagés à abolir le Conseil législatif au cours de la campagne électorale. Mais il semble, a-t-il soutenu, que M. Johnson n'avait pas obtenu l'accord des conseillers législatifs de l'Union nationale. En Chambre, a expliqué M. Lesage, les libéraux ne voulaient pas "embarrasser le gouvernement" ni rechercher des avantages électoraux en proposant cette motion. Ils voulaient seulement accorder à tous les députés l'occasion de donner suite au voeu que les deux partis avaient exprimé au cours de la campagne. Le chef de l'opposition a précisé qu'il demandait seulement à la Chambre de se prononcer sur le principe de l'abolition du Conseil. Après la deuxième lecture, la mesure aurait pu être déférée au comité parlementaire de la constitution où le gouvernement eût été en mesure de fixer toutes les modalités qui lui auraient paru souhaitables.

Par suite de ce revers à la Chambre basse, M. Lesage songe à prier le leader de l'opposition libérale à la Chambre haute, M. George Marler, de proposer une motion semblable. "Tous les conseillers législatifs libéraux, à l'exception d'un seul, a-t-il dit, seraient favorables au principe de l'abolition. Et nous verrons bien alors ce que feront les conseillers législatifs de l'Union nationale."

L'action des jeunes

D'autre part, s'efforçant de préciser le rôle politique et social des jeunes en politique, M. Lesage a suggéré la création de "l'Action sociale libérale étudiante".

"Cet organisme, a-t-il dit, comprendrait des jeunes étudiantes et étudiants libéraux qui seraient disposés à accomplir, durant leurs mois de vacances, un travail concret et précis pour notre parti, travail qui pourrait s'identifier à celui de l'animation sociale et auquel se grefferaient également des tâches concrètes au niveau de l'organisation politique des comtés, des paroisses et de chaque arrondissement de votation.

"Je pense que ce serait là pour notre parti et, en particulier, pour la jeunesse étudiante libérale, une façon concrète de travailler en collaboration avec les différents niveaux de pensée et d'action de notre parti; ce serait là aussi une excellente façon de préparer une relève munie de toutes les armes absolument nécessaires pour mener le combat qu'il nous faut mener contre une machine électorale qui ne recule devant aucun moyen pour tromper l'électorat".

Statut particulier

En matière constitutionnelle, M. Lesage a déclaré que son parti favorise la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec, compte tenu du fait, a-t-il dit, que "le Québec constitue la seule province à majorité française dans la Confédération".

"Nous croyons, a-t-il dit, que ce statut particulier doit prévaloir à l'intérieur d'une Confédération canadienne renouvelée qui réponde aux exigences du Canada du 20e siècle. Ce que nous voulons en définitive, c'est un Québec plus fort, plus fort que jamais à l'intérieur d'un Canada uni. Nous croyons qu'il s'agit là d'une position juste qui tient compte de tous les facteurs socio-économiques dans lesquels nous évoluons".

Le chef du parti n'a toutefois pas précisé la nature du statut particulier qu'il envisage ni indiqué les changements constitutionnels que celui-ci nécessiterait.

M. Lesage a en outre répondu aux accusations que M. Johnson avait portées contre le parti libéral lors du dîner-bénéfice de l'Union nationale, à Montréal, il y a huit jours. Le premier ministre avait soutenu que le parti libéral, à cause des allégeances de ses militants à d'autres partis fédéraux, n'était pas exclusivement québécois. Seule l'Union nationale, avait-il dit, est une formation entièrement québécoise.

"Vous vous demandez, a répondu M. Lesage samedi, quels gens intelligents peuvent oser soutenir une thèse qui signifierait, à toute fin pratique, que celui qui vote aux élections fédérales est un traître au Québec?" C'est une "vieille rengaine", a-t-il dit, "si chère au fondateur de l'Union nationale".

"Cependant, c'est ce même Johnson qui, en 1957, travaillait avec acharnement à faire élire le parti conservateur fédéral et, en particulier, son chef, John Diefenbaker dont les politiques anti-québécoises ont été à plus d'une reprise éprouvées. M. Johnson lui-même, MM. Paul Sauvé, Antonio Talbot, Jos.-D. Bégin et combien d'autres députés Union nationale, ont fait la campagne avec les conservateurs de Diefenbaker."

Du dîner-bénéfice de l'Union nationale, M. Lesage a dit qu'il s'est agi d'un "hold-up monumental" par lequel on a réussi "à imposer l'achat de 5,000 cartes de banquet".

Enfin, M. Lesage, répondant aux questions de son auditoire, a confirmé qu'il prévoyait des élections provinciales à l'automne car le gouvernement, a-t-il dit, redoutant une récession économique consécutive à l'Expo, voudra s'assurer un nouveau mandat avant que la situation économique ne s'aggrave et ne l'oblige à limiter encore davantage la réalisation de grands projets.

Revaloriser le rôle du député en changeant le régime parlementaire

Pour renouveler en profondeur le rôle du député, il faudrait des changements constitutionnels au régime parlementaire. Mais à l'intérieur du régime actuel il est quand même possible pour le député de prendre une importance beaucoup plus grande que celle qu'il a présentement. Voilà en substance le dénominateur commun des propos que cinq députés libéraux, dont deux anciens ministres, ont tenu hier au congrès de la fédération des étudiants libéraux du Québec.

M. Pierre Laporte a souligné que la "discipline du travail personnel est à la portée de tout le monde" et que si les députés se donnent la peine d'approfondir les questions et de se documenter, ils réussiront vite à s'imposer malgré les limites que leur fait subir la procédure parlementaire actuelle.

M. Paul Gérin-Lajoie a davantage insisté sur la nécessité d'un changement constitutionnel qui donnerait à notre régime parlementaire certaines des caractéristiques du régime américain, en séparant la fonction de député et celle de ministre. Avec la complexité croissante de l'administration, a-t-il dit, le ministre a besoin de tout son temps pour assimiler les problèmes et les solutions que proposent les spécialistes.

D'autre part en sortant les ministres de la Chambre, a poursuivi M. Gérin-Lajoie, on accroîtrait l'importance des députés dans l'élobaration de la législation. Les députés pourraient travailler à l'intérieur de comités qui seraient assistés d'un secrétariat permanent et de services de recherches.

Le député Yves Michaud a lui aussi traité de la nécessité de faire participer les députés à l'élaboration des lois. L'un des vices fondamentaux du régime présent, à son avis, c'est que les projets de loi sont préparés dans les cabinets de ministres, avec l'aide des technocrates, et quand ces projets arrivent en Chambre les députés sont forcés de se prononcer sur des questions qu'ils ne connaissent pas, en "non-instruits".

La discussion a permis de préciser que la constitution actuelle du parlement ne permet pas de soumettre des projets aux députés avant qu'ils ne soient devenus des projets de loi au sens strict. Présentement le seul moment où le député peut scruter un projet, c'est au sein d'un comité de la Chambre, alors qu'il a déjà un texte de loi en mains. Néanmoins on pourrait, comme le suggère M. Michaud, accroître les pouvoirs des comités en leur permettant notamment d'assigner les ministres et les hauts fonctionnaires ou technocrates (comme cela fait déjà à Ottawa).

(Suite à la page 6)

Réponse gratuite à toute question sur l'impôt fédéral:

879-5300

Au bout du fil, un conseiller qui comprend vos problèmes. Avant d'appeler, bien entendu, vous aurez vérifié que la réponse à vos questions ne figure pas déjà dans notre nouveau Guide fiscal... Mais si vous êtes vraiment en panne, nous nous ferons un plaisir et un devoir de vous aider. Nous sommes là pour cela. (Un dernier conseil: au moment de téléphoner, ayez sous la main votre formule... et un crayon!) Tout ce que nous voulons, c'est rendre votre déclaration d'impôt parfaitement compréhensible.

La formule d'impôt compréhensible

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL-MINISTRE: L'HON. E. J. BENSON

VB12265-FP

Élections françaises : légère progression de la majorité gaulliste

Les deux grands adversaires du débat : Georges Pompidou, premier ministre et leader de la majorité gaulliste et François Mitterrand, leader de la Fédération de la gauche, au cours d'une confrontation publique qui a marqué la campagne électorale. Le débat a eu lieu à Nevers. M. Pompidou, qui a remporté hier un net succès personnel, est à la tribune. (Photo Keystone)

Pompidou : nous continuons de la façon la plus nette

PARIS. — "Stabilité et même une certaine progression de la majorité", c'est ainsi que, peu avant minuit, M. Georges Pompidou, premier ministre, a commenté les résultats du premier tour des élections législatives françaises.

Relevant en outre "une stabilité" du parti communiste, "une bonne stabilité" de la Fédération, (gauche non communiste), mais "certainement un recul du Centre démocrate", le premier ministre a ajouté : "La Ve République continue de la façon la plus nette ; c'était ce que le général avait demandé au pays et aujourd'hui, c'est ce que le pays a répondu.

"Je vous rappelle qu'en 1962 on avait parlé d'un raz-de-marée. S'il y a eu à cette époque un raz-de-marée, c'est à peu près la situation actuelle. D'ailleurs, je n'aime pas cette expression. Je constate simplement qu'il y a certainement le maintien et même une légère avance de la majorité.

Le recul du Centre démocrate était prévisible. J'ose même dire que je l'ai annoncé à plusieurs reprises sans être d'ailleurs beaucoup cru.

Il était prévisible étant donné la position tout à fait hybride prise par ce mouvement.

Au total, on ne peut, d'ores et déjà, se prononcer sur le nombre de sièges.

Au premier tour la majorité obtient de plus nombreux succès que les autres formations dans lesquelles presque tous les leaders sont en ballottage.

Ce n'est que la semaine prochaine que nous pourrons nous prononcer.

Le premier ministre a conclu : "La Ve République continue de la même façon la plus nette".

Mendès - France en ballottage

GENOBLE. — M. Pierre Mendès - France, candidat P.S.U. et soutenu par la Fédération Mitterrand, est en ballottage favorable dans la circonscription de Grenoble.

Satisfaction de Soustelle

LYON. M. Jacques Soustelle, arrivé en 2e position derrière le candidat gaulliste a fait diffuser hier soir à Lyon une déclaration dans laquelle il se félicite de ce qu'il a appelé un "résultat inespéré" qui le place "en tête de tous les candidats de l'opposition". Il annonce qu'il maintient sa candidature et conclut:

"Entre les deux extrêmes, entre le parti communiste et le parti du pouvoir personnel, je représente évidemment le centre et j'appelle tous les démocrates, soucieux de liberté et de progrès, à s'unir autour de mon nom dimanche prochain, pour le respect de la constitution, pour la défense des libertés locales et du développement économique de notre région, pour notre chère ville de Lyon"

M. Jacques Soustelle a mené toute sa campagne depuis l'étranger où il réside.

M. Soustelle, ancien ministre, qui avait posé sa candidature depuis l'étranger où il est en exil depuis la guerre d'Algérie, arrive en effet en seconde position, avec 21.31 p.c. des voix derrière le candidat gaulliste qui recueille 37.13 pour cent des voix. Il y a ballottage vois il perait d'ores et déjà battu bien que les chiffres obtenus en sa faveur dépassent les prévisions.

M. Soustelle, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt, aurait bénéficié en cas d'élection de l'immunité parlementaire.

BUENOS AIRES — La nouvelle loi de défense civile promulguée samedi par le gouvernement militaire du général Ongania est la mesure d'exception la plus importante jamais prise en Argentine. Seuls, échapperont à ses dispositions les membres du corps diplomatique et les hommes se trouvant sous les drapeaux. Les observateurs estiment que cette nouvelle législation a été promulguée pour empêcher que la Confédération générale du travail puisse continuer à appliquer son plan de lutte destiné à mettre en échec la politique économique et sociale du gouvernement.

DÉCÈS

CHAUMONT. — A Montréal, le 4 mars 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Ferdinand Chaumont, époux de Rose-Anna Therrien, demeurant au numéro 1870 Beaugrand, père de Mlle Berthe Chaumont, de Mme André Simard, (Jeanne) et de M. Gérard Chaumont. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., 7895 Notre-Dame est, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le PC : pas d'alliance avec le Centre

PARIS. — Côté communiste, M. Georges Marchais a réaffirmé très rapidement dans une déclaration la tactique du parti communiste pour le deuxième tour : "Dans les circonscriptions où la gauche peut l'emporter, les partis de gauche bloqueront leurs voix sur le candidat le mieux placé, mais dans les autres cas, a ajouté M. Marchais, nous ne cautionnerons pas d'alliance avec la droite et maintiendrons nos candidats au second tour à la fois contre l'UNR et les autres réactionnaires."

Pour les observateurs, cette prise de position aura pour conséquence de faciliter l'élection de gaullistes dans les circonscriptions ou ceux-ci ont pour principal adversaire un candidat centriste.

L'enjeu est d'importance puisque sur les 486 députés que doit comporter l'assemblée moins d'une centaine seront élus à l'issue de ce premier tour.

M. François Mitterand, président de la Fédération de la gauche, a fait la déclaration suivante sur les antennes de RADIO-LUXEMBOURG :

"On ne peut pas comparer les résultats d'aujourd'hui avec ceux de 1962 parce que la Fédération n'existait pas à l'époque."

"Dès demain, je rencontrerai mes amis de la Fédération. Dans l'après-midi nous nous réunirons avec une délégation du parti communniste puis avec une délégation du Parti socialiste unifié (PSU). Nous ferons connaître mardi soir l'état de nos travaux et nous envisagerons de quelle manière nous pourrons reconquérir des sièges pour la République."

On sait qu'il existe sur le plan national un accord entre la Fédération de M. Mitterand, le parti communiste et le Parti socialiste unifié prévoyant le désistement des candidats de ces partis en faveur du mieux placé.

Position des ministres

Position des membres du gouvernement après le premier tour :

Onze ministres ont été élus ou réélus : MM. Georges Pompidou, Jean Foyer, Michel Debré, Edgar Faure, Raymond Marcellin, Alain Peyrefitte, Pierre Dumas, Yvon Bourges, André Bord, Charles de Chambrun et André Bettencourt.

Quinze ministres sont en ballottage : MM. Louis Joxe, Pierre Billotte, Maurice Couve de Murville, Roger Frey, Pierre Messmer, Christian Fouchet, Edgard Pisani, Alexandre Sanguinetti, Jacques Marette, François Missoffe, Jean de Broglie, Jean Charbonnel, Robert Boulin, Michel Habib-Deloncle et Roland Nungesser.

La presse parisienne et les élections

PARIS — Tous les journaux parisiens de ce matin consacrent leur première page aux élections législatives dont le premier tour vient de se dérouler et soulignent la très forte participation du corps électoral: 80 pour cent de votants.

"La majorité maintient ses positions" titre sur toute la largeur de sa page "LE FIGARO" (modéré) qui note en sous-titre: "Centre démocrate: recul sensible. Avance des communistes qui distancent la Fédération de la gauche."

"Les gaullistes maintiennent leurs positions" écrit de son côté "PARIS JOUR" tandis que le "PARISIEN LIBERE" titre: "La cinquième République nettement en tête avec 37 à 41 pour cent. M. Georges Pompidou et la plupart des ministres élus ou réélus dès le premier tour."

Pour "L'AURORE" (centre droit) généralement favorable au Centre démocrate de M. Lecanuet: "Premier tour: peu de changements. La composition de la nouvelle Assemblée dépendra des désistements."

Enfin "L'HUMANITE" (organe central du parti communiste français) titre sur toute la longueur de sa première page: "Le parti communiste gagne des centaines de milliers de voix."

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun
769-3871

MAURICE BUSSIERES, c.a.
Comptable agréé
Edifice La Survivance — St-Hyacinthe — Tél. 774-7410

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Ostiguy, C.A. — Yvon Normandin, C.A. — Paul-André Lachance, C.A.
Louis-P. Morin, C.A. — Michel Mallard, C.A. — Gaston Robitaille, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A. — Paul E. Mallette, C.A. — Jacques René de Cotret, C.A.
André St-Arnaud, C.A. — Gilles R. Normandin, C.A. — Robert R. Menard, C.A.
Bernard Proulx, C.A. — Paul René de Cotret, C.A. — André Roussel, C.A.
Jacques Latrémouille, C.A. — Léopold Beauchemin, C.A. — Jean J. Lecavalier, C.A.
Jacques Carrière, C.A. — André Massé, C.A. — Guy Lefebvre, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal — 866-2891
Ottawa · Québec · Drummondville · Nicolet
Trois-Rivières · St-Jérôme · Gatineau · Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Dawson, C.A. — J. F. Lewis, C.A. — C. A. Poissant, C.A.
D. P. Aitkens, C.A. — J. D. Hogg, C.A. — A. Galarneau, C.A.
D. M. Long, C.A. — A. C. Shackell, C.A. — H. J. Garbacz, C.A.
W. G. Hogg, C.A. — E. G. Ward, C.A. — P. Gauvreau, C.A.
L. Graves, C.A. — L. A. Wright, C.A. — D. Hoard, C.A.
Conseil : R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Hensley Bourgoulin, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Percy Auger, C.A.
Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A. — Marcel Imbeau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A. — Viannex Forget, C.A.
Dennis Bell, C.A. — Pierre Choulnard, C.A. — Pierre Barry, C.A.
Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A. — Adrien Côté, C.A.
Maurice Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Gilles Lévesque, C.A. — Pierre David, C.A. — Réal Auger, C.A.
Emile Mallette, C.A. — Robert Garibay, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A.
Emilien Gauthier, C.A. — Marthe Gauthier, C.A. — Jacques Miller, C.A.
Bertrand Laroche, C.A. — Jean-Guy Judd, C.A. — Roland Truchon, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Pierre Pharand, C.A. — Jean Pilon, C.A.
Clément Duchesne, C.A. — Paul A. Michaud, C.A. — Roland Lévesque, C.A.
Yves Beaulieu, C.A. — Denis Ménard, C.A. — Louis Lavigne, C.A.
Robert Blanchette, C.A. — Roger Joannette, C.A. — Jean M. Allard, C.A.
Jacques Trempe, C.A. — Jean Paucher, C.A. — André Lesage, C.A.
Pierre Vermette, C.A. — Gilles Beauvais, C.A. — Gérard Mongeau, C.A.
Marcel Moreau, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI 6 MARS 1967 CAHIER 2 / Pages 9-16

La balance des paiements, c'est un faux problème, de l'avis du président de la Banque Royale

LONDON — M. W. Earle McLaughlin, president du Conseil et président de la Banque Royale du Canada, a déclaré que le déficit du Canada dans sa balance des paiements était un faux problème.

"Demandez à n'importe qui dans la rue: Quel est le problème économique majeur auquel doit faire face le Canada? Vous avez de très bonne chance de recevoir comme réponse: Le déficit de la balance des paiements", a-t-il dit. Mais il s'agit là selon lui d'un mythe:

"En fait, ce qu'on désigne par notre déficit de la balance des paiements représente le plus grave faux problème jamais inventé par les Canadiens comme source d'angoisse nationale."

M. McLaughlin parlait lors d'un colloque à l'université Western. Il existe deux éléments importants qui constituent la balance des paiements: la balance du compte courant et la balance du compte de capital.

Le premier indique le surplus net ou le déficit dans l'échange de biens et de services. La balance du compte de capital est la venue ou la sortie de capitaux, d'obligations, d'actions et de monnaies enregistrées dans les réserves officielles.

"Or on nous offre une scène peu enlevante, où le Canada joue le rôle d'un personnage international pauvre, qui le chapeau à la main, quémande misérablement de l'argent pour payer ses dépenses folles dans ses importations.

"Pourtant, le Canada est peut-être second parmi les pays les plus riches au monde."

M. McLaughlin a rappelé que la balance internationale du Canada indiquait une dette de $19,300,000,000.

"Toutefois, presque les deux tiers de cette somme représentent des investissements bruts directs, qui se retrouvent surtout dans les filiales canadiennes de compagnies-mères étrangères, et constituant des montants qui ne devront jamais être remboursés," a-t-il précisé.

"Nous obtenons la venue d'un capital net, ou un surplus à notre compte de capital... parce que les investisseurs étrangers considèrent le Canada avec espoir. Cette venue de capitaux... indique bien la force économique du Canada, et n'est pas un signe de faiblesse.

"De plus, le surplus noté au compte de capital... doit être accompagné d'un déficit au compte courant."

Une bonne part des importations canadiennes ont été possibles grâce à la venue antécédente de capitaux étrangers. Un surplus au compte de capital et un déficit au compte courant vont main dans la main. "Il est impossible d'avoir l'un sans l'autre".

Si le Canada empêche la venue de capitaux étrangers, a-t-il noté, ce sera le sacrifice de notre prospérité actuelle et de notre croissance future."

Les Etats-Unis ont un surplus important dans leur compte courant, "mais grâce à... un processus de sélection, les Etats-Unis gagnent également un déficit de la balance des paiements" sur leur compte de capital.

"Avec le grand nombre de définitions actuellement en vogue, il serait théoriquement possible d'atteindre l'absurdité ultime, où tous les pays enregistreraient un déficit de leur balance des paiements, au même moment."

Licence d'enseignement secondaire

"Liste externe"

Cours d'été et cours radiodiffusés

UNIVERSITE DE MONTREAL
Faculté des lettres

5 mentions offertes

- langue et littérature françaises
- histoire
- géographie
- langue et littérature anglaises
- latin-grec (BA. exigé pour cette mention)

Conditions d'admission

- être un enseignant en exercice
- posséder un B.A., un brevet A ou subir avec succès un examen d'admission

Demande d'admission

- date limite d'admission : 1er avril 1967
- la demande doit être faite sur la formule officielle obtenue de la Faculté

Renseignements (par écrit)

Secrétariat de la Faculté des lettres
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.

Berlitz enseigne l'Italien rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES
Berlitz
Langues vivantes
288-3111

La "nouvelle gauche" pancanadienne et les relations canado-américaines

L'indépendance se fera par le socialisme ou ne se fera pas

Morin : Deux conditions minimales à la survie de l'expérience canadienne

par Jean FRANCOEUR

L'indépendance se fera par le socialisme, ou elle ne sera pas — ou du moins il ne vaut pas la peine qu'on la fasse.

Cette phrase n'est pas tirée de la dernière livraison de "Parti-Pris". Il s'agit plutôt d'une des idées-maîtresses du colloque de la "nouvelle gauche" (version pancanadienne) qui s'est tenu en fin de semaine, à l'université Sir George Williams, sous les auspices de la revue "Canadian Dimension", de Winnipeg. Il était question, on l'aura compris, de l'indépendance du Canada vis-à-vis l'empire américain. Cette indépendance, il ne faut pas compter sur les forces de l'ordre économique établi pour la faire ; elle se fera par un regroupement des forces de gauche, sous une étiquette d'ailleurs très large, réunissant plusieurs groupes de la mosaïque verticale" canadienne qui ont été jusqu'ici plus ou moins écartés du pouvoir. A cet égard, l'exposé de M. Charles Taylor, candidat NPD aux dernières élections fédérales, a été particulièrement significatif.

L'indépendance se fera par le socialisme, a-t-il dit, à la suite de plusieurs autres conférenciers, mais on aurait tort de considérer le socialisme comme un simple moyen, une pure technique susceptible d'affranchir le Canada de la domination économique des Etats-Unis. C'est le socialisme même qui peut le mieux définir les objectifs profonds d'une telle indépendance.

Selon M. Taylor, vouloir demeurer soi-même face au géant américain, signifie d'abord rejeter le système de valeurs qui caractérise cette civilisation. C'est ainsi que les Canadiens ne peuvent partager le "grand rêve américain" qui voit dans ce pays l'espoir même de toute l'humanité. Cette certitude, cette arrogance qu'affichent les Etats-Unis dans l'affirmation de leurs valeurs propres se traduit par la tendance à jouer au gendarme du monde entier, par la propension à exporter et imposer son mode de vie, et une totale inaptitude à se mettre dans la peau des autres.

Sur ce point, il est essentiel que le Canada se différencie des Etats-Unis, a dit M. Taylor. Une telle arrogance anglo-saxonne aurait pour effet de détruire le Canada qui, moins que tout autre pays au monde, ne peut se permettre d'ignorer les autres. Un autre trait de la civilisation américaine, qui élève au rang d'une quasi-religion les dogmes d'une production sans cesse plus efficace et d'une consommation dont le niveau doit constamment s'élever, doit également être rejeté.

A son avis, la véritable identité canadienne n'existe pas ; elle reste à faire. Cette identité canadienne trouvera son originalité dans le fait que deux peuples non seulemnt vivront côte à côte, dans la paix mutuelle, mais seront également capables de se comprendre, d'apprendre l'un par l'autre dans des échanges réciproques.

L'identité canadienne doit évidemment trouver sa base dans l'indépendance économique. Il faudra en ce sens que des gestes courageux soient posés qui pourront affecter les intérêts américains au Canada.

Certes, il y a danger de représailles de la part des Etats-Unis, et ces représailles viendront, mais à longue échéance, tout ne pourra que rentrer dans l'ordre, car le marché canadien est crucial pour plusieurs secteurs de la vie économique américaine.

M. Taylor cite à ce propos l'exemple de la Saskatchewan qui appliqua son régime d'assurance-santé, en dépit d'une opinion publique presque terrorisée par la perspective d'une grève de la profession médicale. L'opération a pourtant réussi — et pour le plus grand bien du pays tout entier.

Il estime qu'on a trop tendance à surestimer les dangers de sabotage de fuite de capitaux, ou autres représailles que pourrait déclencher une intervention plus énergique de l'Etat visant à reprendre la maîtrise de l'économie par le moyen de la planification.

Mais pour mettre en oeuvre de tels leviers gouvernementaux, il devra d'abord y avoir eu un réalignement des forces politiques, une sorte de nouvelle alliance, à partir d'un même vouloir-vivre collectif, et rassemblant plusieurs groupes jusqu'ici écartés des centres du pouvoir, a déclaré en substance M. Taylor.

Un autre conférencier, le professeur Gad Horowitz, de l'université McGill, a également exploré les rapports qui s'établissent au Canada entre le nationalisme et le socialisme.

A première vue, ces rapports ont quelque chose de paradoxal. La tradition socialiste n'a-t-elle pas le plus souvent paru viser à l'avènement d'une sorte de "république de l'humanité". Et pourtant ici, on vient au socialisme par la voie du nationalisme ; ou encore on est nationaliste parce que socialiste.

Le professeur Horowitz reconnai que le mot a mauvaise presse. Nationalisme revêt toutes sortes de connotations : chauvinisme, racisme, messianisme, autant de choses offensantes propres à alimenter ce qu'il a appelé "une douce peur" du nationalisme qui caractérise beaucoup de Canadiens.

Mais le mot est d'usage courant, il vaut mieux l'employer, quitter à définir clairement le sens qu'on lui donne.

A son avis, le nationalisme pancanadien doit reposer essentiellement sur la conviction qu'il est impérieux de bâtir ici une société qui soit meilleure que celle de nos voisins. Cette "société meilleure", le professeur Horowitz l'oppose à la "grande société" de Lyndon B. Johnson.

Ce qui justifie l'effort qu'on peut mettre à l'édification d'une société distincte, ce n'est pas le fait que cette société soit différente, et même unique en son genre, mais le fait qu'elle puisse être meilleure.

Le professeur Horowitz croit également que le socialisme est la voie idéale qui mène à l'indépendance et qu'à longue échéance, seul le socialisme est capable d'assurer la viabilité d'un Canada autonome.

Mais comme objectif à courte échéance, il y a place pour un front commun ; un tel front commun est non seulement possible mais indispensable.

Dans ce regroupement, il faudra faire place aux forces progressives qui s'expriment chez les Canadiens français, ayant eu soin au préalable de reconnaître le fait même d'un Canada français, a dit M. Horowitz.

Se peut-il que les effets du contrôle américain sur l'économie du Canada ait des effets singulièrement différents selon qu'on passe d'une région à l'autre du pays?

Se peut-il que ces effets soient "absorbables" dans certaines régions, tandis qu'ils sont littéralement "dévastateurs" à d'autres endroits?

Et si tel était le cas, pourrait-on trouver là une des explications du malaise qui sévit au Québec?

Telles sont les hypothèses que le professeur Jacques-Yvan Morin, de l'université de Montréal, a émises samedi devant les participants du colloque de revue "Canadian Dimension".

Il a reconnu cependant que, n'étant pas économiste, il ne disposait d'aucune donnée statistique lui permettant de vérifier ces affirmations.

Devant son auditoire attiré par les représentants de ce phénomène qu'on commence à appeler la "nouvelle gauche", version pancanadienne, le président des états généraux du Canada français a décrit les voies dans lesquelles il souhaite que s'engage cette nouvelle force politique.

Le professeur Morin a posé deux conditions minimales à la continuation de cette expérience historique qu'est le Canada:

● il faudra d'abord restaurer les droits culturels des Canadiens français à travers tout le pays. "Je ne suis pas naif au point de croire que le rapport Laurendeau-Dunton passera comme une lettre à la poste", a-t-il dit. Il se peut au contraire que les recommandations de ce rapport se heurtent sur l'apathie du Canada anglais; il se peut même que les conditions que le Canada français y posera pour la restauration de cette égalité soient la source de très graves tensions d'ici peu;

● une deuxième condition, c'est que le Québec devra pouvoir disposer de pouvoirs constitutionnels accrus qui lui permettront d'agir de façon efficace sur son avenir économique et social.

"Je souhaite que telle soit la politique de la gauche au Canada", a conclu M. Morin, en faisant observer qu'un nombre croissant de gens venait au socialisme par la voie du nationalisme et que ce phénomène que le professeur Gad Horowitz, de l'université McGill, a qualifié de "red tory" existe également au Canada français.

Cette étrange alliance de "progressisme" et de "conservatisme" sur un certain sens de la communauté ,sur la notion qu'il existe une telle valeur que la pleine participation de l'individu à la communauté à laquelle il appartient. C'est sur cette base que l'on propose de reconquérir le contrôle de l'économie par le moyen de la planification d'Etat.

"Malheureusement, a dit M. Morin, les partisans d'une telle politique n'ont pas encore réussi à convaincre un électorat hésitant que ce nationalisme, dans le sens décrit ci-haut, est une politique plus intelligente pour le Canada que le continentalisme."

Il se peut d'ailleurs qu'on ait une image déformée des effets de ce continentalisme économique, si l'on se contente de ne l'envisager que dans son influence globale sur le Canada, a-t-il ajouté. Il serait plus réaliste d'aborder ce problème sous un angle qui permettrait d'en voir les effets dans chaque région, sur le déficit commercial avec les Etats-Unis.

Vues sous cet angle, il est possible que les conséquences de l'emprise américaine soient plus facilement "absorbables" en Ontario dont l'économie repose sur une base plus large, alors que ces conséquences sont littéralement "dévastatrices" dans les provinces de l'Est ou de l'Ouest du pays.

Il s'ensuivrait que le poids du déficit de la balance commerciale avec les Etats-Unis repose plus lourdement sur les régions sous-développées et que cette situation a un effet direct sur le niveau de vie de leur population et la qualité de leur vie collective.

Si cette hypothèse était exacte, on pourrait y trouver une des explications du malaise québécois. A cause de son manque de capitaux et de son moindre pouvoir de marchandage, le Québec a été plus vulnérable aux effets du continentalisme.

Par contre, les Canadiens français, traditionnellement, ont toujours considéré que le Canada offrait une meilleure protection de leur identité culturelle que celle qu'offrirait une union mabigue et inégale avec les Etats-Unis.

Mais si cette protection devait cesser d'exister, le Canada perdrait toute signification, et il n'est pas invraisemblable que les Canadiens français, face à la nécessité de l'intégration, choisissent alors de se fondre dans le grand tout nord-américain.

Laporte : un comité de la réglementation

Le député de Chambly, M. Pierre Laporte, a suggéré en Chambre vendredi la création d'un comité permanent de l'Assemblée législative dont la fonction unique serait d'étudier les règlements qui s'attachent à divers projets de loi. M. Laporte est partisan de la théorie moderne qui préconise que le texte de la loi soit le plus simple possible mais soit accompagné d'une réglementation qui, elle, pourrait être très vaste et, de sa nature, technique et complexe, à condition toutefois que les députés aient l'occasion d'étudier cette réglementation qui parfois influence beaucoup la loi. D'où la nécessité d'un comité. Le premier ministre Johnson a répondu qu'il n'était pas nécessaire de créer un nouveau comité parce que cette étude des reglements, selon lui, peut se faire à l'occasion de l'étude des prévisions budgétaires de chaque ministère.

LA FLEUR DU CENTENAIRE

Le COSMOS Sensation hâtif amélioré en mélange, prix: 25¢ le pqt ou 5 pqts pour $1.10. (Le semis peut être fait sous abris ou directement en pleine terre en mai).
Un pqt GRATUIT lorsque vous achetez le Nouveau Guide du Jardinier (96 pages abondamment illustrées), prix: 50¢ —lequel montant est déductif de tout achat de $3.00 ou plus.

W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES (80)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, VILLE DE LAVAL, P.Q.
(Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)

SELON UN QUOTIDIEN ESPAGNOL DE N.YORK

"C'est Castro qui a ordonné que l'on assissine Kennedy"

NEW-YORK. — Sous le titre "C'est bien Castro qui ordonna l'assassinat du président Kennedy", El Tiempo, quotidien new-yorkais de langue espagnole, revient, samedi, sur l'affaire du complot découvert à La Nouvelle-Orléans par le procureur Jim Garrison, pour révéler que le Cubain Pascual Enrique Ruedolo Gongora, qui, selon le journal, aurait reconnu avoir appartenu à l'une des "équipes d'assassins" envoyées aux Etats-Unis par le chef du gouvernement de La Havane pour tuer M. John F. Kennedy, se trouve depuis trois ans à New-York.

"Pascual Enrique Ruedolo Gongora, affirme M. Stanley Ross, directeur d'El Tiempo, est interné au "Creedmore State Hospital" dans le quartier de Queens, depuis qu'il a été livré aux Américains par le gouvernement espagnol au début de 1964. Bien que le Creedmore Hospital soit essentiellement un hôpital pour malades mentaux, ajoute M. Ross, on croit savoir que Ruedolo Gongora y a été interné afin que seuls des agents autorisés du gouvernement américain fussent en mesure de l'approcher".

Ruedolo Gongora avait été arrêté à New-York, le 19 novembre 1963, trois jours avant la mort tragique du président Kennedy à Dallas.

Il avoua non seulement être un agent secret du régime cubain, mais aussi faire partie d'un groupe de tueurs partis de La Havane pour les Etats-Unis en vue d'assassiner le président Kennedy. Afin d'éviter qu'un mouvement d'hostilité n'éclate aux Etats-Unis à l'égard des exilés cubains, le gouvernement américain passa son arrestation sous silence et refoula Ruedolo Gongora vers Cuba via l'Espagne. Mais, les autorités cubaines l'ayant désavoué, celles de Madrid le renvoyèrent à New-York où il fut incarcéré.

D'autre part, El Tiempo estime, toujours sous la signature de son directeur, que "le voyage et le séjour de Lee Harvey Oswald en Union soviétique n'eurent d'autre but que de lui permettre d'étudier le sabotage et de se préparer pour l'assassinat de Kennedy".

Enfin, El Tiempo souligne que l'informateur non identifié sur le témoignage duquel le procureur de La Nouvelle-Orléans s'appuie dans son enquête pourrait bien être le réfugié cubain Manuel Torres.

Maintenant en vedette
XAVIER
CUGAT
et CHARO à la
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

À L'EXPO:

une soirée chez le diable

A l'Expo, il y a un endroit où vous trouverez plaisir, manèges, restaurants, spectacles et surprises à chaque détour: La Ronde, un parc d'attractions merveilleux! Ici, Satan lui-même sera votre hôte dans un restaurant pittoresque; là, le Gyrotron vous emportera dans un fantastique voyage spatial; ailleurs les rues d'un village du farouest retentiront de coups de feu et de poursuites effrénées! Dans le Monde des petits, les enfants visiteront la caverne d'Ali Baba ou la colline du Potiron. Et le soir, les cabarets vous offriront des spectacles de music-hall, de danse, de chansonniers... La Ronde, c'est un univers de plaisirs où vous pourriez passer tout l'été. Préparez donc votre Expo dès maintenant. C'est un rendez-vous avec l'univers.
Passeports. En vente partout: dans les caisses populaires, banques, agences de voyages, compagnies de transport, grands magasins, clubs sociaux, syndicats ouvriers, cinémas Famous Players et partout où l'on arbore l'emblème de l'Expo 67.
Livrets-primes. Vous économisez 33⅓% en les achetant maintenant. Renseignez-vous partout où l'on vend des passeports pour l'Expo 67.
Logement. LOGEXPO garantit de vous trouver un logement répondant à vos besoins et moyens. Les prix sont contrôlés par le gouvernement. Ecrivez à: Logexpo, Expo 67, Montréal.
Festival mondial. Pour recevoir tous les renseignements au sujet du programme et des billets, écrivez au Service de la publicité du Festival mondial, Expo 67, Cité du Havre, Montréal.
Vous vivrez six mois à l'Expo!

expo67 MONTRÉAL, CANADA
Exposition Universelle et Internationale de 1967
Montréal, Canada/28 AVRIL-27 OCTOBRE 1967

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

VISCONTI

Anna Magnani est la vedette du film "Bellissima", qui sera projeté à 18 h. 30 et 20 h. 30, mercredi soir, au Musée des Beaux-Arts.

"Bellissima" a été réalisé en Italie en 1951. C'était le troisième film d'un des cinéastes les plus influents l'Italie, Luchino Visconti. L'entrée est libre.

CE SOIR

Une cinquième séance de radio expérimentale en compagnie de Jacques Larue-Langlois et d'André Hamelin; elle se tiendra à 20 h. 30 au Centre Expérimental Populaire.

FILMS

Demain soir à 20 h. 30, le public est invité à voir trois courts métrages à l'auditorium de la bibliothèque St-Sulpice: "Tapisseries du XXe siècle", "Hommage à Georges Braque", et "A la recherche de l'innocence", peinture, jazz et poésie de la côte ouest du Canada.

horaires des spectacles

THÉATRE

COMEDIE-CANADIENNE — "On n'a pas tué Joe Hill" de Barrie Stavis — 20h.30

GREGORE — "Arpents de neige" (spectacle poétique) — 20h.30

GESU — "Les caprices de Marianne" de Musset — Sem.: Matinée 3h.45 ou soirée 7h.30 p.m. — Sam. soir: 8h.30 — Dim. matinée 2h.30

LE THEATRE DE QUAT-SOUS — "Love" Sem. 8.30 — Sam. 7.30 - 10.30 — Dim. 7.30 — Rel. lundi

LA POUDRIERE — Relâche

PLACE DES ARTS — "Pink Poodle" — défilé de mode, 20 h. 30

LES APPRENTIS-SORCIERS — Jeudi, vend. et sam.: "Les petits bourgeois" de Gorki, 8.30 — Dim.: 7h.30 — Nouveau spectacle pour enfants: sam. et dim., à 14h.30

RIDEAU-VERT — "Dona Rosita" de Garcia Lorca jusqu'au 14 mars — 20h.30

SALTIMBANQUES — "L'air du large" et le "Cosmonaute", jeudi, ven., sam. et dim. à 20h.45

THEATRE DE L'ECHANGE — "Don Juan" de J. Mignolet au théâtre de la Place Ville-Marie jusqu'au 25 février.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — Au "Physical science center auditorium" (université McGill — 6.30 "La bataille du rail" de René Clément, (France 1960) — 9.00 "La morte saison des amours" de Pierre Kast (France 1960)

ALOUETTE — "Hawaii" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinees: sam., dim., mercredi: 2.00

AMHERST — "Lanternes rouges" 1.35 - 6.00 — "Les Cheyennes" 11.00 - 3.25 - 8.50

ASTOR — "How to steal a million" 7.05 — Dim.: 2.25 - 7.05 — "Flight of Phoenix": Sem. 9.15 — Dim.: 12.00 - 4.30 - 9.15

BIJOU — "Thomas Beckett" 11.55 - 3.58 - 8.01 — "Mourir à l'aube" 2.23 - 6.26 - 10.29

CANADIEN — "Train d'enfer" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Tête à tête sur l'oreiller" 1.40 - 5.00 - 8.20

CAPITOL — "Randam à Rio" 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.35

CHAMPLAIN — "Ces merveilleux fous volants et leurs drôles de machines" 1.45 - 5.45 - 9.45 — "Docteur, ne coupez pas" 12.00 - 4.00 - 8.00

CHATEAU — "L'île du bout du monde" 2.35 - 6.00 - 9.30 — "Duel au Colorado" 1.00 - 4.25 - 7.54

CINEMA FESTIVAL — "Loving Couples" Sem.: 7.30 - 9.30 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Russian Adventure". Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30

CREMAZIE — "Des clowns par milliers", 12.30 - 4.16 - 8.05 — "Quoi de neuf Pussycat?", 2.31 - 6.14 - 10.03

DAUPHIN — "Mademoiselle" avec Jeanne Moreau. Sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Sem.: 7.30 - 9.30

ELECTRA — "La stripteaseuse effarouchée" Sam. et dim.: 12.00 - - 3.02 - 6.04 - 9.06 — Sem.: 1.45 - 4.56 - 8.07 — "Meutre au galop" Sam. et dim.: 1.39 - 4.44 - - 7.43 - 10.40 — Sem.: 12.25 - 3.36 - 6.42 - 9.58

ELYSEE — Salles Resnais: "Un homme et une femme" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam. 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein: "Les copains" Sur semaine 7.30 - 9.45 — Sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45

EMPIRE — "Alphaville" Sem.: 6.30 - 9.50 — Dim.: 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.50 — "Yoyo" Sem.: 8.20 — Dim.: 2.10 - 5.10 - 8.20

FRANCAIS — "L'île du bout du monde" 2.30 - 5.55 - 9.25 — "Duel au Colorado" 1.00 - 4.20 - 7.50

GRANADA — "Les lanternes rouges" 12.40 - 5.20 - 9.55 — "Les Cheyennes" 2.35 - 7.15

JEAN-TALON — "Train d'enfer" sem.: 6.30 - 10.00 — Dim.: 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Tête à tête sur l'oreiller" Sem.: 8.20 — Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.20

KENT — "Doctor Zhivago" Sem.: 8.15 — Dim.: 7.30 — Mat. sam., dim., mer.: 2.00

LAVAL — "Agent 2-55, Mission désespérée" 12.00 - 4.25 - 9.30 — "3 enfants dans le désordre" 2.50 - 7.55 — "L'attaque du San Cristobal" 1.20 - 6.25

LOEW'S "Funeral in Berlin" 1035 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40

LUCERNE — "A Fistfull of dollars" 5.45 - 9.35 — "Viva Maria" 7.20 — A partir de 1.30 dimanche.

LA SCALA — "Copacabana Palace" 4.15 - 9.45 — "Les filles de joie" 2.20 - 8.00 — "Los Viciosos" 12.50 - 6.20

MERCIER — "La stripteaseuse effarouchée" 12.15 - 3.25 - 6.30 - 9.45 — "Meurtre au galop" 1.55 - 5.05 - 8.15

MONTCALM — "Not with my wife" 1.10 - 5.10 - 9.10 — "Kaleidoscope" 3.20 - 7.20

OUTREMONT — "Morgan" 2.20 - 5.50 - 9.35 — "The wrong box" 12.30 - 4.05 - 7.45

PALACE — "Tobruk" 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.25 — "La Mandragore" 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.35

PARISIEN — "La Madragore" 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.35 "Tokyo Olympiad" 12.55 - 3.30 - 6.05 - 8.45

PLACE VILLE-MARIE — Grande salle — "Dear John" 12.35 - 2.45 - 7.15 - 9.25 — Petite salle - 9.48 — "La Stripteaseuse effarouchée" Sam. et dim.: 1.30 - 4.35 - 7.37 - 10.39 — Sem.: 12.15 - 3.26 - 6.32 - 9.48 "Tokyo" 12.50 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.00

PAPINEAU — "Les lanternes rouges" 3.05 - 7.30 — "Les Cheyennes" 12.30 - 4.50 - 9.15

PLAZA — "Train d'enfer" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Tête à tête sur l'oreiller" 1.40 - 5.00 - 8.20

RIVOLI — "Le voyage inoubliable" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.10 - 9.20

SAVOY — "A fist full of dollars" 1.25 - 5.25 - 9.25 — "Viva Maria" 3.20 - 7.20

SAINT-DENIS — "Mourir à l'aube" 11.55 - 3.58 - 8.01 — "Thomas Beckett" 1.10 - 5.13 - 9.16

SEVILLE — "The Bible" Sem.: 8.15 Mer., sam. et dim. 2.15 et 8.15

SNOWDON — "Man for all seasons" soir: 8.15

STRAND — "Kiss the girls and make them die" 10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.50 - 7.10 - 9.30

VAN HORNE — "Georgy Girl" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.30

VERDI — Louis Malle: "Le feu-follet" - 6.30 - 10.00 — "Zazie dans le métro" 8.20 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.30 - 9.30

YORK — "The Sound of Music" Soir: 8.15 — Mer., sam. et dim. 2.15 et 8.15

WESTMOUNT — "A funny thing happened on the way to the forum" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30

RADIO-SÉLECTION

LE LUNDI, 6 MARS 1967

CBF-AM

• 2 h. 30: **Place aux femmes.** Enquête: Faut-il rendre un homme jaloux? Invitée: Gaétanne Létourneau.

• 8 heures: **Orchestre de chambre de Québec.** Dir. François Bernier. Divertissement pour quatuor à cordes et orchestre à cordes (Pierre Mercure) et Adagio pour quatuor à cordes (Lekeu).

• 8 h. 30: **Sur toutes les scènes du monde.** "Le Cheval évanoui" de Françoise Sagan. Interprètes: Jean Dalmain, Janine Sutto, Catherine Begin, Jean-Paul Dugas.

• 11 heures: **Les Chefs-d'oeuvre de la musique.** "Le Chant de la terre" (Mahler): Mildred Miller, mezzo-soprano; Ernst Hasldger, ténor, et Orch. Columbia, dir. Bruno Walter.

CBF-FM

• 3 heures: **Détente.** Mélodies populaires, avec Percy Faith et son orchestre.

• 4 heures: **Les Chefs-d'oeuvre de la musique.** cf. ci-dessus.

• 7 h. 30: **Musique et musiciens du Canada.** Hôte: Roy Royal. Invité: Istvan Anhalt. Introduction et Fugue pour violon et piano (Kelsey Jones); Sonate no 1 en sol op. 78 (Brahms); et Sonate pour violon et piano (Istvan Anhalt): Hymann Bress, violoniste, et Charles Reiner, au piano.

• 8 h. 30: **Concert symphonique.** Concerto pour violon (Beethoven): Yehudin Menuhin, violoniste et Orch. symphonique de Londres. "Kleine Kammermusik" (Hindemith): Quintette à vent de Haifa. Symphonie en ré majeur (Clementi): Orch. symphonique, dir. Sergiu Comissiona.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Lundi

CBFT 2

le sigle (C) marque une émission en couleurs
- 9.00 Mire et Musique
- 10.00 Television scolaire
- 10.30 La Souris verte
- 10.45 Poly
- 11.00 Inspecteur Leclerc
- 11.30 Long metrage "La naissance du cinema" (documentaire français)
- 1.05 Telejournal
- 1.15 Cinefeuilleton "Le temps des copains"
- 1.30 Long metrage "Bonne chance Charlie" - drame français (1961)
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 Bobino (C)
- 4.30 La Boite à Surprise
- 5.00 L'agent sans secret
- 5.30 Les Croquignoles
- 6.00 Jeunesse oblige Le Club des Jnobs
- 6.25 Nouvelles du sport
- 6.30 Téléjournal
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 Adèle (C)
- 8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut (C)
- 8.30 Mission impossible (C)
- 9.30 Tous pour un
- 10.00 Le bonheur des autres
- 10.30 Caméra 67
- 11.00 Téléjournal
- 11.20 Supplément régional
- 11.30 Nouvelles du sport
- 11.35 Les incorruptibles

CFTM 10

- 7.30 Mire - Musique
- 8.00 Métro matin
- 8.45 36-24-36
- 9.00 Toast et cafe (C)
- 10.00 La minute d'argent
- 10.30 A votre service Madame
- 11.05 Super bingo
- 11.15 L'Ecole du Bonheur
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Le Grand Manitou
- 12.00 Deuxième Edition
- 12.14 Cine-Roman
- 12.30 Cine-Midi: "L'inconnue d'un soir"
- 2.00 Eternel amour
- 2.30 CINE-LUNDI "L'autre" - drame - americain
- 4.15 Dessins Animés
- 4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
- 5.30 L'escadrille sous-marine (C)
- 6.00 Télémétro (C)
- 6.40 Sports-images
- 6.50 Télé-Métro (C)
- 7.00 Dernière heure
- 7.15 Télémétro (C)
- 7.30 L'homme à la Rolls
- 8.30 Ma Sorcière bien-aimée
- 9.00 Bon anniversaire (C)
- 9.30 Gags à Gogo
- 10.00 Un peu beaucoup
- 10.30 Venez donc chez moi (C)
- 10.45 En Première Page et Météo
- 11.00 La Ronde des Sports
- 11.10 CINEMA "Les violents" - policier - français
- 12.30 Dernière Edition
- 12.45 Fermeture

CBMT 6

- 7.45 Test, Pattern and Music
- 8.09 Today on CBMT
- 8.15 Quebec School Telecast
- 9.00 Music, News and
- 9.30 Quebec school Telecast
- 10.00 Quebec School telecast
- 10.30 Friendly Giant
- 10.45 Chez Helene
- 11.00 Mr Dress-up
- 11.25 Bonnie Prudden
- 11.55 CBC TV News
- 12.00 Serial Six
- 12.30 Search for Tomorrow
- 12.45 The Guiding Light
- 1.00 Calendar
- 1.30 As The World Turn (C)
- 2.00 Password (C)
- 2.30 Coronation Street
- 3.00 Take Thirty
- 3.30 Edge of Night
- 4.00 Communicate
- 4.31 The King Outlaw
- 5.00 Passport to Adventure
- 5.30 Music Hop
- 6.00 It's About Time (C)
- 6.31 Evening Report
- 7.00 Seven On Six
- 7.24 Sports
- 7.30 Don Messer Jubilee
- 8.00 The Saint (C)
- 9.00 Show of the Week
- 10.00 Front Page (C) Challenge (C)
- 10.31 The new-generation
- 11.00 CBC National News
- 11.19 Viewpoint
- 11.26 Night Report
- 11.35 Sports final and canadian winter game
- 11.42 Science-fiction theatre "Dracula's daughter"
- 1.00 Final Report

CFCF 12

- 7.30 Time Sounds
- 7.45 Sign On — News
- 8.00 University of the Air
- 8.30 Romper Room (C)
- 9.00 TV Bingo
- 9.30 I Love Lucy
- 10.00 Ed Allen Time
- 10.30 Magistrate's Court
- 11.00 Fractured Phrases (C)
- 11.30 Magic Tom (C)
- 12.00 Cliff Hanger Theatre T.B.A.
- 12.30 Mike Douglas Show
- 2.00 Mr and Mrs (C)
- 2.30 People in Conflict
- 3.00 Words and Music
- 3.30 It's your move
- 4.00 The buddies (C)
- 4.30 Family Theatre (C) "Castle in the air" comedie
- 6.00 The Pierre Berton Show
- 6.30 Pulse (C)
- 7.00 Batman (C)
- 7.30 The Lucy Show (C)
- 8.00 Bewitched (C)
- 8.30 Andy Griffith Show (C)
- 9.00 Country Music Hall
- 9.30 The big valley (C)
- 10.30 The land is people
- 11.00 The National News (C)
- 11.18 Pulse (C)
- 11.40 Gunsmoke (C)

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des Techniques de diffusion

AMITIES PARTICULIERES, LES: Le film montre les conséquences tragiques d'un cas d'amitié particulière. Le sujet est traité avec une certaine délicatesse, mais l'ensemble demeure équivoque par suite de l'idéalisation de cette amitié ainsi que de la présentation caricaturale d'éducateurs religieux. Adultes, des réserves.

ATLANTIDE, L': Le film comporte des scènes de brutalité et des tenues particulièrement osées. Adultes, des réserves.

BECKET: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

BIBLE, IN THE BEGINNING, THE: Ce film présente, avec respect et dignité, le récit des premiers chapitres de la bible. Adultes et adolescents.

CAGE DE VERRE, LA: Ce film est de nature à provoquer une réflexion sérieuse sur les conséquences du racisme. Quelques éléments délicats le font réserver aux adultes. Adultes.

CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DROLES DE MACHINES: Quelques légèretés n'empêchent pas ce film de convenir à un large public. Tous.

CHEYENNES, LES: Ce film est un plaidoyer vigoureux en faveur de la justice et de l'égalité entre les hommes. Adultes et adolescents.

COPAINS, LES: Un certain sens de l'amitié se dégage de ce film. En dépit du ton de farce, une séquence irrévérencieuse dans une église motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.

DEAR JOHN: Le film présente une évolution à partir du désir charnel vers un amour sincère. Il demeure centré sur une liaison adultère présentée avec sympathie et il comporte des scènes très suggestives. A déconseiller.

DOCTEUR, NE COUPEZ PAS: Ce film à l'intrigue naïve met en scène un personnage au coeur d'or. Une scène de mauvais goût motive cependant des réserves. Adultes, des réserves.

DOCTOR IN CLOVER: Cette comédie contient des plaisanteries d'un goût douteux. Adultes.

DOCTOR ZHIVAGO: Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Une liaison adultère, présentée avec indulgence, motive des réserves. Adultes, des réserves.

DUEL AU COLORADO: Des violences meurtrières font réserver ce film aux adultes. Adultes.

EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU, L': Le réalisateur insiste sur le message social de l'Evangile, en particulier l'amour pour les pauvres et les opprimés. Il présente une image remarquable et accessible de la personne du Christ dont il respecte suffisamment la dimension divine. Tous.

FISTFUL OF DOLLARS, A: Le héros parvient à rétablir l'ordre dans un village subjugué par des hors-la-loi. Le film comporte des scènes de brutalité très poussées. Adultes, des réserves.

FUNERAL IN BERLIN: Le film présente avec un certain esprit critique les manigances cyniques de ses personnages. La légèreté de conduite du héros est évoquée avec discrétion. Adultes.

FUNNY THING HAPPENED ON THE WAY TO THE FORUM, A: Les agissements malhonnêtes des personnages se présentent dans un contexte de bouffonnerie. L'ensemble contient toutefois des toilettes et des danses suggestives. Adultes, des réserves.

GEORGY GIRL: Certains aspects du comportement de l'héroïne ont une résonance humaine positive. L'inconduite des personnages est présentée avec indulgence et s'accompagne de scènes suggestives. Adultes, des réserves.

GRANDE COURSE, LA: Malgré quelques légèretés, ce film constitue un divertissement de bon aloi pour tous les publics. Tous.

HAWAII: Le film présente de façon tendancieuse l'influence de missionnaires sur des peuplades primitives. Il contient des situations délicates et présente des indigènes peu vêtues. Adultes, des réserves.

HOMME ET UNE FEMME, UN: Ce film fait assister à la naissance d'un amour sincère entre deux êtres éprouvés par la mort de leur conjoint. La présentation comme normale de relations conjugales en dehors du mariage motive des réserves.

ILE DU BOUT DU MONDE, L.: cote provisoire. A proscrire.

KALEIDOSCOPE: Les malhonnêtetés du héros se présentent dans un climat de parodie et d'invraisemblance. Adultes.

KISS THE GIRLS AND MAKE THEM DIE: voir: Bam-Dasm Rio.

LANTERNES ROUGES, LES: Quelques bons éléments ne suffisent pas à compenser pour la complaisance avec laquelle se trouve présentée cette peinture d'un milieu sordide. A déconseiller.

LOVING COUPLES: A l'occasion d'une critique sociale qui tombe d'ailleurs souvent dans l'outrance, ce film fait étalage de perversions et contient des scènes inacceptables. A proscrire.

MADEMOISELLE: Ce film qui présente les méfaits d'une psychopathe contient des scènes d'un érotisme audacieux et des actes dégradants. A déconseiller.

Mercredi soir à l'ONF

Une femme-cinéaste: Beryl Fox

Dans toute l'histoire du cinéma mondial, la présence d'une femme-cinéaste a toujours été événement rare. La France a Agnès Varda, l'Allemagne a eu Leni Reifenstahl, la Tchécoslovaquie, Véra Chytilova mais le cinéma canadien, lui possède la seule femme-cinéaste de télévision en la personne de Beryl Fox. Deux des films de Mlle Fox seront montrés à la séance de 21 h. du mercredi 8 mars prochain, à l'auditorium de l'ONF. Il s'agit de "Summer in Mississippi" et de "The Mills of the Gods". Dans toute l'histoire du film pour la télévision au Canada, ces deux films ont connu un vif succès. Chacun d'eux a récolté de nombreuses primes à la qualité tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Europe.

La séance de 18 h. 30 présentera un troisième programme consacré aux films réalisés à l'ONF pendant la guerre. Si le rôle des séries "World in Action" et "Canada Carries On" était de faire connaître aux Américains et aux Canadiens le rôle du Canada dans l'effort de guerre, ces séries avaient aussi pour but de renseigner la population nord-américaine sur les efforts concentrés des autres pays de l'Alliance et de faire rapport de la situation, au niveau international, tant chez les pays qui étaient alors ennemis que chez les alliés. "Churchill's Island", "Our Northern Neighbor", "The Gates of Italy", "The Masks of Nippon" et "The People Between" analysent tour à tour la situation de l'Angleterre, de la Russie, de l'Italie, du Japon et du bloc asiatique. Les quatre premiers films sont de Stuart Legg tandis que le dernier est de Grant McLean; ils comptent parmi les meilleurs documents du genre produits en Amérique à l'époque.

Expo 67

Inauguration et clôture

Ce sont des troupes françaises qui inaugureront et clôtureront le programme des manifestations artistiques établi à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal.

La soirée inaugurale consistera en un hommage à Saint-Exupéry, dont le livre, Terre des hommes a fourni le thème de l'Expo, présenté au Théâtre Maisonneuve par le Théâtre de France (Compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault). Le dernier spectacle sera assuré à compter du 23 octobre par la Compagnie de ballets Roland Petit, au Théâtre Port-Royal. Cette troupe effectuera ensuite une tournée à travers le Canada dont on établit actuellement le calendrier.

DEMAIN SOIR

Le chef invité au prochain concert double d'abonnement de l'Orchestre symphonique de Montréal, demain soir et mercredi à la salle Wilfrid-Pelletier, sera l'éminent musicien espagnol Rafael Fruhbeck de Burgos.

Son programme comprend l'ouverture "L'Italienne à Alger" de Rossini, "Le Sacre du Printemps" de Stravinsky ainsi que le concerto No 2 en si mineur de Paganini. Le soliste de cette dernière oeuvre sera le jeune virtuose italien, Salvatore Accardo.

1er FESTIVAL des GRANDS REALISATEURS FILMS INTERNATIONAUX
CE SOIR et DEMAIN SOIR: le réalisateur de "VIVA MARIA" LOUIS MALLE présente: "LE FEU FOLLET" avec Maurice Ronet et J. Moreau présenté à 6.30 et 10.00
et "ZAZIE DANS LE METRO" d'après Queneau (coul.) à 8.20
Donen • Wilder • Bourguignon
Le nouveau rendez-vous DES CONNAISSEURS LE NOUVEAU VERDI Cinéma de répertoire 5380 St-Laurent 277-4800

"UN CHEF-D'OEUVRE!" Paris Match
GRAND PRIX DU FESTIVAL DE BERLIN!
EDDIE CONSTANTINE ANNA KARINA
ALPHAVILLE! Un film de JEAN-LUC GODARD
AUSSI YOYO 6.30 8.20 9.50 p.m.
Interprété et mis en scène par PIERRE ETAIX
Empire 274-4527 451, OGILVY

DERNIERE SEMAINE

LOVE
Marc Favreau dans le rôle de Harry Berlin
Théâtre de Quat'Sous
845-7277

théâtre du rideau vert
LUNDI au SAMEDI: 20h. 30
DIMANCHE: 14.30 et 19.30
DOÑA ROSITA
Federico Garcia Lorca
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Costumes: François Barbeau
Musique: André Gagnon
Décors: Renée Capriolo
AU STELLA 844-1793
METRO: LAURIER

de TONY RICHARDSON "MADEMOISELLE" JEANNE MOREAU
DAUPHIN 721-6060 CE SOIR 7.30-9.30

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
d'Alfred de Musset
AVEC
Henri Norbert
Nathalie Naubert
Jean Faubert
Yves Massicotte
Mise en scène: Jean Valcourt
Décor: Pierre Delanoë
Costumes: Gilles-André Vaillancourt
AU THÉÂTRE NATIONAL
1220 est, Ste-Catherine (métro Beaudry)
Jeudi, 9 mars
Vendredi, 10 mars
Samedi, 11 mars
à 8.30 p.m.
Billets: $1.50 et $1.00 (étudiants)
Guichet: 521-4751 à partir de midi

RESNAIS 31e SEMAINE CE SOIR 7.30 - 9.45
LE GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch
anouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
ELYSÉE 35 MILTON/842-6053
EISENSTEIN DERNIERS JOURS
YVES ROBERT JULES ROMAINS
LES COPAINS

Oubliez tous vos ennuis... Vous en sortirez avec une dilatation de la rate.
SUPER Comédies... DANY SAVAL PAUL MEURISSE dans "MOI et les HOMMES de 40 ANS"
Egalement au programme Une Blonde comme ça En Eastmancolor
Ce soir et demain soir
381-6116 MAJESTIC 3166 E, Henri-Bourassa

VENDÔME PLACE VICTORIA - Tel. 878-1451 1215, 245, 500, 715, 930
Mariée à un juif, plus par admiration que par amour, Helene voit son bonheur menacé et contesté par des souvenirs. -CINEMA 65
LA CAGE DE VERRE
un film de PHILIPPE ARTHUYS et J.L.LEVI-ALVARES
Tourné en Israel
FRANCOISE PREVOST RINA GANOR JEAN NEGRONI GEORGES RIVIERES
DERNIERE SEMAINE
COURT METRAGE: Le MUSEE VIVANT O.N.F. COULEUR
MAINTENANT OUVERT ACCÈS INTÉRIEUR A LA STATION VICTORIA

CINERAMA
3 dernières semaines
EN CINERAMA ET COULEUR
RUSSIAN ADVENTURE
VOUS VERREZ: les Ballets Bolshoi... le Cirque de Moscou... au fond de la mer où les pieuvres font la loi... chasse à la baleine... les danseurs Moiseyev... à la plage avec les beautés russes... etc., etc., etc.
8h.30 TOUS LES SOIRS — 2h. MER. ET SAM. — DIM. 1h. - 4h.45 - 8h.30
SIEGES RESERVES en vente par la poste... ou au théâtre. Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), C.K. J.L. Radio Saint-Jérome — Roi des bas prix Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
ENFANTS, 10 ans ADMIS, mer., sam. à 2 h., dim. à 1 h.
IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal - AV. 8-7102 ou 5603

"Séduction dans un style comique"
ROSANNA SCHIAFFINO PHILIPPE LEROY JEAN CLAUDE BRIALY
dans un film d'ALBERTO LATTUADA d'après l'oeuvre de MACHIAVEL
LA MANDRAGORE
mân-drâ-gore: nom fem. "la racine de l'amour"
LE PARISIEN
HORAIRE: 10.25-12.35-2.50 5.00-7.15-9.35 Dernière représentation à 8.55
Centre de vente officiel EXPO 67 passeports et livrets de boni

"LA FRANCHISE ET L'IMPUDEUR SUÉDOISES QUI EXPRIMENT EN IMAGES SAISISSANTES LES MOUVEMENTS LES PLUS INTIMES DU CORPS ET DE L'ÂME." — Michèle Favreau, LA PRESSE
Loving Couples
SOUS-TITRES ANGLAIS
Sur semaine: 7.30, 9.30 Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
UN FILM DE MAI ZETTERLING
LES AMOUREUX
1206 est STE. CATHERINE CINEMA festival

VOUS NAVIGUEREZ VERS LA PLUS MERVEILLEUSE DES AVENTURES.....!
VOTRE HÔTE BURL IVES Le TROUBADOUR DE LA MER!
Venez voir: LA GRÈCE LA TURQUIE CAPRI-NAPLES L'ÉGYPTE LE PORTUGAL MONACO et au circuit automobile du Grand Prix!
FLYING CLIPPER
LE VOYAGE INOUBLIABLE
UNE CAPTIVANTE AVENTURE
A L'AFFICHE
Horaire: 12.50, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20. Dernier spectacle complet 7.15 p.m.
CENTRE DE VENTE expo67
RIVOLI ST-DENIS et BELANGER

JULIE ANDREWS MAX VON SYDOW RICHARD HARRIS
James A. Michener's HAWAII
En nomination pour 7 prix de l'Académie
Ce soir à 8 h. 15
ALOUETTE 861-2807 318 Ste-Catherine O.
PANAVISION COLOR by DeLuxe Released thru UNITED ARTISTS

2 JOURS SEULEMENT LES 8 ET 9 MARS
EN MATINEE à 2 heures EN SOIREE à 8 heures 30
Billets maintenant en vente au guichet
THE MIKADO Technicolor Widescreen
PALACE 698 St. Cath. W. 866-6991
VAN HORNE Côte-des-Neiges et Van Horne 731-8243
FAIRVIEW 697-0370 - Sortie 15, route Transcanadienne, Pointe-Claire

Zum Schnäutzer
L'ALSACE A MONTREAL
Le seul restaurant alsacien à Montréal avec toutes les spécialités de cette charmante Province:
QUICHE, CHOUCROUTE et KUGELHOFF
2100, rue de la Montagne Rés.: VI. 2-3481

Jean-Pierre Ferland
JEUDI, 16 — VENDREDI, 17 MARS
Billets maintenant en vente
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

UN PROGRAMME EXTRAORDINAIRE
TRAIN D'ENFER SCOPE COULEURS JEAN MARAIS MARISA MELL
TÊTE À TÊTE SUR L'OREILLER DAHLIA LAVI MARIE VERSINI
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

"Une magnifique expérience musicale"
"UN CHEF-D'OEUVRE"
ZEV BUFMAN et Les Productions Samuel Gesser présentent
LeVERN HUTCHERSON JAYCE BRYANT AVON LONG dans "PORGY AND BESS"
Direction musicale Libretto de George Gershwin DuBose Heyward
Chansons de DuBose Heyward et Ira Gershwin
D'après la pièce "PORGY" de Dorothy et DuBose Heyward
Avec VAL PRINGLE et THE EVA JESSYE CHOIR
Sous la direction générale de ELLA GERBER
"PORGY and BESS"
Les 10, 11 et 12 mars 1967
ven., sam., dim.: $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50
sam. et dim. en matinée: $5.50, $4.50, $3.50, $2.50, $2.00
Billets maintenant en vente
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Quand la vie continue, des chapitres s'ajoutent à l'histoire

L'historique année 67 qui s'avance vers son printemps, qu'on peut prévoir éclatant chez nous avec son soleil et son exposition mondiale, court aussi sur de grands anniversaires : 325e anniversaire de la fondation de Montréal, 125e anniversaire de la naissance de Calixa Lavallée, l'auteur de notre hymne national (qui doit être reconnu officiellement par Ottawa, avant le 1er juillet, selon une déclaration du premier ministre) 100e anniversaire de la Confédération. Le calendrier est assez généreux comme on le voit pour que chacun, dans son coin, trouve quelque part un motif de joie et de réjouissance — ils ne sont pas si nombreux dans notre vie nationale — même si tout cela vient du passé de notre pays qu'il est de mode aujourd'hui, chez plusieurs, de renier plus ou moins, d'abaisser, d'édulcorer, de brouiller jusqu'à l'effacement de l'insignifiance. Pendant que d'autres, toutefois, à bout de bras, désespérément parfois, continuent avec le dernier courage, de soutenir le "fait français" hors du courant niveleur, hors de la noyade bête et plate.

Si cette historique année 67, dans sa corne d'abondance nous apportait, en plus, le goût de l'étude de l'histoire, l'histoire des autres, bien sûr, mais surtout la nôtre, l'histoire de notre peuple, de notre pays, qui peut être toute aussi intéressante, captivante même, que celle des autres, les chroniqueurs de l'avenir, l'étiquetteraient peut-être comme "année miraculeuse". Parce qu'il faudrait un miracle de ce genre pour donner à nos gens ce goût qui nous manque pour l'étude de la réalité historique. Sans doute, l'enseignement de l'histoire n'a pas été partout ce qu'il aurait dû être. Nos manuels, entre autres choses, étaient ternes et la plupart des professeurs enseignaient cette matière à peu près comme le calcul mental ou la grammaire ou la géographie : rarement un accent personnel, un souvenir particulier, un peu de chaleur, un peu d'enthousiasme. Que d'élèves s'attachaient davantage à l'histoire de France, d'Angleterre ou des Etats-Unis parce que les textes plus condensés et plus colorés apportaient plus d'intérêt. Pour des élèves du Canada, c'était illogique, regrettable. Est-ce que les choses ont beaucoup changé ? Le professeur Laurier Lapierre disait, un jour, devant les étudiants du Wagar High School : "Comment l'histoire d'un peuple quel qu'il soit, peut-elle être ennuyeuse ? Comment l'histoire de l'adaptation à un continent de millions de personnes peut-elle être terne ? Il faudrait se demander si ce ne sont pas les Canadiens beaucoup plus que leur histoire qui sont ternes et ennuyeux". Mais enseigner, éclairer, construire une pensée capable ensuite de porter un jugement de valeur sur les faits de l'histoire, ce ne sont pas tous les enseignants qui le peuvent. Quel éclairage différent, quelles perspectives nouvelles (simple exemple en passant) n'ont pas été apportés ces dernières semaines, sur la Révolution française par les patientes analyses et la façon unique de travailler du professeur Henri Guillemin, que Radio-Canada nous a permis d'entendre encore cette année ? Si l'histoire du Canada comme l'histoire de l'Eglise pouvaient bénéficier un jour d'une telle méthode de travail et d'un tel enseignement, quelle information de valeur ce serait pour les auditeurs et, par la même occasion, quelle chance ce serait probablement de faire baisser le taux des faussetés, des balivernes, des demi-vérités, des lieux communs constamment débités dans la ronde souvent délirante des dialogues qui font perdre leur temps à tant de monde, pendant que la réalité, la vérité et le droit attendent dans la ruelle la possibilité de rejoindre la grande avenue ou la "route nationale" où circulent les affaires, les activistes, les indolents mais aussi fréquemment l'âme même d'un peuple.

Ce qu'il y a de changé, tout de même, dans le concret, c'est le nombre et la qualité des écrivains-historiens, tant hommes que femmes, qui ont entrepris de nous analyser, de nous peser, de nous raconter, de nous faire connaître. La liste de ces écrivains de l'histoire est si longue qu'il ne saurait être question de la dresser ici. Disons tout de même qu'un grand nombre de leurs ouvrages sont destinés au lecteur moyen qui a quand même une certaine familiarité avec les livres. On les trouve facilement en librairie ou dans les bibliothèques publiques. Toutefois n'attendez pas que ces auteurs soient élus au royaume de l'industrie du livre de poche. Vous risquez de ne jamais les lire avant que ne soit épuisée la théorie des auteurs spécialisés en érotisme, des chroniqueurs d'alcôves, des romanciers attachés à la police des moeurs, théorie sans fin puisque aujourd'hui on imprime tout, absolument tout, de la philosophie la plus aberrante à la pornographie la plus carabinée, sans aucun souci de leur action corrosive sur la raison humaine parce qu'aucune loi civile ne se reconnaît plus le droit ni le pouvoir d'empêcher l'argent de circuler jusque dans les égouts et les marchands d'illusions et les ingénieurs des âmes de faire fortune sans nausée, l'argent aujourd'hui comme hier, n'ayant pas d'odeur, quel que soit le lieu où l'on doive le ramasser.

xxxe

Oui, 1967 avec son exposition universelle et ses anniversaires devrait nous donner le goût de l'histoire de notre continent comme du monde entier. Les visiteurs qui s'en viennent d'ailleurs, par leur propre curiosité vont peut-être nous faire mesurer aussi notre ignorance sur ce terrain. Et il ne faudrait tout de même pas laisser aux étrangers, notamment aux Américains le soin de célébrer les faits et dates célèbres de l'histoire française en Amérique du Nord. Sait-on que chez nos voisins, il existe présentement un comité, organisé à la demande du président des Etats-Unis lui-même, et qui a pour but de préparer l'hommage américain au découvreur du Mississipi, le Jésuite Marquette, né en France, et son associé Louis Joliet, né au Québec ? Ce comité a pour but précis d'étudier les emplacements que le découvreur a visités au cours de la descente du grand et terrible Mississipi, afin d'y créer des parcs publics avec monuments, statues, plaques commémoratives, etc., etc. C'est un Jésuite, le P. Joseph Donnelly qui est conseiller en histoire auprès de ce comité américain.

Impossible de continuer ici mon petit tour d'horizon de l'actualité de l'histoire, je suis déjà au bas du dernier feuillet permis, alors suite au prochain numéro. Mais tout de même je voudrais demander à ceux qui seraient portés à s'intéresser à l'histoire de Montréal, pourquoi ils ne commenceraient pas leur "recyclage" en histoire en s'inscrivant à la Société historique de Montréal actuellement présidée par le Dr A.-D. Archambault ? La S.H.M. est une société mixte, les femmes peuvent s'y inscrire comme les hommes ; elle publie régulièrement un Bulletin mensuel sur divers sujets d'intérêt historique, de l'actualité au fait le plus reculé, un aide-mémoire pour les anniversaires intéressants qui constitue un guide dans le choix de sujets à étudier de plus près, etc. Qui vous dit aussi que les réunions de la S.H.M. ne seront pas un lieu de rencontres idéal, au cours de l'Expo pour croiser, connaître, dans une atmosphère agréable, des personnalités intéressantes étrangères en visite à Montréal ?

Germaine BERNIER

JOLI PRINTEMPS s'accompagne pour les couturiers français d'un bouquet de muget. Cette création de Patou est en toile turquoise. De ligne trompette elle effleure la silhouette et s'épanouit en un large godet qui part des hanches. Une ligne de printemps, souple, légère et jeune. Un modèle de la collection haute couture printemps-été 67 de la maison Patou de Paris.

À quoi s'amusaient les écoliers pendant les grèves scolaires ?

Les parents ont été abreuvés de conseils pour occuper leurs enfants pendant les longues et récentes grèves d'enseignants. Les grèves terminées, sagement, ils sont retournés en classe. Que reste-t-il de ces loisirs imprévus ? Une émission qui avait été mise à l'affiche en temps de grève, par Radio-Canada, au profit des écoliers en congé avait lancé un concours invitant les jeunes à faire connaître leurs opinions sur une émission de leur choix ou encore sur leur héros préféré ou d'écrire un court article à la suite d'une entrevue effectuée avec un personnage connu.

Plusieurs réponses leur sont parvenues. Voici le choix que nous avons fait — car il faut ajouter que le prix accordé était la publication du texte dans un quotidien montréalais. Ce texte a été écrit par un jeune téléspectateur de dix ans, François St-Pierre, 10760 avenue Hamel, Montréal 12. Il s'intitule :

ASTERIX: toujours plus populaire

"Qui est Astérix ? C'est la première question que se pose la mère de famille lorsqu'elle se trouve en face de la librairie avec l'intention de faire plaisir à son rejeton. Eh bien ! pour cette mère-là, je vais vous parler d'Astérix. Ce petit gaulois toujours souriant mais rusé n'a rien d'extraordinaire si ce n'est que sa force. Cette dernière lui vient de Panoramix le druide qui fait des potions magiques dont bénéficient les habitants de son village. Pour sa part, Astérix a un excellent ami en la personne d'Obélix, un gros garçon toujours prêt à le suivre, pourvu qu'il y ait des sangliers et des bagarres avec les Romains... Amateur de sangliers, livreur de menhirs, Obélix est malheureux parce qu'il n'a jamais pu prendre de potion magique sous prétexte qu'il est tombé dans une marmite de potion étant petit, que les effets de la potion sont permanents chez lui et qu'en prendre encore serait dangereux. Abraracourcix le chef du village, Pneumatix le facteur, Cétantematix, Assurancetourix, Changelédix, Keskonrix sont d'autres Gaulois du village. Notons aussi qu'Astérix est en train de battre Tintin et Bob Morane de popularité et ce n'est pas peu dire... Ceux qui aimeraient se procurer de ces livres peuvent le faire dans toutes les librairies au prix de $2.00. Joignez-vous à son groupe d'adeptes."

Des religieuses en congrès à Rome

Trois supérieures de communautés canadiennes sont parties pour Rome, afin de prendre part à la première assemblée de l'Union internationale des Supérieures générales. Quatre-vingts déléguées originaires de soixante pays se rencontrent du 1er au 12 mars pour étudier divers problèmes relatifs à la vie religieuse.

Les deux déléguées allouées au Canada ont été élues par les soixante-quatorze supérieures générales du pays, lors de l'assemblée de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne, en août dernier. Il s'agit de Mère Gabrielle Massicotte, de Montréal, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, et de Mère Maria-Gertrude Farmer, d'Halifax, supérieure générale des Soeurs de la Charité.

Elles sont accompagnées à Rome par Mère Saint-Paul, d'Ottawa, supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix et présidente de la Conférence Religieuse Canadienne (section féminine). Mère Saint-Paul est membre du premier Conseil général de l'Union des Supérieures et de ce fait, déléguée d'office.

"La rencontre de Rome, a expliqué Mère Saint-Paul, été préparée à la lumière d'une étude qui synthétisait les réponses de 2,500 supérieures générales dispersées à travers le monde, à un questionnaire qui leur avait été adressé en 1966 par l'Union internationale."

La lettre de convocation rappelait aussi que "à l'heure où le monde marche vers son unité, il est désirable que les forces de la vie religieuse s'unissent elles aussi. Nous sentons toutes le besoin d'une pensée plus collective et d'une collaboration plus efficace, tout en gardant à chaque institut son caractère distinctif."

Mère Saint-Paul, qui a travaillé à la préparation de la rencontre, a dit que peu de conférences sont au programme, car le but principal n'est pas de recevoir un enseignement doctrinal, spirituel, ou religieux : des études de qualité existent sur la vie religieuse en général et sont mieux adaptées à la mentalité et la situation de chaque pays. On a opté plutôt pour la recherche commune en carrefour.

MODE MASCULINE

Audace de ligne mais hausse de prix

CHICAGO — Le directeur de la section mode à l'"American Institute of Men's and Boy's Wear", M. Thomas Gurtner, donnait récemment à Chicago un aperçu des nouvelles créations vestimentaires pour hommes.

Les pantalons, a-t-il dit, seront plus longs et légèrement plus amples pour les modèles du printemps. Les paletots seront ajustés et comporteront des revers plus larges.

M. Gurtner a également prédit que les costumes de ville seront coupés dans des tissus et selon des styles plus audacieux.

On verra le retour du costume à double revers. Le pantalon touchera le soulier en avant, et couvrira le haut de la chaussure à l'arrière.

Hausse des prix

Le président de l'Association des commerçants détaillants aux Etats-Unis, M. Lawrence Nathan, de Washington, a annoncé que les prix de la confection du vêtement pour hommes seront à l'automne plus élevés dans la proportion de trois à cinq pour cent, à cause de l'augmentation de la main-d'oeuvre.

MM. Gurtner et Nathan ont fait ces commentaires à l'issue d'une présentation conjointe des deux associations, à Chicago.

Monsieur et Madame Paul Rioux annoncent les fiançailles de leur fille Nicole à Monsieur Yves Pigeon, a.g. fils de Monsieur et Madame Adoris Pigeon. Le mariage aura lieu en mai prochain.

Quelques membres du comité féminin de la Société Ars Musicalis se sont réunis, cette semaine, dans un restaurant du centre de la métropole, afin de mettre au point la liste des activités de cette société artistique. Sur notre photo (de gauche à droite), Mme J. Hébert, présidente et M. Donais, vice-présidente, discutent de la première manifestation d'Ars Musicalis : le récital de Louise Lebrun, soprano-colorature, à la salle Claude Champagne, le 10 avril prochain.

Maternelle d'éducation physique au centre de l'Immaculée-Conception

Mme Laure Gratton, directrice de la maternelle d'éducation physique au centre de l'Immaculée-Conception annonce que les inscriptions des enfants sont recueillies dès maintenant pour la saison prochaine qui débutera en octobre.

Ce programme d'éducation physique mis sur pied en 1960 au centre de l'Immaculée-Conception permet à quelque 150 bambins et bambines de 4 et 5 ans de participer à un ensemble d'activités intéressantes et adaptées à leur âge. Des groupes de 40 enfants à la fois viennent à la maternelle trois demi-journées par semaine. Pour chacun des groupes et à chaque rencontre, il y a deux périodes d'une durée de 45 minutes chacune et une récréation de 20 minutes.

Durant ces périodes, des cours de natation permettent à l'enfant de vaincre sa crainte et d'acquérir une plus grande coordination musculaire. Des cours de danses folkloriques leur apportent une initiation à la géographie humaine, avec les explications concernant le sens des danses, les costumes, les habitudes des différents pays.

Le folklore permet aussi aux enfants d'extérioriser leur rythme naturel. Avec les arts plastiques, ils exprimeront leurs idées créatrices en s'adonnant aux travaux plastiques, au dessin, etc.

Le gymnastique a pour but de conserver à l'enfant sa souplesse naturelle; elle développe en plus son sens de l'équilibre, sa hardiesse, tout en le gardant en bonne forme physique. On trouve également inscrit au programme de la diction, ce qui permet à l'enfant d'améliorer son langage, d'acquérir plus de vocabulaire tout en lui permettant de combattre sa timidité.

Le but principal de cette maternelle est de permettre aux bambins et bambines de se récréer dans une atmosphère sociale et fraternelle, de leur apprendre à se cotoyer et à jouer avec les autres sans se quereller. L'enfant acquiert aussi le sens de l'honneur, de la loyauté et de la justice.

L'horaire des cours :

Expression corporelle (3 ans)

Rythmique, chant, folklore, comptines : tous les mercredis de 13h. 30 à 14h. 30.

Cours de natation seulement pour enfants de 3 à 5 ans; une heure par semaine.

Cours d'acclimatation à l'eau pour mère-enfant 2 à 3 ans : tous les jeudis après-midi.

Pour les inscriptions, téléphoner à 527-1257, poste 10.

Journées d'étude des infirmières les 8, 9 et 10 mars à Montréal

Les 8, 9 et 10 mars prochains, il y aura à l'hôtel Le Martinique, des journées d'étude pour les infirmières surveillantes, sous la présidence du ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier.

Ces journées auxquelles sont invitées toutes les infirmières débuteront à 9 hres pour se terminer vers 5 hres du soir. Le thème général sera : "Compromis ou défi" et les colloques auront pour objectif de revaloriser les soins infirmiers dans les hôpitaux.

LE 10 MARS A McGILL

Musique électronique

Dans le cadre des "Faculty Friday", la faculté de musique de l'Université McGill présentera au Redpath Hall le vendredi 10 mars 1967 à 20h. 30 un concert de musique électronique.

Le programme comprendra des oeuvres écrites pour magnétophone et artistes par Istvan Anhalt, Milton Babbitt, Gustav Ciamaga, Mario Davidovsky et Paul Jedersen. Ce sera la première fois que ces oeuvres seront jouées en public à Montréal.

Les artistes invités sont : Bethany Beardslee, Princeton, New Jersey, soprano; Wolfgang Kander, Montréal, flûtiste et les membres de la chorale "University Chamber Singers" de l'université de Colombie-Britannique, dirigés par Cortland Hultberg.

Les oeuvres écrites pour artistes accompagnés par le magnétophone sont encore peu nombreuses car cette forme d'expression musicale contemporaine est très récente.

Les mots croisés du "DEVOIR"

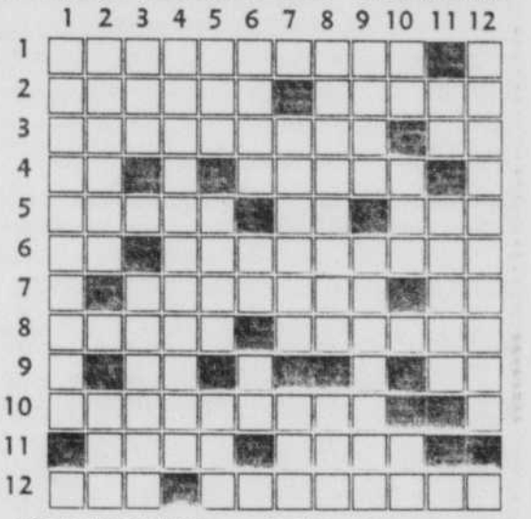

HORIZONTALEMENT

1—Denise Filiatrault en est une
2—Lacune — Qui ne fait rien
3—Jaune souvent rouge politiquement — Conifère
4—Note — Continuation
5—On perd le sien quand on ne comprend rien — Personnel — Prénom inversé
6—Attrapé — Qui avance
7—As sans doute envie de dormir — Au plus tard à midi
8—Ne mentionnes pas — Sèche
9—Possède — Dans
10—Qui n'aime pas les étrangers
11—Fume et crache en Sicile — Ne se noie pas
12—Emplcie — Dangereuse quand elle est russe

VERTICALEMENT

1—Comté du Québec
2—Il n'a pas besoin de parachute — Fin de participe
3—Nous ramène le beau temps — Largement ouverte
4—Prise en charge par le gouvernement d'une entreprise privée
5—Eut à — Viens au monde — A travers
6—Déesse ancienne — Lui — Symbole chirique
7—Destinée à tomber avec un bon joueur — A New York
8—Pâtes alimentaires — On y danse
9—Refus russe — Cerne une ville
10—En matière de — Chevalier ou chevalière — Ensuite
11—Romains — Soutient
12—Grand trouble

Solution de samedi

Horizontalement : —

1—BELLEVILLE
2—EPOUSERAIT
3—AIR — LAMPION
4—UNGAVA — BIEN
5—RENTES — ADRET
6—PQ — RE — SA
7—GERTRUDE — AIL
8—AM — EE — NOMME
9—RAS — SZ — EUPEN
10—DIEU — RE
11—LIN — DEPART
12—NIGER — LEUR

Verticalement : —

1—BEAUREGARD
2—EPINE — EMAIL
3—LORGNER — SEIN
4—LU — AT — UNI
5—ES — VEPRES
6—VELASQUEZ — DE
7—IRA — VER
8—LAMBARENE
9—LIPIDE — OURAL
10—ETIER — AMPERE
11—ONESIME — TU
12—SON — TALENT

Les cours de fine cuisine familiale de printemps
du professeur de la télévision M. H. BERNARD
débuteront la 1ère SEMAINE D'AVRIL
à L'INSTITUT D'ART CULINAIRE
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées
1253, rue McGILL COLLEGE
Pour plus amples renseignements et programme écrivez ou téléphonez à 861-9697

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
Reconnu par le Ministère de l'Education
Annexé à l'UNIVERSITE DE SHERBROOKE
Diplôme en fin d'études
Pour renseignements :
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.
(Séminaire Social Pie XII)
C.P. 610, Nicolet, P.Q.
ou
Montréal : 2650 est, rue Sherbrooke
Téléphone : 527-8831

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

DECORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955
G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.
Décoration intérieure
Esthétique industrielle
1550-A, boul. St-Joseph, Mtl
525-4222
VIAU, MORISSET INC.
décorateurs - ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Marguerite Senay
Luc Sauvé — Pierre Leduc (assistant)
720 boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854
PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013
Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Le Canada saura maintenir sa position au 1er rang de l'économie mondiale

Selon la Banque de Montréal

Le Canada saura sûrement maintenir sa position aux premiers rangs de l'économie minérale du monde, soutient la Banque de Montréal dans une étude sur les métaux et l'industrie minière de notre pays.

Dans sa *Revue des Affaires* de février, qui vient de paraître, la banque invoque, pour appuyer son opinion, la valeur des énormes gisements connus de minéraux de grande importance et le fait que l'on continue sans arrêt d'en découvrir d'autres, aussi bien que la présence de sources d'énergie abondantes pour faciliter leur mise en valeur.

"La valeur annuelle de la production minérale au Canada, écrit la B de M, a presque quintuplé durant la période de l'après-guerre et, l'an dernier, elle se chiffrait par environ $4 milliards.

"Le taux d'accroissement le plus rapide est celui des combustibles minéraux, mais les métaux représentent encore la moitié de la valeur totale de la production minérale."

Depuis quelques années, l'accroissement de la production des métaux a été remarquablement constant et, pendant toute la période de l'après-guerre, il a suivi une marche parallèle à celle du produit national brut.

Parmi les courbes divergentes des divers produits minéraux, on note celle de l'or qui, depuis une quinzaine d'années, fait plateau ou va déclinant.

"Malgré cela, grâce à une valeur annuelle de la production qui excède amplement $100 millions, l'or continue d'occuper une place importante dans l'industrie minière du Canada et d'être une source considérable de réserves de change étranger."

Le fer en tête

Celui des minéraux canadiens qui a progressé le plus vite depuis la 2e guerre mondiale, c'est le minerai de fer qui, pendant quelque temps, a été un des premiers produits minéraux de notre pays pour la valeur de la production, grâce surtout à une exportation considérable aux Etats-Unis.

Ces derniers temps, les besoins grandissants de l'industrie de l'acier au Japon ont amené l'exploitation de certains gisements de la côte occidentale et la production de concentrés de minerai de fer, en vue de leur exportation de l'autre côté du Pacifique.

La B de M note que si les perspectives à longue échéance de l'uranium comme combustible dans la production de l'énergie nucléaire ont été prometteuses, il semble peu vraisemblable que la demande se raffermisse sensiblement dans l'avenir immédiat, ou que la production remonte au sommet qu'elle a atteint en 1959.

Le nickel, le cuivre, le plomb et le zinc sont toujours le soutien de l'industrie minière au Canada.

Depuis le début du siècle, le Canada est le premier producteur de nickel au monde ; de tous les produits minéraux canadiens, c'est le plus orienté vers l'exportation, car nous ne consommons nous-mêmes que quatre pour cent environ de sa production.

La production de cuivre s'est accrue régulièrement depuis 1945. "Sa dépendance à l'égard des marchés d'exportation, explique la B de M, n'est pas aussi marquée que dans le cas du nickel, car le tiers environ de la production canadienne de cuivre se consomme à l'intérieur du pays... L'industrie canadienne, dans l'ensemble, a su maintenir ou accroître sa part de la production mondiale. Elle occupait récemment le 5e rang parmi les producteurs du monde et représentait près de 10 p.c. de la production mondiale."

Grande demande de zinc et de plomb

La demande de plomb et de zinc, à l'intérieur et sur les marchés d'exportations, a été forte durant les cinq dernières années, notamment en ce qui a trait à la production des automobiles.

La production canadienne y a répondu grâce à la mise en valeur de nouvelles mines au Nouveau-Brunswick, dans le Québec et les Territoires du Nord-Ouest, qui sont venues augmenter les approvisionnements déjà établis de plomb et de zinc. Depuis plusieurs années, notre pays est le plus grand producteur de zinc du monde, et le troisième producteur de plomb.

Bien que toute la bauxite et l'alumine qui entrent dans la production de l'aluminium au Canada soient importées, notre pays est le troisième plus grand producteur de ce métal dans le monde et représente quelque 12 pour cent de la production mondiale.

Malgré une augmentation de plus de 60 pour cent de la valeur des exportations de métaux et de produits minéraux de toutes sortes durant les années 1959-65, les exportations canadiennes, dans leur ensemble, ont été si prospères durant cette période que les métaux et les minéraux ont tout juste maintenu leur part du total.

"Au cours des quinze années précédentes, affirme la *Revue des Affaires* de la Banque de Montréal, ils avaient presque doublé leur part, portant celle-ci à plus de 30 p.c., sous l'effet du mouvement spectaculaire de mise en valeur des ressources minérales du Canada durant cette période et de l'accroissement parallèle des installations hydro-électriques et de la capacité des usines de traitement et d'affinage."

potins financiers

Les Bourses de Montréal, de Toronto, de New York, de Londres et de Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

-O-

Le comportement de Wall Street durant la dernière séance de la semaine dernière porterait à croire que les réalisations devraient être encore bien absorbées au début de cette semaine.

-O-

Comme la liste mobilière n'a cessé d'avancer depuis 4 séances consécutives sur la place locale, cette dernière pourrait bien tergiverser quelque peu ces jours-ci. Il en serait de même de la Bourse de Toronto.

-O-

Les détenteurs d'actions de la classe "A" de Canadian Canners Ltd inscrits mercredi de cette semaine participeront au dividende trimestriel de 18 3-4 cents, l'action, payable le 1er avril.

-O-

Les actions ordinaires de la National Trust Co. se vendront ex-dividende 15 cents jeudi de cette semaine.

-O-

Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd se vendra ce matin ex-dividende $1.25 l'action privilégiée 5%. Quant à Canadian Canners Ltd, ses actions se vendront, aujourd'hui, ex-dividende 18 3-4 l'action de la classe "A" et, enfin, les actions privilégiées 5.80 de la série "A" de Rio Algom Mines Limited se vendront ex-dividende aujourd'hui $1.45 l'action.

-O-

The Glencair Group Limited tiendra son assemblée annuelle, aujourd'hui, à 10.30 a.m.

Les droits de The New Brunswick Telephone Company se transigeront sur une base régulière sur la Bourse de Montréal, dès son ouverture aujourd'hui.

-O-

Woodford Royalty réunira ses actionnaires en assemblée après-demain à Montréal.

-O-

Les actionnaires de Traders Group Limited, inscrits vendredi de cette semaine, participeront aux dividendes qui viennent d'être déclarés sur les classes "A" et "B".

-O-

Les détenteurs d'actions privilégiées de Jamaica Public Service Co. Ltd immatriculés jeudi de cette semaine, participeront au dividende de $1.75 l'action privilégiée, 7%, en cours. Ceux qui détiennent des actions ordinaires de la même compagnie et qui seront immatriculés, aussi jeudi de cette semaine, auront droit au dividende trimestriel de 25 cts l'action ordinaire.

-O-

Des soumissions seront reçues le jeudi 9 mars 1967 pour $145,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 10 mars 1967, dont $115,000,000 en bons à 91 jours et $30,000,000 à 182 jours. $135,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 10 mars 1967.

-O-

Les actionnaires de Québec Téléphone, immatriculés vendredi de cette semaine, participeront aux dividendes de 25 cts l'action, qui viennent d'être déclarés pour les actions privilégiées 5%, 1950, 1951, 1955, et 1956.

-O-

Dominion Coal Co. Ltd tiendra son assemblée, demain matin, à la Place Ville-Marie.

M. REAVES NOMMÉ GÉRANT-GÉNÉRAL DES VENTES CHEZ PORTER, CANADA

Monsieur James B. Reaves a été promu au poste de gérant-général des Ventes chez H.K. Porter Company (Canada) Limited, une filiale de H.K. Porter Company, Inc. de Pittsburgh, Pennsylvania. Il établira ses quartiers généraux à Guelph, Ontario. Monsieur Reaves est responsable sur le plan des ventes de six filiales canadiennes : division électrique Delta Star à Woodstock; division Disston à Acton et Vancouver ; division Federal Wire & Cable à Guelph; division Nepco à Woodstock; division des réfractaires à Acton; et division Thermoid à Acton. La chaîne de ces produits comprend : fil de cuivre et d'aluminium, câble isolant, scies et règles "Disston"; canivaux et surface de roulement "Nepco"; commutateurs intérieurs et extérieurs isolés à haut voltage et appareils contrôleurs "Delta Star"; disques d'embrayage et bandes de frein "Thermoid" et les réfractaires de Porter.

Avant d'entrer au service de Porter, Monsieur Reaves était gérant de district des ventes pour la Dodge Manufacturing Corporation, à Mishawaka, Indiana, et fut aussi au service de la Bechtel Corporation, San Francisco, Californie.

Il fut gradué de l'Académie militaire des Etats-Unis, à West Point, et tout dernièrement il obtint son M.B.A. en Administration des Affaires de Harvard Graduate School. Porter-Canada est une des sept compagnies faisant partie de la division Porter International. Les six autres sont aux Etats-Unis.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE NORTHERN

Vernon O. Marquez — R. Holley Keefler

A une séance du Conseil d'administration de la Compagnie Northern Electric, Limitée, tenue à l'issue de l'assemblée annuelle le 2 mars, Monsieur Vernon O. Marquez a été élu au poste de président de cette société. Il succède à Monsieur R. Holley Keefler, réélu président du Conseil d'administration. Monsieur Marquez, qui avait accédé à la vice-présidence en 1960, était au moment de sa récente nomination membre du Conseil d'administration et vice-président administratif (exploitation). Au service de Northern Electric depuis 1929, il y a occupé successivement plusieurs postes importants aux services des ventes, du marketing et de l'exploitation.

Membre du nouveau Conseil consultatif canadien d'exportation, Monsieur Marquez est également vice-président et administrateur de Canadian Electrical Manufacturers Association. Il a déjà siégé au Conseil de Canadian Export Association et été membre du Bureau de la Chambre de Commerce du Canada. Monsieur R.H. Keefler, CBE, DSO, ED, LL.D., bachelier ès sciences, était président de Northern Electric depuis 1961 et président du Conseil d'administration depuis 1963. Président sortant de charge de la Chambre de Commerce du Canada, il est également administrateur de la Banque Royale du Canada et de plusieurs sociétés canadiennes importantes.

Ventes de Canadian Vickers, à un sommet

Au cours du dernier exercice financier

Dans l'exercice terminé le 30 novembre 1966, les bénéfices nets de Canadian Vickers Ltd. se sont élevés à $929,219 ou $1.70 par action, comparativement à $1,093,660, ou $2.00 dans l'exercice précédent. La direction explique dans son rapport annuel que les ventes et la production de la compagnie ont marqué de nouveaux sommets mais que les bénéfices consolidés ont quand même accusé une diminution par suite de revenus moindres retirés du groupe de filiales de la compagnie. La direction précise aussi que le commerce d'exportation effectué par la compagnie est de plus en plus menacé parce que les prix de revient haussent plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis. Par suite de la livraison presque terminée maintenant des wagons de métro destinés à la métropole, le volume des commandes en carnet de la société est beaucoup moins considérable que celui de l'an dernier, à la date de la présentation du rapport annuel.

Suspension des permis de 3 cies de finance

BOSTON — Le commissaire aux banques du Massachusetts, M. John B. Hynes, a ordonné hier que les permis d'opération de trois compagnies de finance soient suspendus durant cinq mois.

Les suspensions, qui prendront force le 1er mai, ont été imposées à la Household Finance Corp., la Beneficial Finance Co. et à la Liberty Loan Co. Ces firmes avaient été reconnues coupables de corruption et de tentative de corruption.

La poursuite avait prouvé que des tentatives avaient été faites par ces compagnies afin d'influencer un projet de loi portant sur les petits prêts, à la législature de l'Etat.

Les compagnies ont porté l'affaire en appel devant la Cour suprême de l'Etat. Le commissaire, dans son jugement, leur accorde un mois pour présenter une demande de sursis à l'ordre de suspension.

Le 7 janvier, les trois compagnies avaient été condamnées en Cour supérieure à $12,000 d'amende chacune. Six personnes avaient reçu des peines individuelles de prison variant entre un an et sept ans, sous les mêmes accusations.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une offre vient d'être faite aux détenteurs d'actions d'International Bronze Company

North America Trust Company, au nom de Foreign Power Securities Corporation Limited, a fait le 1er mars 1967 une offre aux détenteurs d'actions participantes, privilégiées, 6% cumulatif, d'International Bronze Powders Limited, autres qu'à ceux résidant aux E.-U., d'acheter toutes les actions, 6%, de cette dernière entreprise, au prix de $25 chacune, plus 37 1-2 cts l'action; ce dernier montant représentant l'équivalent du dividende régulier pour le 1er trimestre de 1967. Cette offre expirera le 22 mars, à moins que la compagnie en vienne à décider de la prolonger. Si les exigences de la section 128 de la loi des compagnies du Canada sont satisfaites, Foreign Power se propose d'invoquer les clauses de ladite loi aux fins d'acquérir le solde des actions privilégiées 6% et, à cette fin, Foreign Power Securities pourrait prolonger son offre de 4 mois, à partir du 1er mars 1967. On peut accepter l'offre en soumettant la lettre de transmission, dûment remplie, ainsi que les certificats d'actions à la North America Trust Company, 41ème étage, Place Ville-Marie, Montréal, 2, P.Q. le ou avant la fermeture des affaires le 22 mars 1967.

Agnico Mines Ltd. fait savoir à la Bourse Canadienne ses tractations financières

En vertu d'un accord avec le Dr Charles Bende et Irma Bende, de Toronto, comportant un paiement de $5,000 comptant, Agnico Mines Limited s'est vue accorder le droit exclusif d'entrer immédiatement en possession de certains terrains miniers, enregistrés comme partie 8086, dans le bureau d'enregistrement de la section sud du Témiscamingue, située dans le canton Coleman, dans le district de Témiscamingue, en Ontario, et d'y extraire une quantité de résidus contenant de l'argent. Ces résidus étaient le produit, provenant d'opérations d'usinage effectuées sur ou aux environs desdits claims miniers. Il est stipulé que ladite compagnie devra, au plus tard le 1er octobre 1969, avoir commencé le déplacement des résidus avec l'intention de les usiner à son atelier de récupération. Il est aussi entendu que tous les résidus devront être enlevés, au plus tard le 1er octobre 1973. En considération de l'achat par Agnico desdits résidus et de leur traitement, Agnico s'est engagée à payer, le ou avant les 30 jours suivant le 31 décembre des années 1969, 1970, 1971, 1972 et 1973, aux vendeurs 30% du produit net qu'elle recevra dans chacune desdites années, provenant de la vente de l'argent et aux minéraux commerciaux, trouvés dans les résidus. Une copie de cet accord a été déposée à la Bourse Canadienne.

Une mise de fonds de $14,000,000,000 de 1947 à 1965 pour développer notre industrie pétrolière

La demande pétrolière canadienne a augmenté de 250,000 barils par jour en 1947 à 1,160,000 barils par jour en 1965, et il a fallu une mise de fonds de plus de $14 milliards pour des travaux d'exploration, de production, de raffinage, de transport et pour l'érection de facilités de vente. Presque les deux-tiers de ce montant ont été utilisés pour la production, où le risque est très élevé.

Cette contribution sur une grande échelle à la croissance économique et à la prospérité du Canada depuis la deuxième Grande Guerre a été rendue possible par l'encouragement fourni à l'industrie pétrolière à investir et concurrencer tout en accordant au consommateur la liberté du choix.

"L'expérience au Canada, comme ailleurs, a prouvé que les effets combinés des forces concurrentes servent mieux les intérêts du consommateur, les besoins de l'industrie et la prospérité de la nation".

Il y a eu une augmentation de la demande pétrolière canadienne en 1966 d'environ 6% à 1,230,000 barils par jour tandis que la production dans l'ouest du Canada devrait augmenter d'environ 5½% pour atteindre un niveau de 975,000 barils par jour.

Pitfield, MacKay & Company Ltd absorbe Ross, Knowles & Company Ltd.

Dans un communiqué, émis aujourd'hui par M. Ward C. Pitfield, président de Pitfield, Mackay & Company Limited, et M. Donald G. Ross, président de Ross, Knowles & Company Limited, il a été annoncé que cette dernière fusionnait ses activités avec celles de Pitfield, Mackay & Company Limited à compter du 6 mars 1967. Il est prévu que les deux sociétés adopteront dans un avenir rapproché la raison sociale de Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited.

MM. Pitfield et Ross ont souligné la gamme plus étendue de services et de facilités que la nouvelle société sera en mesure d'offrir aux investisseurs canadiens par suite de cette fusion. L'on sait que Pitfield, Mackay ont des bureaux situés à travers le Canada, tandis que Ross, Knowles ont des bureaux situés dans les centres industriels importants du sud et du sud-ouest de l'Ontario. Pitfield a des bureaux également à New York, Bruxelles, Londres, Genève et Kingston en Jamaïque, ce qui en fait une société d'envergure internationale.

Cette fusion des deux importantes maisons de valeurs de placement et d'agents de change de Montréal et de Toronto est conforme à la tendance actuelle dans les milieux financiers à s'amalgamer, afin de réduire leurs frais d'opérations aggravés par la contraction dans les transactions mobilières depuis près d'un an, ainsi que par la hausse élevée du loyer de l'argent l'an dernier, deux facteurs qui furent responsables de plus faibles participations dans les marchés des stocks et des obligations, tant de la part des individus que de celle des corporations, hésitants en face d'une tenue ordinairement défavorable des actions et des valeurs à revenue fixe, à taux d'intérêt peu élevé.

Marcel CLEMENT

Un train du CPR d'un mille de long

Comprenant 133 wagons a transporté 266,000 boisseaux de céréales

Le train le plus long à venir dans l'est du Canada cette année — un spécial du Canadien Pacifique mesurant un mille de long, comptant 133 wagons couverts chargés de 266,000 boisseaux de céréales d'exportation — a traversé la ville de Montréal cette semaine en route vers la côte de l'Atlantique.

Remorqué par quatre locomotives diesel, ce fut le plus long convoi de wagons de blé à passer à Montréal depuis le commencement de la présente année-récolte, qui a débuté le 1er août dernier.

De la locomotive de tête au fourgon de queue, le train s'étendait sur une longueur de 6,140 pieds. Chacun des 133 wagons contenait environ 2,000 boisseaux de céréales, ou 60 tonnes, pour former un total de 266,000 boisseaux, ce qui est l'équivalent de la récolte saisonnière d'une ferme de 9,600 acres des Prairies de l'ouest.

Dans un autre ordre d'idées, ce train transportait assez de blé pour qu'on puisse en faire — après l'avoir converti en farine — 17,847,500 pains ordinaires.

Depuis décembre, six trains de céréales passent par Montréal chaque semaine. Ces trains sont chargés de blé aux silos de la baie Georgienne, à 922 milles de Montréal, et ils sont déchargés dans le port de St-Jean, N.-B.

Depuis le commencement de la présente année-récolte, le Canadien Pacifique a transporté environ 245,000,000 de boisseaux de céréales d'exportation, ce qui représente une hausse de 28% par rapport à l'an passé.

Pendant la saison de navigation sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent, le blé des Prairies est transporté par train à Vancouver et aux villes jumelles de Fort William et Port Arthur, situées à l'extrémité ouest des Grands Lacs. De ces deux dernières villes, des bateaux transportent ensuite de grandes quantités de blé vers les silos de la baie Georgienne. Quand l'hiver arrête la navigation dans le Saint-Laurent, le blé des silos de la baie Georgienne est transporté par trains vers les ports de la côte de l'Atlantique.

C'est à Toronto que l'on forme les longs trains de 130 wagons et plus, trains qui roulent ensuite vers l'est jusqu'à Farnham. A Farnham, on réduit à 90 wagons les trains de céréales pour le reste du trajet, parce que la voie ferrée s'engage ensuite dans des régions montagneuses comptant plusieurs rampes.

Ce transport du blé par train jusqu'à St-Jean doit se continuer pendant tout le mois de mars. Il cesse dès que la navigation dans le Saint-Laurent recommence.

Canada Iron achète une entreprise des E.-U.

La compagnie Canada Iron Foundries, Limited annonce qu'elle a acheté, au comptant, tout le capital actions de Pacific Press & Shear Corp., important fabricant de machines hydrauliques, dont le siège social se trouve à Oakland (Californie).

La Pacific a été parmi les pionniers du perfectionnement des circuits hydrauliques et est le plus important fabricant de presses diverses, de presses à plier et de cisailles hydrauliques en Amérique du Nord. Les presses à plier ou autres de diverses puissances, jusqu'à 2,000 tonnes, et les cisailles coupant une épaisseur variant de ¼ de pouce à 2 pouces sur une longueur allant jusqu'à 35 pieds trouvent une grande variété d'utilisations dans la construction navale et aérienne, la construction d'automobiles et l'industrie de l'acier de charpente, de même que dans la fabrication des machines et du matériel de construction et de transport.

Fabricant sous licence de Pacific, Canada Iron vend à l'industrie canadienne les presses et les cisailles Pacific depuis 1962 et continuera d'approvisionner le marché canadien.

Le développement de Canada Iron se manifeste, non seulement par le perfectionnement de ses produits actuels et par la mise au point de nouveaux produits, mais aussi par l'acquisition de compagnies qui fabriquent des produits complémentaires ou apparentés à sa propre gamme de produits.

L'acquisition de Pacific apporte à Canada Iron une entreprise de fabrication de biens durables dont la production est bien diversifiée et dont la gamme de produits occupe une solide position commerciale aux Etats-Unis. C'est la deuxième mesure prise par Canada Iron pour étendre ses marchés aux Etats-Unis.

La compagnie Pacific sera exploitée comme filiale à partir de son siège social actuel, et conservera sa raison sociale et sa direction actuelle. Ses services techniques de fabrication, de vente et d'entretien seront concentrés à l'usine de Mount Carmel (Illinois).

Recettes du CNR, à la hausse

Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à $72,303,000 en janvier 1967. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint $78,601,000, il en est résulté un déficit net d'exploitation de $6,298,000.

En janvier 1966, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de $67,607,000; les frais, les taxes et les loyers s'étaient élevés à $70,019,000 et le déficit net d'exploitation ferroviaire avait été de $2,412,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire :

MOIS DE JANVIER	1967	1966	Changement
Recettes d'expl. ferr.	$72,303,000	$67,607,000	+ $4,696,000
Frais d'expl. ferr.	78,601,000	70,019,000	+ 8,582,000
Défc net d'expl. ferr.	$ 6,298,000	$ 2,412,000	+ 3,886,000

Les recettes d'exploitation ferroviaire comprennent les versements estimatifs à recevoir du gouvernement aux termes de la loi sur les transports.

Rapports financiers

Canadian Foundation Co. Limited, pour les trois mois terminés le 31 janvier 1967: $382,148 au regard de $567,587 en 1966.

Slater Steel Industries Ltd., pour les trois mois terminés le 31 janvier 1967: $740,483 soit l'équivalent de 24 cents l'action au regard de $899,967 ou 36 cts l'action en 1966. Un nombre de 435,000 nouvelles actions ont été mises en circulation en 1967.

Husky Oil Canada Ltd., pour l'exercice financier ayant pris le 31 décembre 1966: 6,513,000 soit l'équivalent de 81 cents l'action au regard de $5,102,000 ou 69 cents l'action en 1965.

Abitibi Paper Co. a vendu davantage

Au cours de l'an dernier

Au cours de 1966, les ventes d'Abitibi Paper Co. se sont élevées à $211,167,324, marquant une hausse de 8.6 pour cent sur celles de l'année précédente, indique le rapport annuel que la société vient de faire tenir à ses actionnaires. Les bénéfices nets au cours des deux mêmes périodes ont été respectivement de $15,927,921 et $16,736,007, soit des gains respectifs de 91 et 96 cents par action. La direction attribue la baisse des bénéfices aux dépenses encourues dans la mise en production de nouvelles installations et aux pertes occasionnées par les grèves. La production de papier-journal a atteint 890,810 tonnes contre 829,293 au cours de 1966. Les dépenses en immobilisations ont atteint $24,372,294.

L'Agence Canadienne de Publicité Limitée a vu sa facturation excéder les $4,000,000

En 1966, chiffre qui fut déjà atteint dans le passé

A l'occasion de la publication de son rapport annuel, l'Agence canadienne de publicité est heureuse d'annoncer que sa facturation totale dépasse 4,000,000 de dollars. Ce n'est cependant pas la première fois que cette agence de publicité canadienne-française atteint un tel chiffre d'affaires. L'Agence canadienne de publicité possède maintenant un personnel de 47 personnes. Elle compte parmi ses clients des sociétés et entreprises prestigieuses : le Canadien National, la Société Air France, les orgues Casavant, la Société Peugeot, la Commission du Centenaire et l'Office Canadien du Tourisme. L'Agence canadienne ne se limite pas au seul marché québécois : une de ses campagnes publicitaires couvre cette année plus de 60 pays en 20 langues différentes.

L'Agence canadienne a connu des succès sans précédent en 1966 sur le plan de la conception publicitaire. La publicité conçue en français pour le Canadien National lui a valu le grand Coq d'Or pour la meilleure campagne de l'année, ainsi que 4 autres coqs d'or dans les catégories télévision, imprimés, radio et panneaux-réclame. L'Agence canadienne a aussi mérité, pour la chansonnette radio du CN, deux premiers prix Artec décernés à Toronto au cours du Festival canadien des annonces radiophoniques.

FONDS MUTUEL ADANAC

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes donné, que la compagnie a autorisé la distribution d'un onzième dividende trimestriel de 2c par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 28 février 1967, payable le 15 mars 1967 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 28 février 1967.

Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons No. 11, le 15 mars 1967 ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

Montréal, ce 1er mars 1967.

FONDS ADANAC INC.,
Le Secrétaire,
M.L. Frizzle.

CERTIFICATS d'achat d'actions

L'édition 1967-68 de notre Répertoire annuel des certificats d'achat d'actions pour 113 compagnies est maintenant disponible.

Ecrivez ou téléphonez-nous pour en recevoir un exemplaire gratuit

Davidson & company

Membres des Bourses de Toronto, de Montréal et Canadienne, de l'Association des Courtiers en Valeurs du Canada

1015, côte du Beaver Hall • Montréal • 866-8492

Toronto Ottawa Hull St. Catharines Kitchener London

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.

peut maintenant offrir aux acheteurs de valeurs d'Ottawa des services d'un océan à l'autre.

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. annonce l'acquisition du bureau d'affaires de McDougall & Christmas Ltd., 100 rue Spark, Ottawa. Grâce à cette transaction, nous sommes en mesure d'offrir à nos clients d'Ottawa tous les avantages que peut offrir une maison de courtage qui opère d'un océan à l'autre.

Grâce à plus de 25 bureaux situés partout au Canada, Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. est là où se produisent les événements : découverte d'une nappe d'huile en Alberta, d'un gisement de cuivre au Québec, division des parts d'une industrie à Toronto.

Et tous ses bureaux sont reliés entre eux par le plus complet et le plus rapide des réseaux de communications dans le domaine. Voilà pourquoi Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. est au nombre des maisons de placement en tête de file. N'est-ce pas là le genre de service dont vous avez besoin pour rester bien au courant de ce qui se passe sur le marché ?

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.

100, rue Spark, Ottawa — Tél. 232-7321

Gérant : Major Joseph E. E. Serré

Assistant gérant : Gustav K. Sembera

Membres des principales bourses canadiennes et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

BUREAUX: Montréal (2) — Calgary — Edmonton — Fort William — Haileybury — Kamloops — Kimberley — Kirkland Lake — Lethbridge — Medicine Hat — North Bay — Ottawa — Queen Sound — Prince George — Port Arthur — Red Deer — Sudbury — Timmins — Toronto (3) — Trail — Vancouver

Sommaire des transactions effectuées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Toronto

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1967 Haut	1967 Bas
Abitibi	19314	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛	12⅛	10
Acklands	1499	$6	5¾	5⅞		6⅛	470
Acklands p	260	$23	22¾	23		23	22¼
Admiral	400	$34⅝	34⅛	34⅛	— 2	36⅛	32½
Alta Gas T	6131	$35½	33⅝	35⅜	+1⅝	35½	30⅞
Alta Gas p	505	$91½	91⅜	91½	+ ½	92	85⅞
Alta Gas w	2857	775	740	740	+15	725	625
Alta Nat	300	$18	17⅞	18		18⅝	17
Algo Cent	5708	$9⅛	8¾	8⅞		9¼	8½
Algoma St	15783	$25¼	24⅛	25		26¼	22⅞
Algonquin	5000	110	94	94	—16	145	41
Alliance A	850	135	130	130	— 5	155	110
Alcan	53188	$35⅝	33⅞	34⅛	—1¼	36⅝	29½
Alcan pr	4895	$42	40¾	41¼	+ ¼	43	37⅞
Alumin pr	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛	20	19
Alumin 2p	1250	$42	41	41⅛	+1⅛	42⅛	39¼
Anglo-cn	450	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛	11	10
Anglo-c pr	205	$23	21½	23		23	19
Anthes A	1255	$23¼	23	23⅛	— ⅛	24½	20¾
Anthes C p	105	$94	94	94	+ 1	94	88
Argus	1200	$15	14⅞	15	+ ⅛	15	14⅛
Args 250 p	75	$44	44	44		45¼	44
Args 260 p	75	$45	44¾	45	+ ¾	45	44
Argus B pr	425	$47	46½	47	+ ½	47	43⅞
Argus C pr	8297	$12⅝	11⅞	12⅛	+1⅛	12⅝	10⅞
Asbestos	1895	$23⅞	22	23⅞	+ ⅝	24	20¼
Ash Temp	230	$18	18	18		19	17⅛
Atl Sugar	21065	$10¼	9	9¾	+ ⅝	10¼	8¾
Atl Sug A	615	$22	20	22	+ 2	22	19
Auto Elec	605	$5½	5⅜	5½		6	5
Avco	3734	$40	34	40	+5⅞	40	34
Avco Dil p	140	$149	140	149		149	111
Bahama	1700	78	70	78	+ 5	82	69
Bank Mtl	6186	$64½	62⅝	63⅞	+ ⅞	64½	52⅞
Bank N S	4237	$74	70	73⅜	+ 2	74	63½
Barb Oil	100	$42½	42½	42½	+4½	42½	42½
Bartaco	2030	200	180	200	+20	200	175
Bathurst	130	$31½	30⅞	31½	+1⅝	31½	27½
Bathrst A	1395	$63	60	63	+3⅛	63	55
Bathrst w	2085	$11¼	10	11⅛	+135	11⅛	805
Beaver L	555	$37	36	36⅛	—1⅛	38⅛	30½
Beaver pr	220	$25⅛	25⅛	25⅛		25½	25⅛
Bell Phne	51229	$50⅝	48⅝	50⅝	+2⅛	50⅝	46⅛
Biltmore	210	$11½	11½	11½		11½	11½
Bow Vly w	170	490	490	490	—10	685	490
Boww-m pr	1010	$50⅛	50⅛	50⅛		50⅛	49⅞
Bramalea	150	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛	8	5⅝
Bramal w	1040	225	175	175	—75	275	175
Brazilian	19367	$10⅛	9½	9⅝	+ ⅛	11⅛	9½
Brdg Tank	625	475	435	435	—40	475	400
BA Constr	580	$6¾	6⅛	6⅛	— ⅝	7⅛	5⅝
BA Oil	7092	$35	34⅛	35	— ⅛	37⅛	32⅛
BC Forest	3295	$24	23	24	+ ⅝	24	19½
BC Frest p	325	$51⅝	51⅛	51½	+1⅛	51⅝	49½
BC Pack A	152	$18	18	18	— ½	18	18
BC Pack B	103	$19	19	19	+ ½	19¼	18
BC Sugar	494	$33	32	33	+ ½	34	30⅝
BC Sugar p	2115	$19	18⅛	18⅞		19	17
BC Phone	1820	$65¼	62⅞	64	+ 2	65¼	59⅝
BCPh 6 pr	156	$104½	102½	102¼	—1⅛	104½	100⅝
BCPh 4¾ p	233	$84	82½	84		84	82½
BCPh 4½ p	35	$80	80	80	+ 4	80	76
BCPh 4⅜ p	200	$78	77	78	+ 3	78	75
BCPh 1956	25	$84	84	84		85	79
BCPh 5¾ p	180	$100	100	100		100	98
BCPh 4.84	395	$23	23	23		23¾	20½
BCPh 5.15	170	$90	90	90	+ 1	93	89
Br Intl Fin	24275	325	200	250	—50	5	200
Bruck A	210	$18⅛	18⅛	18⅛		20	18⅛
Bruck B	500	$7⅞	7⅛	7⅛	— ⅛	9½	7⅛
Burns Fds	1385	$13	13	13		13⅝	12¼
Burrard	650	$6⅝	6⅝	6⅝		7	6⅝
CAE Ind	1245	$9	8⅞	8⅞		10	8⅛
Calgary P	2580	$24	23½	23½	— ⅛	25	21
Calgry P p	210	$92	92	92		104	85½
Calgy 540 p	75	$106½	105½	106½	+ ⅛	106½	102½
Calvrt Dle	200	110	105	105	—10	120	105
CD Sugar	3662	$23	22⅛	23	+ ½	23¼	20¼
Can Bread	1230	$11⅛	10½	11⅛	+ ⅝	11⅛	10¼
Can Bred p	35	$48	48	48	+ 2	48	45
Can Cem	3320	$41½	39¾	41	+ 1	42½	34
Can Cem p	366	$24	24	24	+ ½	25	22½
CCC Stone	700	$30½	28	30½	+2½	30½	28
Can Iron	2767	$20¾	20½	20¾	+ ⅝	21⅛	19
Can Malt	3915	$22½	21½	21¾		22½	17¾
C Packrs A	215	$78	76	78	+ 2	78	68
C Packrs B	214	$78	74½	78	+ 3	78	65½
Can Perm	4500	$12	11¾	11¾	— ¼	12⅛	10
C Safway p	30	$88	88	88	— 1	89	88
CSL	698	$33½	31¾	32½	— ½	35	29
CSL pr	1560	$5½	5½	5½	— ¼	5⅞	5
Cdn Brew	22688	$7⅛	7	7⅛		7⅜	7
C Brew Ap	665	$39	38	39	+ 1	39	35½
C Brew Bp	660	$45	44⅞	45	— 1	46	43½
CB Alum A	995	$17⅞	17⅛	17½	+ ⅛	19	15⅞
CB Al A w	2019	375	360	375	+10	450	265
Cdn Can A	1687	$13⅝	12¼	12⅝	+ ⅜	13	12¼
C Chem w	10720	600	520	600	+60	600	450
C Curtiss	13515	73	65	71	+ 4	73	50
C Dredge	4300	300	285	300		325	285
Cn Food lp	310	$42¼	42¼	42¼		42¼	42¼
C Found pr	251	$16⅛	16	16		16⅛	15½
CGE	65	$45	45	45		45	45
CB Al B w	250	365	360	360	+ 5	450	275
CGE pr	1000	$46	46	46	+ ⅝	46	44
CG Invest	335	$57	56½	57	+ ½	58	51½
CG Sec A	100	$9	9	9	+ ¼	9⅛	8
C Goldale	505	395	390	395	— 5	400	390
C Hydro	670	$21½	21	21½	+ ½	21¾	17
C Imp Bnk	7922	$69	66	68⅝	+ 7⅛	69	57¾
C Ind Gas	2735	$13	12¾	13		13	11¾
C Ind Gas p	2100	$11¼	11⅛	11⅛		12	11
CIL	4696	$19½	19	19¼		19½	15¾
C Marconi	3225	$5⅝	5¼	5⅝	+ ½	5⅝	440
CPR	25327	$65⅞	63⅞	65⅛	+ 2	65⅞	55
CPR pr	13051	$9⅝	8⅞	9¼	+ ⅜	9⅝	8
C Petrofin	10001	$12	11⅛	12	+ ½	12⅛	10⅝
C Refract	400	$14¾	14¼	14¾	+ ¼	15	14
Cdn Tire	410	$18	18	18		18	15⅝
Cdn Tire A	4103	$17	15¾	16⅞	+ ⅞	17	14½
C Utilities	417	$38	38	38		38⅛	34
C Util 5 pr	20	$88	85	85		88	80
C Util 4¼ p	210	$70	70	70		71	70
C Vickers	375	$16	16	16		16⅛	15½
CWN Gas	210	$18	18	18		18	18
CWN G 4 pr	220	$13½	13¼	13½		14	13
CWN 5½ p	150	$19¾	19¾	19¾		19¾	18¾
C Westing	4150	$19	18¼	18¾		19¼	18¼
C W Prop	200	$5	5	5	— ½	5½	5
Capit Bldg	1750	60	46	46	—14	60	38
Chat-Gal	25	$11⅛	11⅛	11⅛		11⅛	11⅛
Chemcell	9151	$14	13½	14	+ ⅛	14	11¾
Chem 175 p	172	$30	30	30	— 2	32	29½
Chrysler	1452	$40	39⅛	40	+ 1	42⅛	34¼
Clairtoe	2670	$10	9½	10		11	8¼
Clairtn w	250	650	650	650		650	460
Coch-Dun	215	$29	29	29		29	27
Codville A	1000	375	360	360	—20	380	360
Columbia	6515	$5⅝	5⅛	5⅜	+ ⅛	6⅛	5⅛
Columbi p	1465	$20	19¾	20	+ ⅛	20⅛	19
Cominco	15830	$33⅝	32¼	33⅛	+ ⅝	35⅝	30¼
Compro	500	310	280	300	—10	325	280
Compr Ab	985	$11¾	11½	11½		12½	11½
Computr	900	$9	8½	8½		10⅝	8
Con Bldg	28810	150	140	140	—15	175	100
Con Bldg p	125	340	340	340		400	325
Con Bldg w	90	50	50	50		70	14
Con Paper	11575	$44¾	43⅛	44	+1⅛	44⅛	37⅜
Con Pap w	21485	$10⅝	990	10⅝	+35	10⅝	765
Con Papr p	9290	$26⅝	24⅞	26⅜	+1⅛	26⅝	24
Con Textle	300	$7⅞	7½	7½	— 2	9½	7½
Cons Gas	31052	$16⅝	15⅛	15⅝	+ ⅛	16⅜	15
Corby vt	4093	$28	27⅛	27½	— ⅛	28	21⅝
Corby B	1306	$26½	25⅛	26½	+ ½	26⅞	21⅞
Coronatn	1310	180	170	175	+ 5	180	125
Coronth w	260	1	1	1		1	1
Coron 2w	835	32	31	32	— 4	40	22
Corp d'Ex	1000	$6⅝	6⅝	6⅝	—1⅛	6⅝	6⅝
Cosmon	1365	$11⅞	11⅛	11⅛		11⅞	10½
Crain R L	1020	$37½	37	37½	+ 1	38½	29
Crestbrk	450	$5½	5¼	5½	— ½	6	5¼
Crown Trst	25	$55	55	55	+ 3	55½	48
Crow Nest	249	$14	14	14	— ½	14½	12¾
Crush Intl	4425	$12½	11⅝	12		12⅝	11⅛
Cygnus A	2790	420	405	405	—20	5	405
Cygnus B	2207	$10	9⅛	10	+ 1	14½	7½
Cygnus pr	300	$21	20⅞	21	+ 1½	22	20½
Dale-Ross	450	$12	12	12	— ⅛	13	12
Debnld B p	95	$97¾	97¾	97¾	+ ¾	99	94¾
Distl Seag	13083	$37⅞	36⅛	37½	+ ½	38⅝	32½
Dome Pete	8670	$48⅞	46	47½	—1⅜	50	33⅞
D Bridge	2366	$19⅛	18½	18½	— ½	20	17
Dom Coal	1201	$10	9½	10	+ 1	10½	8¼
D Electro	5096	$17¼	15½	17¼	+2¼	17¼	12½
Dofasco	11467	$21¼	20½	21½	+ ⅝	22	18¾
Dofasco p	50	$92½	92½	92½	— 1	94½	86
Dom Glass	1620	$12½	12	12½	+ ½	13	11
D Glass pr	800	$14½	14½	14½		14½	14
Dom Lime	105	235	225	235		250	225
D Scottsh p	95	$43	43	43		44½	43
Dosco	575	$9⅛	8⅝	8⅞	— ⅛	9⅛	8¼
Dom Store	7251	$21½	20¾	21⅛	+ ⅝	21⅝	18⅛
Domtar	25820	$18⅞	18	18⅝	+ ⅝	18¾	15⅞
Domtar pr	750	$19	18⅝	19	+ ⅜	19	18⅛
D Textile	3635	$28⅝	27	28	— ½	33	27
Dover Ind	371	$15⅛	15⅛	15⅛		17	15⅛
Dover pr	27	$8½	8½	8½		8½	8½
Dupont	2781	$41	39⅞	40½	+1⅛	41	34⅞
East Cnrtr	365	$37⅛	37	37	— ⅛	38½	36½
Econ Inv	400	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛	10⅝	9⅛
Econ Inv p	150	$43½	43½	43½	— ½	45	43½
Eddy Mtch	165	$37	35	37	+3½	37	32
Emco	1080	$15½	15½	15½		15½	12⅞
Emp Life	1318	$15⅛	14⅞	14⅞	—1⅛	16⅜	14⅛
Exquisite	185	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛	8⅛	6¾
Exqulte pr	240	$8	8	8	— ⅛	8⅞	7⅞
Exqulte w	1000	135	125	135		150	95
Falcon	6268	$90⅞	87⅛	90⅛	+ ½	93⅝	86¾
Fam Play	3563	$36⅞	36	36⅞	+ ⅛	38	31⅝
Fed Grain	745	$6⅝	6⅛	6⅛		6⅝	6
Fibre	800	$5⅝	5⅛	5⅛	+200	5⅝	5⅛
Fleet Mfg	32965	80	73	78	— 1	80	61
Fleetw'd	350	$25⅛	24⅝	24⅝	— ½	27⅝	24⅝
Ford USA	345	$50⅞	50⅛	50⅞	+1⅝	50⅞	49
Ford Cnda	329	$131	127½	131	+3½	131	117
FPE Pion	9165	$23¼	20¾	22⅛	+ 2	23¼	17
FPE Pn pr	1638	$91	84	90	+6⅞	91	67
Fraser	685	$24⅞	24	24⅛	+ ½	26	23⅛
Freiman	300	485	485	485	+15	5	475
Fruehauf	325	$13½	13½	13½	+ ⅛	14½	11½
Gen Baker	475	$6⅞	6	6	— ⅛	6⅞	6
G Dynam	230	$59	59	59		59	59
GMC	1718	$80	77	79¾	+ ⅛	83½	74
G Stl Ware	150	$8⅛	8⅛	8⅛		8⅝	8⅛
G Stl Wre p	35	$85	85	85	+1⅛	85	83
Globe Env	120	$9	9	9		9½	9
Goodyear	201	$184	180	180	— 2	184	143
Godyear p	132	$46	46	46	+1⅛	46	39½
G Mckay A	175	$7	7	7	— ½	7⅛	7
G Mckay B	100	$8½	8⅛	8⅛	— ½	9⅛	8⅛
Greb Ind	620	$9½	9⅛	9½	— ⅛	10	8⅛
GL Paper	4320	$26⅞	25½	26⅞	+1⅝	26⅞	22¾
GL Power	11687	$23¾	22	23⅛	+ ½	24	21⅛
GL Pow w	215	990	990	990		10⅛	950
GNGas A p	1100	$24	24	24		24	22
Gt W Lite	3512	$61	55	59		68½	53
Gt W Sadle	1000	20	20	20	+ 1	39	11
Greyhnd	2165	$21½	20⅞	21⅛	— ½	22¼	19¾
Guar Trst	1525	$11⅛	11	11		11½	9
Hardee	4192	41	37	38	— 2	44	37
Hard Carp	695	$16⅞	16½	16½	— ½	18⅛	16½
Hard Crp A	6695	$14⅛	13⅛	13¾	— ⅜	16	13⅝
H Wood b	100	120	120	120	+ 5	130	100
Hawker S	4772	433	413	425	—10	5	380
Hawker pr	210	$85	85	85		88	84
Hays Dns	4920	$9⅝	9⅛	9½	— ⅛	10	8⅛
Hind Dauc	92	$56½	56½	56½		56½	56½
Home A	13450	$22½	21	21½	— 1	26¾	21
Home B	23171	$24⅝	23⅛	24	— ⅛	28⅞	22⅛
Home Pl	4930	290	265	280	+15	300	250
H Smith pr	113	$34	34	34		36	34
H Bay Co	26150	$17½	17⅛	17⅛	— ⅛	17⅝	15½
HB Oil Gas	18420	$29	28⅛	28⅛	— ⅝	29½	24⅞
Huron Eri	3360	$10⅞	10⅜	10½	— ⅛	11	9
Husky Oil	3834	$13⅝	12⅝	13⅛	— ⅛	13⅝	12
Husky A pr	30	$50½	50½	50½		50½	48
Husky B pr	570	$51	50	50½	+ ¼	51	47⅞
Husky C pr	160	$56½	56	56	— 1	58	53
Husky D w	2380	580	555	580	—40	645	475
Imbrex	1150	495	495	495	+10	5	375
Imp Lite	191	$175	172	172	— 8	185	170½
Imp Oil	19051	$59⅛	58⅛	59	—1⅛	60⅞	57⅛
Imp Tob	7100	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛	14⅛	13⅞
Imp Tob pr	1400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛	5⅞	5½
Ind Accept	8053	$25⅛	24⅛	24⅞	+ ⅝	25½	20⅛
In Accept p	210	$77⅛	77⅛	77⅛		77⅛	75
Ind Adhes	870	$6½	6½	6½		8½	5
Ind Minerl	463	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛	12½	9
Ind Wire	30182	$7⅛	6⅞	7	— ⅛	7⅛	460
Inglis	11630	$10⅛	9⅝	9⅞		10⅛	8½
Inland Gas	7850	$11	10½	10⅞	+ ⅛	11½	8⅞
Inland G p	325	$18⅞	18	18⅞	+ 1	18⅞	16½
Inter-City	2060	$15	14⅞	14⅞	— ⅛	15⅞	14⅞
Intr City pr	750	$18⅞	18½	18½	— ⅛	19	18⅛
Intr Cty wt	250	360	360	360		390	330
Int Bronze	100	$22	22	22	+ 1	22	21
Int Bronz p	950	$25	22½	25	+ 4	25	20½
IBM	40	$495	495	495	+35	495	391
IMC	1827	$48	47⅛	48	+ ⅛	51	43⅞
Int Nickel	17959	$95⅝	92⅞	95	—1⅛	96⅞	91
Int Util	16877	$28½	27½	28½	+ ⅝	29⅛	25
Int Util pr	3015	$35⅞	30⅛	30⅞	+ ⅛	31⅛	27⅛
Intpr Disc	200	50	50	50		75	25
Intpr Pipe	5590	$95	91	94	+2⅛	95	85
Intpr Steel	10819	55½	480	5	+20	5⅛	435
Intpr Stl pr	300	$21	20⅞	21	+ ½	21	18½
Inv Group	175	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛	12	10
Inv Grp A	8655	$10½	10⅛	10½	+ ⅜	11	9½
ITL Ind	1501	$14½	14⅛	14½		15	11⅛
Jamaic PS	515	$13	12⅛	13	+ ⅝	13	11
James Stl	2219	395	380	385	— 5	465	375
Jefferson	3645	$29⅛	28⅞	29⅛	+ ⅜	30⅜	24½
Jeffersn w	1387	$21	20⅛	21	+ ⅝	21⅞	16⅛
Jockey C	10285	405	385	395	+ 5	415	385
Jockey A p	200	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛	9⅛	9⅛
Jockey B p	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛	9	8⅛
Jockey 2 p	100	$9	9	9	+ ¼	9	8
Kelly D A	1975	485	480	480	+ 5	490	455
Kelsey H	100	$15	15	15	— ⅛	16	13½
Kelvinatr	250	$6⅛	6⅛	6⅛		8	6½
Labatt	3911	$22⅛	21⅛	22	+ ⅜	22⅛	19⅞
Lafarge	725	$13	13	13	+ ⅛	13	10⅛
Lafarge A	2425	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅛	10⅞	8⅞
Lakeind w	350	450	450	450		450	450
LOnt Cem	16085	$5⅛	475	5⅛	+40	5⅛	430
Lambton	2675	$5	460	5	+50	5⅛	450
Laura Sec	2142	$11⅝	11½	11⅝	— ⅛	13⅛	11½
Lau Fin	2822	$5	495	495	— 5	6	425
Lau F 1.25	560	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛	12	11
Lau Fn 140	250	$14	14	14		14⅛	12½
Lau F 2.00	650	$17	16½	16¾	+ ⅛	19	15
Levy	5083	$17½	17	17⅛	— ⅛	19	15
Levy A pr	300	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛	10⅛	10
Levy B pr	1775	$20⅛	19⅛	20⅛	+ ⅛	21	18
Life Invest	3037	$6⅝	5⅞	6⅝	— ⅛	7½	5⅞
Life Inv wt	4950	210	150	165	—45	220	150
Lob Co A	4818	$8⅞	8⅛	8⅛		8⅞	7⅛
Lob Co B	2704	$8⅞	8⅛	8⅛	— ⅛	9⅛	7⅞
Lob Co pr	671	$45	42½	42½	— 1	45	39½
Lob G A pr	400	$28	27⅛	28	+ ⅛	28	25⅛
Lob G B pr	50	$28	27½	27½	— ½	28	26⅛
Lob Inc	3210	$6½	6¼	6¼	— ⅛	6½	6
Loeb M	3758	$11⅞	11	11½	+ ½	13½	9⅛
Maclarn A	3716	$23	22¾	23	+ ½	22	21½
Maclean H	850	$41	40	40⅞	+ 1	41	32
MB Ltd	45285	$29⅝	27⅛	29⅛	+1⅞	29⅛	23½
Magna El	5740	$11⅞	11	11⅞	+ ⅞	12½	7⅛
Maher	625	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛	12	10¼
Maher pr	260	$9⅛	9⅛	9⅛		9⅛	8⅛
Manoir In	800	195	180	180	—20	210	170
M Lf Gard	195	$26⅞	26	26⅛	— ⅛	29	25⅛
M Lf Mills	3316	$19⅛	18	19	+ ⅜	19⅛	16⅛
M L Mills p	25	$96½	96½	96½		98	95
Maritime	489	$23¼	23¼	23¼	— ¼	23½	22¼
Mass-Fer	25435	$26½	24⅞	26	+ ⅜	27⅛	23⅛
McCabe	700	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛	8⅛	7½
MEPC	600	275	275	275	+15	275	220
Met Stores	950	$18½	18¼	18½	+ ¼	19⅛	17¾
Met Stors p	215	$20½	20½	20½		21	20⅛
MGFM	100	330	330	330	—15	395	295
MPG Inv p	175	$19½	19½	19½	— 1	20½	19½
Milt Brick	1287	380	370	380	+ 5	385	350
Molson A	1873	$21	19½	21	+1⅛	21	18½
Molson B	363	$20⅞	20⅛	20⅞	+ 1	21	19
Mon Food	6315	$8⅞	8⅛	8⅞	+ ⅛	9⅛	6⅞
Mon Inv	75	$70	70	70		70	70
Montex	2815	395	300	300	— 5	335	300
Montex pr	1109	$10⅛	10	10	— ⅛	10⅛	10
Montex w	4377	170	150	160	—10	190	150
Mont Loco	1170	$16	16	16		16⅛	16
Mont Trst	265	$16⅛	16½	16½	— ⅛	17⅛	13
Moore	5639	$95½	92	95	+ 2	95½	86⅛
Morse A	3210	$21	20⅛	21	+ ½	22⅛	18⅛
Morse B	820	$20⅞	20⅛	20⅞	+ ⅞	21⅛	18
Morse pr	140	$55½	55½	55½	+ ½	56	50
Murphy	2735	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛	8⅛	7
Mrphy Pr	425	$28⅛	27½	28	+ ½	28⅛	27
Nabrs Dig	230	425	425	425		5⅛	415
Nt Contain	710	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛	5⅛	5
Nat Drug	875	$11	10½	10⅜		11⅛	9⅛
Nat Hees p	280	310	275	275	—35	405	150
Nat Trust	2765	$19	18	18⅛	— ⅛	19⅛	16⅛
Neon	407	$6⅝	6½	6½	— ⅛	6⅝	6⅛
NB Tel	300	$16	16	16		16½	15
NB Tel r	1094	26	25	25	+ 3	27	22
Nia Wire B	220	$18⅞	18⅛	18⅛	— ⅛	19	18
Noranda	56363	$58⅛	55⅛	57⅛	— ⅛	60⅛	49½
Nor Ctl G	29936	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛	13⅛	10⅛
Nor Ctl G p	1925	$25⅛	25	25	+ 1	26⅛	24
Nor Tar Ch	994	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼	8	7
Nor Phone	238	$10⅞	10	10⅞	+ ⅛	11	9⅛
N Phone rt	400	65	60	60		65	60
NW Util p	25	$70	70	70		70	70
NS L P	520	$10½	10½	10½		21⅛	17
Ocean Cm	865	$20	19⅞	20	+ ½	21½	17
Ogilvie	1271	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛	13⅛	12⅛
Ont Steel	395	$28	28	28	+ ½	29	27
Ont Store	300	265	240	240	—25	300	240
Oshawa A	3180	$30	28⅛	30	+1⅞	30	24⅞
Overland	100	$7⅛	7⅛	7⅛		8⅛	7⅛
Overlnd pr	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛	10⅛	9½
Pac Pete	23430	$11⅛	10⅞	11	— ⅛	13⅛	10⅛
Pac Pete w	420	375	360	360	—15	445	340
Pembina	1290	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛	11⅛	9⅛
PC Jewel	200	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛	12⅛	12½
PC Jwl pr	117	$99	99	99		100	99
PC Jwl A	122	$12	12	12	— ½	12½	12
Pow Corp	17740	$12	10½	11¾	+1¼	12	9½
Pow Crp pr	325	$42⅛	42	42⅛	+ ⅛	42⅛	39½
Prem Iron	3695	170	160	165	— 5	175	145
Price Com	11738	$13⅛	12⅞	12⅞	+ ⅛	13⅛	12¼
QN Gas	99369	$12½	10	12½	+2½	12½	9⅛
QNG 5.40 p	100	$85	86	86	+ ½	89½	85½
QNG 5½ pr	65	$83½	83½	83½	+ ½	90	83
QN Gs 63w	3950	495	415	415	—15	495	410
QN Gs 66w	4870	350	285	295		350	260
Rank Org	3029	435	415	420	+ 5	480	415
Rapid Grp	250	410	390	410	+10	410	300
Rapid Gr A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛	8½	8⅛
Reichhold	325	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛	27	24
Reitman	100	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅜	9⅞	8⅛
Reitman A	100	$8⅞	8⅛	8⅛	+ ¼	8⅞	8½
Revelstk	1080	$8⅛	8⅛	8⅛		9½	7½
Revelstk p	100	$18½	18½	18½		18½	18
Revenue	300	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛	7½	6¼
Revenue p	100	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛	23⅛	21⅞
Robertson	325	$24	24	24	— 1	26	23
Robert 3 pr	270	$18⅞	17⅞	17⅞	— ⅜	19	17⅞
R Nodwell	7615	325	250	300	+35	325	140
Rockower	3665	$7	6½	6⅞	+ ⅛	7	6
Rockwell	260	$35	35	35		37⅛	35
Rolland	310	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛	11	10½
Ronald Fd	825	$10	9½	10	— ½	10⅛	9½
Romfield	14350	34	29	31		37	28
Rothman	4440	$28	27⅛	27⅛	+ ⅛	28⅛	24⅛
Royal Bnk	4105	$79½	76	78⅝	+1⅞	78⅝	68½
Royalite	321	$13⅝	13⅜	13⅝	—1⅛	14⅜	10⅞
Ryl T M	225	$17	17	17		17⅛	17
Russell H	160	$13½	13½	13½		15	12½
StL Cem A	145	$28	27½	28	+ 1	30	26½
StL Corp p	228	$92	91	91		94½	91
St Maurice	16400	42	32	39	+ 7	42	32
Salada	5225	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛	10⅛	10
Sayvette	1050	380	365	370	—10	395	365
Scot York	750	$10½	10½	10½	+ ½	10⅛	10
Seaway H	1260	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛	5⅛	340
Secur Cap	222	280	280	280	—10	300	280
Shell Inv p	1917	$28½	27⅞	28⅛	— ⅛	29½	26⅛
Shell Inv w	29638	900	840	885	—15	925	700
Shell Can	17562	$26	25⅛	26	— ⅛	26⅛	22
Shop Save	2746	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛	13⅞	11⅝
Shopper Ct	600	300	280	300	—10	359	265
Shully's	500	245	245	245	— 5	255	195
Silverwd A	1566	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛	15⅛	14⅛
Silverwd B	100	$16	16	16	+1⅛	16	16
Simpsons	21877	$27	26⅛	26⅞		29⅛	26⅛
Simpson S	1313	$16⅞	16⅛	16⅞	+ ⅛	16⅞	14⅜
SKD Mfg	2110	$5⅞	5½	5½		6⅛	5½
Slater Stl	4724	$11⅛	10½	11⅛	+ ½	11⅛	10
Slater 6 pr	250	$17½	17½	17½		17⅞	17¼
Slater A wt	802	445	410	445	+20	475	325
Sogemines	330	$12½	12	12½	+ ⅛	12½	11
Southam	700	$38	37	37	— 1	38	32
Stafford	600	335	335	335	— 5	365	335
St Paving	7805	$8½	8⅛	8⅛	— ½	9½	8⅛
ST Radio	753	$26⅝	25⅜	26⅝	+ ⅝	26⅝	22½
Steel Can	45746	$24½	22⅛	24	+1½	24½	20
Steinbg A	3626	$18	17⅛	17⅞	— ⅛	20½	17
Suptst com	2150	400	375	400	+25	420	370
Suptest pd	9962	$24⅛	21	23½	+ 2	24⅛	19⅛
Tamblyn	155	$23½	23⅛	23½	— ½	25½	23
Tamblyn p	50	$36⅛	36⅛	36⅛		36⅛	36⅛
Tancord	225	$8⅛	8⅛	8⅛		9⅛	7½
Tancord p	225	290	290	290		330	275
Texaco	1241	$24⅛	23⅛	24⅛	+ ⅛	25	22
Texaco pr	110	$75	74½	74½	— 3	77½	74
Thom N P	4990	$23⅜	21½	23⅜	+ 2	23⅜	19
TT Tailors	200	$20	20	20	— ½	24⅞	18
Tone Craft	300	420	410	410	—10	420	395
Tor Dm Bk	4942	$65½	63½	64⅞	+ ⅞	72⅛	57
Tor Iron W	1950	$34	33⅛	33½		35⅛	32⅛
Traders A	11581	$9⅛	8⅛	9⅛	— ⅛	10⅛	8⅛
Traders B	479	$10⅛	9⅛	10⅛	+ ⅛	10½	9
Traders 5 p	275	$27⅝	26⅞	27	— ½	30	26½
Trader A p	2235	$24	22⅞	22⅞	— ⅛	24	20
Trader 65 w	4050	155	125	140	—25	210	105
Trader 66 w	2990	295	250	275	—10	375	200
Transair	11840	$6⅛	475	490	—160	7	475
Tr Can PL	18626	$27½	26½	27⅛	+ ⅝	28⅛	24⅛
Tr Can Pl p	1296	$49½	48	49½	+1½	49½	45½
Tr Can P w	3135	685	665	685	+10	780	620
Trans Mt	12632	$18	17½	18	+ ½	18⅛	16⅛
Trans PPL	2240	$7⅝	7⅛	7½	+ ⅛	8	7⅛
Tru-Wall	1400	285	275	280	+ 5	305	240
UNAS Inv	300	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛	14½	12⅛
Un Ac 1p	40	$39½	39½	39½		39½	39½
UnAcc B1p	210	$40	40	40		40	40
UnAcc 2p	200	400	400	400	+ 5	445	325
Un Carbid	10430	$23⅛	22⅛	23⅛	+1⅛	23⅛	19⅛
Un Gas	23562	$11½	10⅜	11⅛		11⅛	10⅛
UGas A pr	270	$49	47⅛	49	+ 1	50	47⅛
UGas B pr	106	$51	51	51	— 1	54	51
Union Oil	545	$32⅛	31½	31½	— 1	36⅛	31½
U Corp A	210	$25⅛	25⅛	25⅛		26	25
U Corp B	2140	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛	12⅛	10
U Corp 63p	25	$26½	26½	26½	+1⅛	26½	25
U Sections	600	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	6	380
Vascan	300	115	105	115	+15	115	73
Versatd	11180	$5⅞	5	5½	+ ⅛	5⅞	370
Versatile	6500	$33½	32	33	+ ⅛	33⅛	25⅛
Vicroy	800	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛	8⅛	8
Vic G Tr	626	$15	15	15	— ⅛	15⅛	14½
Wainoco O	33850	100	90	95	—10	235	90
Walk GW	19488	$34	31½	33⅝	+1½	34	28½
Weldwood	1870	$10⅞	9⅞	10⅞	+ ⅛	10⅞	7⅛
Wburne	24300	175	160	165	—10	215	130
Westc'st	8058	$28⅝	27⅛	28⅛		28⅝	25
Westfair	75	$34	34	34	+ ⅛	35	33⅛
West Ind	2425	245	225	225	—15	260	190
West Ind A	1500	385	375	380	— 5	395	375
Westeel	725	$21⅞	21	21⅛	+ ⅛	22	19
W Brdcast	225	$15	15	15		15½	14
W Pacific	12915	$5⅞	495	5½	+ ½	5⅞	480
Weston A	3808	$20⅛	19½	20	+ ⅛	20⅛	18⅛
Weston B	6952	$22	21	21⅛	+ ⅛	22	20½
Wstn 4½p	190	$85	84	85	+ 1	89	84
Wstn 6pr	10	$105	105	105	+ 2	105	100
White Pas	575	$11½	10⅛	11⅛	+ ⅛	11⅛	9⅛
Woodwd A	17646	$27⅛	25½	27	+1½	27⅛	23
York Lam A	2000	350	325	330	—15	490	325
York Lam B	5620	185	150	185	— 5	300	150
Zellers	1190	$27	26⅛	26⅞	— ⅛	27	25
Zenith	300	210	205	205	— 5	220	180
MINES							
Acad Uran	12500	4	3½	3½	½	5	3½
Accra	10500	12½	12	12½	+ 1½	15	12
Acme Gas	13300	21½	20	21		28	20
Advocate	1424	350	325	325	—25	390	325
Aetna Inv	1000	67	67	67	— 3	70	52
Agena Mg	62299	17½	16	17½	+ 1	22	16
Agnico	19303	140	110	130	+15	140	105
Akaitcho	9200	61	58	60	— 2	68	56
All Pitch	15600	10½	9	10	— ½	17	5
Am Larder	4100	27	26	26	— 1	34	26
Am Moly	103800	47	30	44½	+13	47	30
Ang Ruyn	16100	126	120	123	+ 2	140	115
Ang U Dev	73300	70	68	69	— 1	76	63
Ansil	25042	9½	7	9½		10½	7
Area	30092	315	299	305	—10	405	299
Argosy	397715	119	81	109	+31	119	63
Armore	42000	22½	19	20½		22½	17
Arcadia	21090	24	22	23	— 1	30	20
Atl C Cop	5300	90	88	90		113	88
Aunor	6400	263	251	252	—16	279	251
Bankeno	3000	90	87	87	— 7	108	70
Bankfield	11325	11	10	10		13½	9½
Barex	4500	40	38½	40		41	38½
Barnat	5350	44	42	44		45	40
Bary Expl	3000	31	30	30	—1½	22½	20
B Dqu	16584	14	12	14		18	12
Belcher	6521	40	37	37		40	34
Belletere	7000	23	21	21	—2½	23½	20
Bethlm	8620	700	675	680	—20	750	675
Big Nama	4125	34	31	34	+ 7	34	27½
Black Bay	31500	9½	8½	9	— ½	13	8½
BL Hawk	32725	85	75	80	—10	119	75
Bounty Ex	4308	18½	17	18½	+1½	19½	17
Bralorne	5007	159	150	150	—10	175	150
Broul Reef	38000	26	21	25	+1½	30½	21
Brunswk	41207	850	775	775	—80	960	775
Bunker H	47900	25	23	23½	—2½	28	15
Cable	7166	7	7	7		15	7
Calmor IB	1500	40	39	39	— 1	51	39
Cam Mine	17316	17	15½	17	+1½	21	15½
Camflo	8000	385	360	385		415	299
Camp Chib	3037	760	725	730	—50	875	630
Camp RL	1125	$21¼	19⅞	19⅞	— ⅛	22¼	19⅞
C Tung	22200	148	140	145	+ 5	157	135
C Dyno	2200	155	145	152	+ 2	174	136
C Faraday	580	250	235	235	—16	310	235
C Jamiesn	15200	110	101	103	— 2	125	100
Cdn Keely	82000	11	9	10	— ½	13	5
C Lencourt	1091483	24	15½	24	+10	24	13
C Malart	21200	10½	10½	10½		11	10½
Cdn Nisto	63550	25	18	24	+ 5	25	13
Candore	120250	31½	28	30	— 1	37½	26
Can-fer	5600	97	91	95	+ 2	101	91
Cantre	6000	17	17	17		19½	13½
Captain	27300	22	17	21	+ 2	25	10½
Cariboo	49200	51	40	41½	—5½	54	19
Cassiar	3954	$16¼	16	16⅛	+ ⅛	16⅛	15⅞
Cassiar rt	19285	42	40	40	—1½	50	40
Cent Pat	2285	149	140	140	— 7	159	137
Chestrvile	41000	21	20	21		25	19
Chib Kay	20200	16	12½	15½	+11	17	13½
Chib M	6700	55	50	55		65	50
Chimo	3300	95	90	90	— 4	109	87
Chrom	610	186	160	165	—35	250	155
Coch Will	6100	185	175	175	— 8	218	165
Coin Lake	14100	21	20	20	— 1	24	20
Comb Met	3500	19	19	19	— 1	22	18½
Coniagas	10000	59	55	57	— 1	71	54
Conigo	70360	18½	14	16	+ 2	18½	11½
Con-Key	36000	12½	9½	11½	+ 2	12½	9
Con Shaw	42219	26	23	26	+1½	42	23
C Beliek	20800	9	7	9	+1½	9	7
C Callinan	31000	12	9½	12	+2½	12	6
Con Gillies	2400	5	5	5		8	5
CG Arrow	2759	20	18	18	— 2	23	16
C Halli	66810	54	43½	50		67	45½
C Marben	5800	215	200	200	—15	250	200
C Marcus	1500	24	23	24	+ 4	30	20
C Mogul	7760	335	320	320	—15	360	320
C Morisn	285690	480	385	455	+10	490	245
C Moshei	15450	40	29	36	+ 2	50	26½
Con Negus	108566	16½	12½	14	+ 2	16½	11½
Con Nichol	9732	13½	12	13½	+ 1	15	10
C Rambler	17200	185	175	181		217	175
C Red Pop	423500	26	22	25½	+ 2	35	19
Conwest	5617	560	535	550	—15	595	535
Coprcorp	22700	50	45	50	+ 2	49	45
Cop Fields	8100	135	130	132		155	130
Cop Man	504530	39½	30	37	+ 5	52	21
Coulee	9100	51	49	49	— 5	63	49
Courvan	2500	13	12	12	— 2	15	12
Cowich	18600	37	31	31	— 5	41	20
Craigmt	4085	$13⅛	12⅞	12⅞	+ ⅛	14⅜	12½
Cstland	7051	26	26	26	— 1	29	24½
Crowpat	78750	14	12	12	— 1	21	8
Daering	60500	16	14½	14½	—1½	21	14½
D'Aragon	15200	15	14½	14½	— 1	18½	13
Deer Horn	25800	25	19	24½	+2½	29	18
D'Eldona	323874	164	145	154	+ 4	164	115
Delhi Pac	9000	13	13	13		15½	12
Denison	13271	$55⅛	51¾	55	+1½	60⅛	51¾
Dicknsn	2250	370	350	370	+ 5	410	300
Discovry	2425	139	130	130	—10	144	130
Dome	1835	$45	42⅛	43	— 1	46¼	41½
Donalda	50900	22	19	20		27½	16½
Dunraine	64298	76	64	71	+ 4	76	43
Duvan	8000	10	9½	9½		13	9
East Mal	300	140	140	140	— 5	150	135
East Sull	3580	585	560	560	—15	620	520
F'west T	1500	9½	9½	9½	— ½	11	8½
F Mar	3500	280	260	270	—15	315	260
F Drenada	20000	28	25	28		30	25
Frobex	85672	480	420	440	—15	485	345
Gnt Mascot	38899	147	134	139	—10	159	95
Giant Yk	1027	915	890	915	+25	995	800
Glenn Exp	46500	16	14	14½	— 1	17	9½
Goldray	11500	80	77	79	— 4	86	74
Goldrim	47300	35	30½	33	+ 2	35	28
Gortdrm	10500	270	255	260	— 5	285	201
Gradore	10100	30	26½	27	+ 1	34	20
Grandroy	151900	47	39	41	—4½	47	26
Granduc	18150	415	375	410	+25	415	360
Granisle	15525	600	575	600	+10	680	525
Green Pnt	5520	27	26	27	+ 1	32½	23
Gulch	236500	23	19	21	+ 2	23	11½
Gull L	7000	7½	7	7	— ½	9	7
Gunner	7150	140	135	137	+ 3	180	89
Hallnor	1000	244	244	244	— 2	244	244
Hard Rock	12100	9½	9	9½	— 1	11½	9
Hasaga	638	12	12	12	+ ½	15	11½
Hastings	10150	160	141	146	— 9	180	141
Headway	25500	31	20	21	+ ½	26½	18½
Heath	66000	10	7½	9	+ 1	14½	7½
High-Bl	3100	945	900	905	—35	975	750
Hollinger	6006	$25	24	25	+ 1	26	21⅞
Huds Bay	3317	$66⅛	64⅞	66	+ 1	70¾	63½
Hu-Pam	1000	8	8	8		9½	7½
Hydra Ex	1401	18	18	18		21	17½
Int Bibis T	8950	85	80	85	+ 3	115	80
Irish Cop	34500	21	16½	20½	+2½	21	15
Iron Bay T	3100	295	280	295	+13	325	252
Iso	6800	160	145	158	+ 1	184	125
Jaye Exp	23515	19	16	19	+ 1	22	16
Jelex	22597	25	23	25	+ 2	30	22
Joliet	306400	56	39	45	+ 3	70	38½
Jonsmith	137900	29	23½	26	— 2	34	22
Joutel	11950	105	99	102		118	88
Jowsey	1588	59	55	59	+ 2	64	50
Kam Kotia	7460	380	370	380	— 5	420	330
Kerr Add	18726	$11½	10⅞	11⅞	— ⅛	12⅛	10¾
Kelly Dsd	7500	17	17	17	+ 1	25	16
K Anacon	8699	127	115	125	— 1	155	113
Kid Copper	8900	60	58	60	— 1	72	50
Kirk Min	38308	12	10½	11½	+ 1	16	7½
Kirk Twns	2000	12½	11½	12½	+ 1	14	11
Kopan	20625	8	7	7	—1½	11	7
Lab Min	1580	$29	28¾	29	— ¼	29½	27½
L Dufault	64045	$16½	14⅛	15⅞	+ ⅞	16½	13⅛
Lakehead	4500	25	24½	25	+ ½	26½	24
Lake Lyn	5679	18	16	16	—1½	21	15
L Osu	13000	14	12	14	+ ½	18	12
L Shore	2172	205	205	205	—25	245	200
La Luz	4710	$19½	17⅞	18⅞	— 1	19⅞	17⅞
Langis	7000	42	38	42	+ 4	42	34
Leitch	15685	660	625	640	—25	720	495
Liberian	1257	$11⅞	11¼	11¼		12½	925
LL Lac	14900	165	160	160	— 5	190	160
Lorado	9500	90	85	85	— 1	115	85
Louvicrt	28600	20	18	19	— 2	23	17
Macassa	3286	190	180	180	—20	205	175
Macdon	4120	26	22½	26	+ 2	31	22½
MacLeod	9425	41	37	40½	+ 2	65	37
Madsen	21626	132	124	127	+ 2	133	99
Malartic	2107	52	51	52	+ 1	65	51
Man Bar	2040	23½	22½	22½	— 1	28	18
Manox Ms	2000	6	5½	5½	— 1	9	5½
Marchant	1900	170	160	162	+ 4	178	150
Martin	51000	27½	25	25½	—3½	34	25
Match	4850	8½	8	8	— ½	9	7½
Mattgmi	7277	$15¼	14⅛	15	— ⅛	17⅛	13¼
Maybrun	20800	15	12	15	+ 2	15	12
Mc Adam	9900	53	50	52	+ 2	62	46
Mc Intyre	1413	$93	91	92½	— ½	93½	85
McWat	40500	54	49½	52	— 1	60	39
Mentor	6000	53	50	50	— 4	59	50
Merrill	12450	102	75	86	+13	102	71
Meta	2000	9	8	9		10½	8
Metal Min	1792	114	110	110	— 3	134	102
Midrim	38200	42	36½	37		44	28
Min-Ore	102142	16½	15	15	— ½	24	15
Mt Wright	30481	28	25	28	+ 2	31	17
Multi-Mi	32450	162	138	146	— 1	163	90
Nat Expl	16000	12	8½	8½	—3½	15½	8½
Nealon	14500	7	6½	6½		7½	5½
New Ath	9012	20	19	19	— 1	25	19
New Bid	2500	5	5	5		5	3½
New Cal	6930	33	30½	33		37½	28½
Newconx	69700	535	500	535	+10	590	500
Nconex w	70050	32	10	12	—22	62	10
N Goldvue	8666	6	5½	6		7	5½
N Harri	30250	16½	14	16	+ 1	21	12
N Hosco	14025	268	260	264	— 4	289	253
N Imperial	73850	335	310	320	—10	350	250
New Jason	6000	5½	5	5	— 1	7	5

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1967 Haut	1967 Bas
INDUSTRIELS							
Que Nat G	99369	$12½	10	12½	+2½	12½	9⅛
Noranda	56363	$58⅛	55⅛	57⅛	— ⅛	60⅛	49½
Alcan Alm	53188	$35⅝	33⅞	34⅛	—1¼	36⅝	29½
Bell Phone	51229	$50⅝	48⅝	50⅝	+2⅛	50⅝	46⅛
Steel Cda	45746	$24½	22⅛	24	+1½	24½	20
MINES							
Cdn Lenc	1091483	24	15½	24	+10½	24	13
PC Expl	876323	72	60	72	+8	72	33½
Copper M	504530	39½	30	37	+5	52	21
Cons R Po	321500	26	22	25½	+2	35	19
Argosy	397715	119	81	109	+31	119	63
HUILES							
New Cont	224336	63	36	40	—19½	110	36
Dynamic	135540	175	148	148	—17	249	12
Provo Gas	74458	405	475	490	—15	620	475
Cdn Ex G	71650	410	350	405	—5	550	350
Permo	62982	25	24	24½	— ½	34	24

VIREMENT TOTAL:
Au cours de cette semaine: 13,988,766
Au cours de la semaine dernière: 14,461,796
Du debut de l'annee a ce jour: 149,187,445

NOMINATION COCKFIELD, BROWN

M. R. Gordon Bartlett, vice-président et directeur du bureau de Montréal de Cockfield, Brown & Company Limited, annonce la nomination de M. E. J. Prévost au poste de chef de groupe. M. Prévost détient une maîtrise en gestion des affaires de University of Western Ontario; il est spécialisé dans la gestion des comptes de produits destinés au consommateur.

FPE-Pioneer Electric Ltd., pour les six mois terminés le 31 décembre 1966: $1,056,864 soit l'équivalent de $1.57 par action au regard de $760,164 ou 82 cents l'action en 1965.

Programme des travaux de Quebec Telephone

A compléter au cour de 1967

"Le programme de travaux que Quebec-Telephone complétera en 1967 dans la région de St-Augustin a reçu l'approbation du conseil municipal," a déclaré M. B.A. Beneteau, vice-président administratif de cette compagnie à l'issue d'une rencontre avec le conseil municipal de Saint-Augustin récemment. Ce dernier a pris connaissance des dates proposées par Québec-Téléphone pour la réalisation d'un programme comportant notamment un projet de service régional approuvé par la population dans la proportion de 89.5 pour cent.

"Les travaux prévus à Saint-Augustin comportent la mise en opération du service automatique local, le degroupage des lignes rurales et la mise en vigueur du service régional. Ces réalisations s'inscrivent dans un programme d'envergure qui portera dès le mois de juillet 1967 à 92 pour cent la proportion des appareils téléphoniques à cadran dans la région du comté de Portneuf par Québec-Téléphone," a déclaré M. Beneteau.

Le porte-parole de Québec-Téléphone a précisé que les travaux débuteront dès le mois de janvier 1967 et permettront, à partir du mois de mars de la même année, de rencontrer progressivement les besoins exprimés par les abonnés du secteur rural.

"Dès le mois de juillet, les abonnés de Saint-Augustin disposeront d'un service automatique leur permettant de composer eux-mêmes la totalité des appels locaux," a déclaré M. Beneteau qui a précisé que, à la même date l'échange de Saint-Augustin bénéficiera d'une liaison directe avec Québec, l'ancienne Lorette et Neuville.

"Les abonnés de Saint-Augustin pourront donc communiquer directement avec les abonnés de ces échanges téléphoniques sans l'intermédiaire d'une téléphoniste. Les tarifs interurbains actuellement en vigueur pour ces appels, et qui tiennent compte de la fréquence et de la durée de chaque appel, seront remplacés par une charge fixe mensuelle," de poursuivre M. Beneteau. Ce dernier a conclu en déclarant que l'expérience démontre que le service régional a pour effet d'augmenter considérablement le volume des communications téléphoniques à l'intérieur d'une région dont les activités économiques, sociales et culturelles sont étroitement liées.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière avec leurs changements:

INDUSTRIELS Volume		Dernière Vente	Chgmt de la sem.	MINES & PETROLES Volume		Dernière Vente	Chgmt de la sem.
203 400	Spartan	1.05	+ .15	345 550	Carbec	1.12	+.01
56 ?07	Alcan	34	—1⅝	136 100	Burnt Hill	.29	—.00½
44 550	Van Der Hout	5½	——	115 320	United Obalski	.41	+.11
36 997	Massey-Ferguson	26	+ ⅛	111 200	Bateman	.07½	—.02
34 417	Bell	50⅝	+2⅛	93 250	Cons. Virginia	.76	+.09
24 900	Cons. Paper PR	26⅛	+1½	86 700	Devil's Elbow	.30½	+.01½
25 629	Que. Nat Gas	12¼	+2	83 200	Rox Spar	.08	——
20 783	C.P.R.	65¼	+2⅛	82 000	Keltic	.21	+.02
20 431	Miron PR	5⅛	——	69 965	Mt Pleasant	.12	+.02
20 120	Int. Utilities	28⅝	+ ⅞	67 950	Glen Lake	1.90	+.13

Le TASTEVIN traditionnel
en métal argenté
Diamètre 3⅝"
avec ou sans cordon

est en vente:
AU CEP D'ANJOU
470 avenue Ogilvy — Montréal 15
Tél. 276-1224 ou 276-1137

PLACE CANADIENNE
SUIVANTE DU MÉTRO
- EDIFICE TOUT A L'ELECTRICITE
- ELECTRICITE PAYE
- AIR CLIMATISE
- VASTE ESPACE SANS COLONNE
- 4,000 PI. CARRES PAR PLANCHER
- PEUT ETRE SUBDIVISE
- $4.00 LE PIED CARRE

450 EST, RUE SHERBROOKE
842-3819

DOMINION COAL COMPANY, LIMITED

CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A UNE ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE LA SOCIÉTÉ

Avis est donné par les présentes qu'une assemblée spéciale des actionnaires de la DOMINION COAL COMPANY, LIMITED aura lieu dans l'auditorium de l'immeuble de la Banque Royale du Canada (étage M2), place Ville Marie, dans la cité de Montréal, province de Québec, Canada, à 10 h. du matin, heure normale de l'est, le mardi 7e jour du mois de mars 1967.

Ordre du jour:

(a) Prendre connaissance d'un rapport sur l'état des négociations entre la Direction et le Gouvernement du Canada, concernant l'acquisition par le Gouvernement fédéral des entreprises houillères de la Société.

(b) Prendre en considération et, au besoin adopter une résolution ou des résolutions aux fins:

(i) d'autoriser et d'approuver la mise sur pied d'un Comité de négociation parmi les détenteurs de la Société Dominion Coal;

(ii) d'autoriser et de mener ledit Comité à négocier des conditions raisonnables pour l'acquisition des entreprises houillères de la Société par le Gouvernement du Canada;

(iii) d'autoriser ledit Comité de négociation, s'il l'estime utile, à retenir les services d'un conseiller juridique ou de quelque autre organisme consultatif; et

(c) Prendre en considération et approuver une résolution autorisant la Société Dominion Coal à payer aux membres dudit Comité les dépenses normales résultant de leur affectation, y compris les honoraires du conseiller juridique et d'autres consultants.

A Ville St-Pierre, Qué., ce 20e jour du mois de février 1967.

Pour le Conseil d'Administration
BRUCE R. McDADE
Vice-président et Secrétaire

(annonce)

AVIS D'OFFRE POUR ACHETER

2,150,000 actions ordinaires de LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC

à $14.00 l'action

Northern and Central Gas Company Limited ("Northern") offre d'acheter 2,150,000 actions ordinaires émises et en circulation, de la Corporation du Gaz Naturel du Québec, à $14.00 net par action aux actionnaires vendeurs. Les termes et conditions de l'offre sont stipulés dans la lettre d'offre de Northern datée du 3 mars 1967, et dans une lettre de transmission et de cession des actions.

L'offre se terminera à 5h. p.m. heure normale de l'Est, le 23 mars 1967, mais Northern se réserve le droit de prolonger la durée de l'offre pour une période ne devant pas dépasser quatorze jours de plus.

Northern peut acheter toutes les actions soumises ou toute partie de celles-ci, mais ne sera pas dans l'obligation d'acheter toute quantité d'actions si moins de 2,150,000 actions sont soumises. Si 2,150,000 actions sont soumises, Northern aura l'obligation d'acheter ces actions. Si plus de 2,150,000 actions sont soumises, Northern achètera au moins 2,150,000 actions et si Northern ne choisit pas d'acheter toutes les actions soumises, les actions devant être achetées seront choisies sur une base pro rata avec ajustements pour éviter les actions fractionnelles. Toutes les actions déposées par un actionnaire et non achetées selon les dispositions des présentes durant la période déterminée, et durant tout prolongement de cette période, seront retournées. Des chèques représentant le prix global de toutes les actions achetées par Northern seront envoyés par la poste ou livrés aux actionnaires y ayant droit dans un délai subséquent raisonnablement pratique après la fermeture de l'offre ou de tout prolongement de celle-ci.

Des copies de la lettre d'offre de Northern en date du 3 mars 1967, de la lettre de transmission et de cession des actions, peuvent être obtenues du bureau de **Northern, 170 University Avenue,** ou de toute succursale au Canada de la **National Trust Company, Limited** ou de tout membre de la **Bourse de Toronto ou de Montréal** ou de **l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs de Placement.**

Northern paiera des honoraires à tout courtier en valeurs qui sollicite des soumissions et dont le nom apparaît dans l'espace indiqué sur la lettre de transmission et de cession d'actions pour chaque action ordinaire dont la soumission sera acceptée.

Northern and Central Gas Company Limited

Dividendes

Consumers' Gas Co., 14 cents l'action ordinaire; $1.37 1-2 l'action privilégiée de la série A à 5 1-2 pour cent; $1.37 1-2 l'action privilégiée de la série B à 5 1-2 pour cent; 3 avril, inscription le 10 mars.

General Motors, 85 cents l'action ordinaire, 10 mars, inscription le 16 février.

National Grocers Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire; 37 1-2 cents l'action privilégiée, 1er avril, inscription le 15 mars.

Canadian Breweries, 10 cents l'action ordinaire; 55 cents l'action priv. de la série A; 66 1-4 cts l'action priv. de la série B, 1er avril, inscription le 28 fév.

Ford Motor Co. of Canada Ltd, $1.25 l'action ord., 15 mars, inscription le 20 fév.

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd., 25 cts l'action ord., 31 mars, inscription le 28 fév.

Scythes and Co., 25 cts, 1er mars, inscription le 20 fév.

Steel Co. of Canada, 20 cents, 1er mai, inscription le 3 avril.

Trans-Prairie Pipeline, 10 cts, 15 mars, insc. le 28 fév.

Auto Electric Service, 6 1-4 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription le 22 février.

BC Forest Products, 25 cents l'action ordinaire, 75 cents l'action privilégiée, 1er mai, inscription le 7 avril.

Famous Players, 30 cents l'action ordinaire, 10 mars, inscription le 22 février.

Fleetwood Corp., 16 1-4 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription le 24 février.

Brasserie Molson Ltée, 16 cts l'action de la série A; 16 cents l'action de la série B, 30 mars, inscription le 2 mars.

Au congrès d'éducation physique

Raymond Benoit recommande un cadre éducatif scolaire pour régir les activités des jeunes dans le sport

par Jean-Paul COFSKY

Il ne serait sorti qu'une seule idée valable du 2e congrès annuel de la Fédération d'éducation physique du Québec, qu'il aurait eu sa raison d'être. Je m'empresse de dire qu'il en est sorti une multitude de fort rationnelles et qu'il est important d'en informer le public afin qu'il prenne conscience du travail sérieux et impressionnant accompli par les mille participants congressistes à travers la province.

Nous essaierons ici dans Le Devoir, tout au cours de la semaine, d'analyser quelques exposés qui nous ont paru arriver bien à propos dans le monde de l'éducation physique.

Le premier exposé que nous tenterons ici d'analyser est celui qu'a fait M. Raymond Benoit, chef de la division d'éducation physique au ministère de l'Education du Québec.

M. Benoit a émis des opinions des plus justes sur "les activités sportives pour le participant d'âge scolaire" et a, comme on dit en langage populaire, frappé le clou sur la tête, quand il a parlé des "responsabilités et organisation".

Une première question claire et nette et bien précise

M. Benoit se demande "qui, dans ce Québec, possède la responsabilité de l'organisation des sports des jeunes et qui pourrait les organiser en offrant aux parents les meilleures garanties d'éducation ?"

Et M. Benoit de souligner que "le sport est devenu au Québec, comme partout à travers le monde, un fait social de première importance. Nous vivons une période d'intérêt collectif pour le sport."

Pour que le sport devienne un moyen de formation il faudra, dit toujours M. Benoit que nous respections certains éléments.

Et afin qu'il en soit ainsi il faut tout d'abord voir la relation participant-éducateur s'implanter chez nous. Il faut que l'éducateur garde le contact avec celui qu'il a pour mission de former. Le contact humain demeure indispensable et passe bien avant l'organisation même d'un événement sportif en particulier, bien avant le fait de produire des statistiques, un calendrier des joutes ou événements.

Si ce contact humain n'existe pas entre l'éducateur et le participant, le mécanisme se trouve à porter à faux, il n'y a plus de formation par le sport.

Mais ce contact humain engendré par l'éducateur vis-à-vis le jeune participant exige des connaissances étendues de la part du premier.

Cet éducateur doit posséder à fond des connaissances techniques, scientifiques et pédagogiques pour accomplir sa tâche de mener à maturité l'enfant qu'il guide dans le sport.

Entrant dans les détails

Un élément qui doit aussi être étudié de près par l'éducateur est celui des règlements. M. Benoit cite un exemple pertinent. "Pourquoi au hockey, par exemple, si les règlements européens favorisent mieux le développement des enfants, ne pas les adopter ? S'ils ne sont pas jugés adéquats pourquoi ne pas les modifier, pourquoi en deux mots ne pas adapter les règlements aux enfants au lieu que de tenter de soumettre les enfants à certains règlements qui nuisent à leur développement ?"

Un autre détail d'organisation bien important est celui des conditions matérielles. M. Benoit souligne ici sa remarque d'un autre exemple bien précis. "Pourquoi faire jouer du basketball dans une salle mal aérée, trop exiguë, surchauffée ou encore dans une salle dont la hauteur et la superficie ne permettent pas aux joueurs d'évoluer normalement.

Puis le conférencier a ensuite parlé du besoin de documentation sportive et a ensuite fait une remarque des plus importantes, mais cette fois sans donner d'exemples — les exemples étant peut être trop nombreux et tellement bien connus de tous — en disant que "dans le domaine administratif et financier, un abus fréquent est celui de l'assujettissement du sport, pratiqué par les jeunes, à un bénéfice financier."

Etablissement de cadres éducatifs dans le Québec

M. Benoit a ensuite préconisé l'établissement de cadres éducatifs qui permettraient à l'enfant de participer à des activités physiques dans son temps libre.

Ce qui se produit actuellement dans le Québec est une explosion d'activités sportives pour les jeunes, mais où il n'y a aucun souci apporté à la formation de l'enfant.

La popularité d'une municipalité ou l'attrait du gain sont parfois les seuls critères de succès. De tous les organismes responsables qui s'occupent des sports pour les jeunes, l'école semble, selon M. Benoit offrir les meilleures garanties d'efficacité, et ce pour deux raisons.

La première est que bientôt chaque école aura son professeur d'éducation physique et que bientôt également l'école disposera d'installations et de facilités matérielles des plus appropriées.

Pour mettre le point final à un exposé des plus révélateurs et compléter le tout par une suggestion constructive, M. Benoit a présenté les structures administratives "susceptibles d'implanter efficacement le sport à l'école."

Il suggère donc que l'on parte de la division d'éducation physique, créée en décembre 66.

Dépendrait de cette division la section sport-scolaire qui régirait à son tour la commission régionale du sport-scolaire de qui dépendrait l'école.

La section sport-scolaire aurait comme mandat de favoriser l'organisation des ligues scolaires à l'échelle du Québec, de les contrôler, de contrôler le nombre et la nature des manifestations sportives de la jeunesse et de voir à faire respecter certaines exigences. De voir également à l'application des règlements.

Le rôle de la commission régionale des sports serait celui de coordonner et d'organiser les événements sportifs. Celui de l'école, la cheville ouvrière de l'organisation, serait de voir à créer l'organisation la plus efficace possible en son propre milieu, selon ses propres moyens matériels.

Le but premier de la formation de l'enfant par le sport serait ainsi atteint, par le truchement du cadre éducatif scolaire appuyé par des moyens administratifs et financiers adéquats.

"Nous recommandons que..."

A la clôture du congrès d'éducation physique le comité du travail des commissions du secteur élémentaire a déclaré que ce congrès aura été l'un des plus fructueux, surtout en ce qui a trait au niveau élémentaire et demeurera une réalisation extrêmement importante.

Devant les difficultés éprouvées à faire accepter l'éducation physique à l'éducation générale, il faut, ont dit les organisateurs du congrès, formuler des recommandations concrètes, ce que nous voulons faire ici.

Vu que le droit de l'enfant à l'éducation physique au niveau élémentaire est indéniable, que ce qui caractérise l'éducation physique, c'est son apport au développement biologique, vu que son importance en est primordiale au premier cycle, nous recommandons que :

— toutes les personnes responsables de l'organisation, soit de l'enseignement, soit de la formation des maîtres en éducation physique au niveau élémentaire se réunissent dans le but de planifier leur action en regard de l'intégration et de l'éducation physique à ce niveau ;

— nous recommandons que la formation des spécialistes au niveau élémentaire continue d'être assurée par les universités et les écoles normales ;

— nous recommandons que tous les programmes en vue de l'obtention du certificat d'aptitude d'enseignement d'éducation physique au niveau élémentaire soient uniformisés ;

— nous recommandons qu'on accentue dans les universités et les écoles normales les cours de recyclage ;

— nous recommandons que le ministère de l'éducation établisse des normes budgétaires minimales et donne aux commissions scolaires les directives pédagogiques et matérielles nécessaires en vue de développer et d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire ;

— nous recommandons que le ministère de l'éducation prenne les mesures nécessaires pour favoriser et faciliter l'engagement de spécialistes pour l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire ;

— nous recommandons que l'on confit au plus tôt la direction et l'organisation de l'éducation physique au niveau élémentaire à des spécialistes qualifiés ;

— nous recommandons qu'à l'avenir, tout projet ou événement d'envergure provinciale touchant l'éducation physique scolaire soit soumis à l'approbation du comité consultatif récemment formé par le ministère de l'éducation.

Voilà en substance les résolutions des différentes sections des participants au 2e congrès annuel d'éducation physique en ce qui eut trait à l'étude des mesures à prendre pour diriger l'éducation physique au niveau élémentaire.

Le comité consultatif

Liste des membres du Comité consultatif de l'éducation physique dont la création vient d'être annoncée par M. Marcel Masse ministre d'Etat à l'éducation:

Bédard, Michel
Directeur du service d'éducation physique C.S.R. du Grand-Portage

Bélanger, Laurent
Département d'éducation physique, U. Laval, Québec.

Desrosiers, Guy
Directeur de service de l'éducation physique, C.S.R. Dollard-des-Ormeaux.

Marcil, Claire
Département d'éducation physique, U. de Montréal, 265, ave Mont-Royal, Outremont.

Paquin, Raymond
Directeur du service d'éducation physique de la C.E.C.M.

Reed, Eileen
Sup. Protestant School Board of Greater, Montréal.

Sheedy, Arthur
Directeur département d'éducation-physique de Montréal, 265, ave Mont-Royal, Outremont.

St-Jean, Jacques
Directeur de service de l'éducation physique, Cité de Maisonneuve.

Thiffault, Charles
Département d'éducation physique, U. Sherbrooke.

Wood, Winona E.
President, Greater Montreal Branch, C.A.H.P.E.R.

AU QUÉBEC, EN LOISIR ET RÉCRÉATION

Les éducateurs physiques acceptent de travailler dans des conditions scandaleuses !

— Par Roger LABONTÉ —

De par sa société post-industrielle, le Québec, à l'heure du loisir, est menacé d'avoir des partis politiques de plus en plus bavards ... mais de moins en moins efficaces !

Il est aussi sérieusement menacé par la montée grandissante des technocrates, et on sait tout le mal qu'il est possible de penser des technocraties toujours caractérisés par leur insuffisance.

Telles sont, en bref, les deux grandes observations faites samedi par l'éminent sociologue français Joffre Dumazedier, devant les éducateurs physiques de la province, réunis en congrès dans la métropole.

M. Dumazedier ne dit pas qu'il ne se fait rien de bon au Québec, face au problème du loisir, problème qui est du reste celui également d'autres provinces, d'autres continents. Mais selon lui, les éducateurs physiques qui oeuvrent présentement au Québec, acceptent de travailler dans des conditions scandaleuses.

Il va plus loin en prétendant que, dans l'emploi optimum de l'enveloppe de l'argent, n'importe lequel chef d'entreprise ferait immédiatement faillite s'il procédait au financement comme on procède au Québec en matière de développement culturel. M. Dumazedier observe pourtant que dans les budgets, les prévisions doivent être exactes, suffisantes. Ici, dit-il on ne donne rien au chapitre des prévisions culturelles, en matière de loisir.

L'intermédiaire utile

Rappelant le rôle essentiel que devrait jouer la recherche dans l'élaboration de tout programme d'action en loisir et récréation, et prenant exemples des initiatives réalisées ailleurs, M. Dumazedier estime que la solution à tous les problèmes actuels rencontrés par les éducateurs physiques au Québec se trouve nulle part ailleurs que dans la recherche. "Ce serait une ânerie monumentale que de prétendre le contraire", affirme-t-il.

La recherche, selon le sociologue français, ce n'est pas une machine de guerre contre les politiciens ou encore les syndicats, comme certains aiment la définir. En recherche, note-t-il, vous n'êtes pas seulement un sujet étudié, mais un sujet coopérant.

Il est d'opinion qu'il ne faut pas attendre toutefois de solution venant du Père Noël, ou encore des politiciens de Québec qui, eux, ont beaucoup d'autres chats à fouetter.

Il faut selon lui attendre l'action des groupes de pression, comme ceux que peuvent constituer la Fédération d'éducation physique et autres disciplines connexes qui touchent de près aux loisirs et à la récréation.

Ils pourraient, selon lui par leur action, une action qu'il s'empresse de définir comme essentielle et urgente, faire que la société québécoise accepte de payer progressivement le prix de la culture. Dans cette optique des choses, M. Dumazedier a fortement invité les éducateurs et les technocrates à réclamer les crédits nécessaires pour l'établissement au Québec de programmes de recherches en loisir car, dit-il, il ne peut y avoir de formulation des problèmes sans qu'il y ait coopération au niveau de la recherche.

Recherche inexistante

Dans son esprit, le rôle du groupe de pression devrait être un rôle d'intermédiaire dans la société moderne; intermédiaire entre le public et le pouvoir. Il éviterait les insuffisances des partis politiques et des technocrates dans un secteur donné du développement de la culture.

Les besoins culturels des familles du Québec en 1967 : Une affaire de UN ($) MILLIARD

Les besoins culturels exprimés par les familles du Québec à l'heure de 1967 sont-ils si importants ? Ils s'expriment par une dépense annuelle de plus d'un milliard de dollars. C'est du moins le chiffre qui fut lancé au congrès des éducateurs physiques, dans la métropole, par un sociologue, en fin de semaine.

M. Marc Laplante, un sociologue attaché au département de sociologie de l'Université de Montréal, a conduit une étude sur la question des besoins culturels des familles québécoises, s'appuyant sur une semblable étude déjà faite en France par un autre sociologue, M. Joffre Dumazedier, lequel participait également au congrès du dernier week-end.

L'enquête de M. Dumazedier remontait à 1960, et estimait que les familles françaises avaient, au cours de cette année, dépensé 16% de leurs gains annuels pour le loisir.

Etablissant un parallèle, M. Laplante en arrive aux données suivantes, tout en faisant usage du même pourcentage. Le revenu moyen des familles du Québec en 1961 était de $5,500 par année. Il doit maintenant s'approcher de $6,000 ; 16% de ce revenu donne environ $950 par année par famille, pour les dépenses de loisirs culturels.

D'autre part, en étant conservateur, M. Laplante estime à 1,200,000 le nombre des familles au Québec à l'heure présente. Une simple opération arithmétique nous livre par conséquent un chiffre qui porte à réfléchir, puisque les besoins culturels des familles au Québec à l'heure présente s'expriment par une dépense annuelle de plus d'un milliard de dollars.

"J'ai pleine conscience de tout ce qu'il y a de rudimentaire dans cette analyse, de dire M. Laplante, mais je ne doute pas par ailleurs de la possibilité d'un tel chiffre." En 1956, révèle-t-il, selon une enquête menée par la revue "Fortune", la dépense totale pour le loisir aux Etats-Unis dépassait 30 milliards de dollars.

"Cet article avait fait couler beaucoup d'encre mais si, aujourd'hui, on voulait chiffrer le marché du loisir et l'industrie culturelle, il est certain que les sommes seraient doubles, sinon triples."

Le sociologue de Montréal poursuit: "Que les familles québécoises investissent ensemble pour plus d'un milliard de dollars par année, pour satisfaire des besoins de loisir et de participation à la vie culturelle, ne doit pas nous faire oublier cependant que les changements les plus significatifs dans ce domaine ne s'expriment pas en chiffre, mais en qualité. Il faudrait maintenant reprendre cette étude pour analyser les changements au niveau du contenu même des activités de loisir. L'examen de cet aspect de la question reste entièrement à faire.

Une nécessité

M. Laplante a indiqué toutefois que quelques sociologues travaillent présentement sur le sujet, mais qu'une politique quelconque de développement culturel, associé au loisir de l'ensemble de la population québécoise ne sera possible qu'après l'étude de ces contenus culturels du loisir. "Notre tentative pour chiffrer grossièrement l'ampleur des besoins nouveaux liés au loisir, ne visait, en fait, qu'à souligner la nécessité d'une politique dans ce domaine."

Pour que celle-ci s'élabore, il faudra, selon lui, que la réflexion collective s'oriente sur les problèmes fondamentaux posés par le développement accéléré du loisir de masse, dans les sociétés post-industrielles, comme au Québec.

R.L.

Un Canadien fort fustige un Détroit fatigué et décimé par les blessures

Le Canadien a infligé un cinglant revers de 6-2 samedi soir aux Red Wings de Détroit et les a pratiquement éliminés des prochaines séries éliminatoires de la Coupe Stanley en le faisant, selon les propres paroles de l'instructeur même des Wings, Sid Abel.

Toute l'équipe du Canadien y est allée d'un plein effort et le résultat en fut que six joueurs différents marquèrent ses six buts.

Le Canadien a pris une avance de 3-0 dès le premier vingt, grâce à des buts de Robert Rousseau, Yvan Cournoyer et Claude Provost.

Gilles Tremblay a marqué le seul but de la deuxième période tandisq ue Henri Richard et lClaude Larose ont porté le résultat à 6-0 au début de l'engagement final avant que Détroit ne puisse s'inscrire au tableau indicateur.

Gordie Howe, d'un lancer bondissant, et Ab McDonald ont réussi les deux seuls buts des Red Wings. Le Tricolore a obtenu 39 lancers sur Crozier tandis que les Wings n'en ont décoché que 20.

Triomphe d'équipe

Les faits saillants de la partie ont été sans aucun doute le 20e but de la saison d'Yvan Cournoyer, son plus fort total depuis qu'il s'est joint au Canadien, la performance du trio Richard-Provost et Gilles Tremblay, la brillante exhibition, une autre fois, de Rogatien Vachon dans ses filets et la solide tenue de la jeune recrue Carol Vadnais à la défensive.

A la suite de cette défaite, Détroit est tombé à huit points du Canadien en cinquième place et est fortement menacé d'être exclu des prochaines séries éliminatoires.

Les Wings, handicapés par de nombreuses blessures à Paul Henderson, Norm Ullman, Gary Bergman et quelques autres ont été une proie facile pour le Tricolore qui leur a servi une leçon de patinage qui a duré de la première à la dernière minute de jeu.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montréal : Rousseua, 13e, (sans aide) 4:23
2—Montréal : Cournoyer, 20e, (Rousseau) 8:35
3—Montréal : Provost, 10e, (Richard, Vachon) 15:32
Punitions : Vadnais 5:33 ; Howe 8:16 ; Harris 10:03.
Lancers par : Détroit 5 ; Canadien 13.

DEUXIEME PERIODE

4—Montréal : G. Tremblay, 9e, (Provost) 19:09
Punitions : Young 2:38 ; Larose 12:37 ; Talbot 14:48 ; Rousseau 17:15.
Lancers par : Détroit 7 ; Canadien 12.

TROISIEME PERIODE

5—Montréal : Richard, 12e, (G. Tremblay, Provost) 0:59
6—Montréal : Larose, 17e, (Harris) 4:31
7—Détroit : Howe, 20e, (Boivin) 10:06
8—Détroit : McDonald, 2e, (sans aide) 10:34
Punitions :Howe 1:57 ; Watson 6:27 ; Ferguson 16:09
Lancers par: Détroit 5-7-8—20 ; Canadien 13-12-14—39

Les Leafs et Sawchuck blanchissent Chicago

La chance continue de sourire aux Maple Leafs de Toronto et au pilote Frank King Clancy. En effet les Leafs ont joué samedi soir une 10e partie consécutive sans défaite en décrochant une victoire de 3-0 aux dépens des meneurs du circuit, les Black Hawks de Chicago.

Il s'agissait du 100e blanchissage de Terry Sawchuck au cours de sa carrière dans la ligue Nationale.

Pete Stemkowski a compté l'unique but des Torontois à la première période. Il n'y eut aucun but à la deuxième reprise. Georges Armstrong et Bob Pulford ont scellé le sort des Hawks à l'engagement final.

En plus d'être son 100e blanchissage, c'était aussi pour Sawchuck son deuxième d'affilée.

Au train où vont les choses, le pilote Punch Imlach doit certainement se demander s'il ne vaudrait pas mieux pour lui demeurer à l'hôpital; ses Leafs n'ont pas perdu une seule joute depuis que son successeur par intérim King Clancy mène sa barque.

SOMMAIRE

TORONTO — Buts : Sawchuk; défenses : Hillman, Pronovost; centre: Keon; ailes : Conacher, Armstrong. Substituts : Kelly, Horton, Ellis, Stemkowski, Walton, Pappin, Pulford, Baun, Shack, Mahovlich, Stanley, Bower.

CHICAGO — Buts : Dejordy; défenses : Pilote, Jarrett; centre : Mikita; ailes : Mohns, Wharram. Substituts : Van impe, Ravlich, Angotti, Esposito, Hay, B. Hull, D. Hull, Stapleton, Hodge, Nesterenko, Hall.

Arbitre : Vern Buffey. Juges de lignes : Matt Pavelich, Claude Béchard.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto : Stemkowski, 7e, (sans aide) 1:52
Punition : Stanley, 9:57.
Lancers par : Toronto 14 ; Chicago 7.

DEUXIEME PERIODE

Aucun pointage
Punitions : Stapleton, 3:25 ; Baun, 6:21.
Lancers par : Toronto 17 ; Chicago 7.

TROISIEME PERIODE

2—Toronto : Armstrong, 7e, (Keon, Conacher) ..... :50
3—Toronto : Pulford, 11e, (sans aide) 2:31
Punitions : Pilote, 2:48 ; Conacher, 2:48 ; Van Impe, 4:06 ; Armstrong, 20:00.
Lancers par : Toronto 14-17-15—46; Chicago 7-7-8—22

Orr annule les efforts de N. Y.

BOSTON. — Les Rangers de New-York sont venus à trois secondes près de remporter une victoire de 4-3 contre les Bruins de Boston samedi, mais ont dû se contenter d'un verdict nul de 4-4 en raison d'un but de dernière seconde de Bobby Orr.

C'est au cours d'une attaque à six hommes, le gardien de buts ayant été retiré de ses filets, que Bobby Orr, d'une distance de 45 pieds, a décoché un lancer voilé pour tromper la vigilance de Ed Giacomin dans la cage des Rangers, à trois secondes de la fin de la joute.

Les buts des Rangers ont été marqués par Don Marshall, Bernard Geoffrion, son 16e de la saison, Marshall encore et Howell. Ceux des Bostonnais ont été réussis par Martin (2), Marotte et Orr.

Les Rangers n'ont maintenant plus qu'une avance de trois points sur les Maple Leafs de Toronto, la sensation de la ligue actuellement.

SOMMAIRE

Première période
1. New York, Marshall (19) (Howell) 4.04
2. Boston: Martin (15, Orr 7.40
3. N.Y., Howell (Ingarfield 8.28
4. N.Y., Geoffrion (6) 19.30
Punitions: Schock.

Deuxième période
5. Boston, Marotte (6) 5.36
6. Boston: Martin (16) (Westfall, Oliver) 10.37
Punitions: Fleming, Orr, Fleming, 2 mineures.

Troisième période
7. N.Y., Marshall (Goyette 1.17
8. Boston: Orr (Stewart) 19.57
Punitions: Hillman, McNeil.
Lancers par: New York 33
Boston 30

Peggy Fleming couronnée reine pour une 2ème année d'affilée

VIENNE. — On savait, à l'issue des figures imposées, que l'Américaine Peggy Fleming ne pouvait être détrônée et était assurée de gagner de nouveau le titre mondial de patinage artistique, à moins d'un accident ou d'une contre-performance absolue. En effet elle comptait près de 70 points d'avance sur la Canadienne Valérie Jones et plus de 80 points sur la championne d'Europe, l'Allemande de l'Est Gabrielle Seyfert.

En dépit d'une chûte l'Américaine augmenta donc non seulement l'écart qui la séparait de ses rivales, mais enleva aussi nettement l'épreuve des figures libres après celle des "imposées" et, bien entendu, le titre mondial de patinage artistique.

L'intérêt de la compétition résida donc dans la lutte pour le titre de vice-championne. La Canadienne Valérie Jones comptait 11 points d'avance sur Gabrielle Seyfert. Mais elle ne pouvait guère nourrir l'espoir de défendre sa deuxième place des imposés.

Ses nerfs la trahirent d'ailleurs dès le début : elle tomba lourdement à l'amorce de son premier double saut. Elle continua courageusement, mais on la sentait crispée pendant toute la durée de son exhibition, elle réussit bien 7 doubles sauts, mais ses réceptions ne firent pas toujours nettes et tout son programme manqua d'inspiration et de difficultés véritables.

Quant à la championne d'Europe, Gabrielle Seyfert, elle ne sut également pas convaincre entièrement, après une série de doubles sauts bien exécutés, elle tomba lors d'une simple combinaison de pas, sans doute victime, elle aussi de ses nerfs, et elle toucha encore une fois de la main à la réception d'un saut. Elle eut le mérite de prendre des risques, sa présentation fut dynamique, mais il manque la flamme qui l'anime d'habitude.

Autres médailles

Mathématiquement, Valérie Jones était battue, mais Gabrielle Seyfert devait néanmoins trembler encore un peu avant de connaître le classement définitif, car la Tchécoslovaque Hana Maskova avait réalisé juste avant elle une très belle performance. La jeune étudiante de Prague, très longiligne, réussi des sauts très hauts et difficiles et ne commit pas de fautes. Ses combinaisons de pas furent très gracieux et élégantes, son sens musical très développé.

En somme, la championne d'Europe mérita la médaille d'argent, suivie de la Tchèque Maskova tandis que la Canadienne se contentait de la 4e place. Les autres Canadiennes, la jeune Karen Magnussen et Roberta Laurent ont fini respectivement aux 12e et 10e rangs.

Autres champions

On sait que les Russes Oleg et Ludmila Protopopv avaient conservé leur championnat mondial dans les duos tandis que, les Britanniques Diane Towler et Bernard Gardaient celui des danseurs. Enfin, l'Autrichien avait devancé de justesse dans les simples masculins, où le Canadien Donald Knight s'était classé 4e.

La championne américaine a récolté un total de 2,273.4, Mlle Seyfert, 2,170.4, la Tchèque, 2,151.2 et Mlle Jones, 2,143.2.

Victoire de Newcombe

NEW YORK — L'Australien John Newcombe a pris samedi la tête du tournoi de tennis "Vanderbilt Interantional Gold Cup", qui se dispute à New York, en battant l'Espagnol Manuel Santana par 7-2, 6-2.

Selon la formule spéciale du classement du tournoi (un point par set gagné) Newcombe en a 6 pour l'instant. Il est suivi du Brésilien Mandarino qui en a 4. Viennent ensuite Gene Scott (E.-U.), Ion Tiriac (Roumanie), Istvan Gulyas (Hongrie) et Ronald Barnes (Brésil) tous troisièmes ex aequo avec 3 points. Manuel Santana et les trois Américains Frank Forehling, Arthur Ashe et Chuck McKinley sont au bas de la liste avec un oint chacun.

Autres résultats du troisième tour: Gene Scott (E.U.) et B. Frank Froehling (E.U.) 6-3, 6-3; Istvan Gulyas (Hongrie) et Ron Barnes (Brésil) 6-4, 6-3 — un set chacun. Ron Barnes (Brésil) et Arthur Ashe (E.U.) 7-6, 7-6 — un setc hacun.

Premier blanchissage de Rogatien Vachon !

Le jeune gardien recrue des Canadiens, Rogatien Vachon, a encaissé hier après-midi son premier blanchissage dans la ligue Nationale, aux dépens des Rangers de New York, défaits 2 à 0.

Yvan Cournoyer, avec son 21e de la saison et Robert Rousseau, furent les compteurs du Canadien, dans ce match.

Vachon, âgé de 21 ans seulement, en était à son huitième match dans la ligue Nationale. Rappelé par les Canadiens pour agir comme gardien substitut de Charlie Hodge, c'est lui qui mène le bal dans les filets depuis son arrivée. Hier après-midi, il a délibérément fermé la porte aux joueurs des Rangers, bloquant 29 arrêts, dont 12 dans la troisième période alors que New York tentait l'impossible pour réussir un ralliement.

Les Rangers n'ont pas remporté la victoire au cours de leurs quatre dernières parties.

Sam Pollock

Encore Yvan !

Yvan Cournoyer, qui a réussi 17 de ses 21 buts cette saison au cours de formation de puissance, a donné l'avance au Tricolore, au milieu de la première période. Le défenseur Wayne Hillman était au banc des punitions lorsque survint le but de Cournoyer. Cournoyer a capté une passe de Robert Rousseau et il a décroché un tir précis depuis une distance de 35 pieds. En seconde période, une passe de Dick Duff permettait ensuite à Robert Rousseau d'inscrire sa marque au tableau. Giacomin n'y a vu que du feu sur ce jeu.

Reggie Fleming a été expulsé du match, au début de la dernière période après avoir refusé d'optempérer aux directives du juge de lignes Red Shetler qui voulait l'empêcher de s'en prendre à Claude Larose, des Canadiens.

PREMIERE PERIODE

1—Montréal : Cournoyer (Rousseau) 11.36
Punitions : Fleming, mineure, punition de partie pour mauvaise conduite, 3.35 ; Larose 3.35; Harris 7.13; Hillman 10.23.

DEUXIEME PERIODE

2—Montréal : Rousseau (Duff) 3.11
Punitions : Harris, 18.55 ; Kurtenbach, 18.55.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions : Hadfield, 2.16.

Tirs au buts :

Montréal	13	8	10	—31
New-York	10	7	12	—29

Assistance : 14,972.

Ligue Nationale

	P.J.	G.	P.	N.	B.P.	B.C.	Pts
Chicago	58	35	14	9	214	137	79
New York	58	27	22	9	158	149	63
Toronto	57	25	22	10	154	163	60
Montréal	58	24	24	10	145	153	58
Détroit	59	23	32	4	176	192	50
Boston	60	15	35	10	154	207	40

Sanders gagne l'Omnium Doral

MIAMI, Floride. — Faisant preuve de méthode, Doug Sanders a pris avantage de la malchance qui s'acharnait sur son rival Tommy Aaron, pour finalement hier remporter la première bourse du terme de l'Omnium de golf Doral, à Miami.

Sanders s'est assuré une priorité d'un seul coup, en tête du peloton des golfeurs, terminant avec 70, pour 275, neuf coups sous la normale. Harold Henning a pris le second rang, suivi de Art Wall, Nicklaus a terminé au 4e rang avec 72, pour un total de 277.

Les gagnants à Miami, hier

Doug Sanders,	$20,000.	68 - 71 - 66 - 70 — 275
Harold Hennin,	$ 9,750.	68 - 69 - 67 - 72 — 276
Art Wall Jr.,	$ 7,750.	71 - 67 - 69 - 69 — 276
Jack Nicklaus,	$ 5,000.	68 - 71 - 66 - 72 — 277
Tommy Aaron,	$ 3,480.	66 - 70 - 67 - 75 — 278
George Archer,	$ 3,480.	68 - 71 - 71 - 68 — 278
Miller Barber,	$ 3,480.	69 - 70 - 67 - 72 — 278
Lionel Hebert,	$ 3,480.	79 - 68 - 69 - 69 — 278
Bobby Nichols,	$ 3,480.	70 - 70 - 67 - 71 — 278

HOCKEY

HIER

LIGUE NATIONALE :
Montréal 2, New-York 0.
Détroit 5, Boston 3.
Chicago 3, Toronto 2

LIGUE AMERICAINE :
Rochester 6, Hershey 2.
Providence 4, Pittsburgh 2.
Cleveland 4, Québec 2.
Baltimore 3, Buffalo.

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO
Hamilton 6, Montréal 1

SAMEDI

LIGUE NATIONALE :
Détroit 2, Canadiens 6.
Chicago 0, Toronto 3.
New-York 4, Boston 4.

LIGUE AMERICAINE :
Rochester 4, Hershey 4.
Baltimore 4, Pittsburgh 2.
Providence 1, Springfield 3.

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO :
St-Catharines 0, Montréal 2.
Niagara 4, Oshawa 4.

ASSURÉ DE LA COUPE DU MONDE

Killy dépasse tous ses rivaux de cent coudées en descente

SESTRIERES — L'équipe de France, a remporté un nouveau triomphe dans la descente hommes du 32ème "Arlberg-Kandahar" dans laquelle elle a pris les trois premières places, Jean-Claude Killy, surclassant tous ses adversaires pour gagner en 1.46.88 tandis que Bernard Orcel prenait la seconde place en 1.48.59 et Guy Périllat la troisième en 1.49.36, le premier étranger étant l'Autrichien Gerhard Nenning, 4ème en 1.50.13.

Par la même occasion, Killy a battu tous les records établis avant lui puisqu'il a gagné cette année toutes les descentes axquelles il a participé : Lauberhorn, Hahnenkamm, Mégève, Chamrousse et Kandahar. En outre, le champion de Val d'Isère, maintenant âgé de 23 ans, est des maintenant assuré de gagner la première "Coupe du Monde". Et tout cela s'ajoute aux titres de champion du monde de descente et du combiné gagnés l'an passé à Portillo au Chili.

Cette descente, longue de 2.860 m. pour une dénivellation de 770 m. (23 portes de direction) a été disputées par un temps ensoleillé mais légèrement brumeux. En raison du gel de la nuit, la neige ayant fondu sous l'action d'un chaud soleil dans l'après-midi précédant, la piste était dure et extrêmement rapide.

SESTRIERES. — Battus en descente par les Français, les Autrichiens ont brillamment pris leuh revanche hier dans le slalom du 32e Arlberg-Kandahar remporté par Heini Messner devant son compatriote Gerhard Nenning et Jean-Claude Killy, mais ils n'ont pu empêcher celui-ci de gagner le combiné.

Dans la première manche de ce slalom (205 mètres de denivellation, 1ère manche 75 portes, 2e manche 70 portes, les traceurs étant respectivement le Français René Sulpice et l'Italien Paride Milanta), Guy Perillat a été crédité du meilleur temps avec 56"07 devant Killy 56"39, Nenning 56"92, le Français Louis Jauffret 57"89. Le temps était légèrement couvert, très doux, (plus dix degrés) et la neige molle sur une piste pourtant bien préparée qui se creusa cependant très rapidement. Si bien que dans ces conditions les tout premiers étaient favorisés par rapport aux autres, le handicap s'accentuant de départ en départ.

D'autre part, au Kandahar, aucune inversion de départ n'est fait dans la seconde manche comme c'est l'usage dans tous les autres slaloms.

La température s'était encore réchauffée et la neige était devenue plus molle quand fut donné le départ de la seconde manche. Messner avait l'avantage de skier sur une piste vierge et pratiquement sans trous. Cette fois l'excellent Autrichien ne se bloqua pas et fut tout à fait remarquable maîtrisant le parcours en 51"65. Nenning ne put battre son compatriote avec 52" 25. Perillat tomba. Orcel, qui n'est pas un grand spécialiste, se contenta de 55"23. Killy, croisa ses skis et aussi pensa peut-être un peu trop au combiné et fut crédité de 52"69. Il était donc battu et par Messner et par Nenning. Ensuite, les meilleurs temps furent réalisés par: Bleiner 53" 69, Jauffret 53"72. Blanchard absolument remarquable avec son dossard no 21, 54"24.., etc. Quant à Ludwig Leitner, sur une piste pleine de trous il avait manqué une porte.

Heini Messner (27 ans, de Dries-Am-Brenner où il tient une station service) qui avati victorieusement débuté dans la saison européenne en gagnant le slalom de Berchtesgaden, la termine tout aussi brillamment. D'ailleurs, il est actuellement bon second de la "Coupe du Monde" derrière Jean-Claude Killy, qui a d'ailleurs dès maintenant gagné cette coupe, bien que six épreuves restent à courir.

Quant à Killy, comme en descente, i demeure invaincu dans les combinés auxquels il a participé cette saison: Lauberhorn, Hahnenkam, Mageve et enfin le Kandahar qu'il remporte pour la seconde année consécutive.

La grande saison européenne est terminée, le "cirque blanc" va maintenant se transporter aux Etats-Unis.

Voici le classement de la descente, masculine du 32ième Arlberg-Kandahar :

1—Jean-Claude Killy (Fr.)	1'46"88
2—Bernard Orcel (Fr.)	1'48"59
3—Guy Périllat (Fr.)	1'49"36
4—Gerhard Nenning (Autr.)	1'50"13
5—Heini Messner (Autr.)	1'59"69

Voici le classement du slalom spécial messieurs du 32ième Arlberg-Kandahar :

1—Heini Messner (Autr.)	108"57	(56"92 - 51"65)
2—Gerhard Nenning (Autr.)	108"97	(56"72 - 52"25)
3—Jean-Claude Killy (Fr.)	109"08	(56"39 - 52"69)
4—Louis Jauffret (Fr.)	111"61	(57"89 - 53"72)
5—Werner Bleiner (Autr.)	112"04	(58"35 - 53"69)

Steve Ave décroche les honneurs des premiers championnats de ski-doo

C'est devant une foule enthousiaste de plus de 25,000 personnes que se sont déroulés en fin de semaine les championnats de course d'autos-neige de la MONDIALE Player's, au Parc Maisonneuve à Montréal.

Organisée pour la première fois l'an dernier à Barrie, en Ontario, cette manifestation sportive, patronnée par les fabricants des cigarettes Player's a attiré cette année à Montréal 28 des plus grands virtuoses du volant surn eige.

La première épreuve, en l'occurence le steeplechasse ou course à obstacles, fut disputée le samedi matin, 4 mars, et donna lieu à une lutte acharnée entre Steve Ave, de Hurley, Wisc., au volant d'un ski-doo et Bob Eastman de Roseau, Minn., au volant d'une Polaris.

A l'issue d'un duel spectaculaire ponstué de nombreux abandons, ce fut finalement Steve Ave, qui remporta la première place suivi de Bob Eastman, ancien champion des Etats-Unis et récent vainqueur de la Couple Kawatha, et de Jerry Reese, de Roseau, Minn, au volant d'une Polaris.

L'après-midi, la seconde épreuve épinglée au programme, la course de slalom prit le départ en l'absence de Pauli Ahvonen, le Finlandais champion d'Europe, qui a dû abandonner à la suite de troubles mécaniques qu'il n'avait pu réparer à temps avant le début de la course.

Cette course qui était disputée en deux manches, vit Steve Ave, réaliser la meilleure moyenne, suivi cette fois de Roger Langlois, de oMntmagny, Québec, au volant d'un Ski-doo.

Au terme de cette course, il devint évident que Steve Ave consolidait de plus en plus son emprise sur la première place, sur le premier prix d'une valeur de $5,000 et sur le trophée de la MONDIALE.

Le lendemain, dimanche, une foule nombreuse s'était amassée dès le matin, tout le long des clôtures, pour assister au fleuron de ces championnats, la course de vitesse qui comprenait 60 tours de piste divisés en deux manches, de 30 tour chaque.

Déterminé à remporter la palme du vainqueur, Steve Ave, ne prit pas de chances et en un temps deux mouvements, il franchissait le premier la banderolle d'arrivée, aux acclamations de la foule, se contentant de terminer en troisième position durant la seconde manche, ce qui lui donnait la meilleure moyenne dans l'épreuve de vitesse.

Age de 29 ans, Steve Ave devenait ainsi le grand vainqueur de la MONDIALE Player's après avoir fait razzia sur toutes les trois épreuves et avoir accumulé un grand total de 30 points sur un total possible de 30.

Bruce Dunham, vainqueur de la Coupe Kilkenny, était second au classement général, au volant d'un Ski-doo, suivi de Bob Eastman, au volant d'une Polaris.

C'est au cours d'une cérémonie qui suivit au Motel Lucerne que M. Jean St-Jacques, vice-président des produits Imperial Tobacco Limitée, procéda à la distribution des prix. Des bourses d'une valeur de $5,000 ont été remises aux quinze premiers au classement général, qui se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine, pour reprendre de plus belle un duel qui ne vient que de commencer.

MacGregor redonne le goût de la victoire aux Wings

BOSTON — Bruce MacGregor a comoté son deuxième but de la partie alors qu'il restait moins de six minutes de jeu pour briser une égalité de 3-3 et assurer une victoire aux Red Wings de Détroit sur les Bruins de Boston hier soir au Garden, au pointage de 5-3.

Dean Prentice a scellé le sort des Bruins en lançant dans un filet désert, à 19:12.

MacGregor a réussi le but victorieux à 14.36 de l'engagement final, moins de deux minutes après que Bobby Orr eût égalisé le résultat d'un lancer frappé d'une distance d'environ 35 pieds.

La recrue Doug Roberts a marqué son premier but dans la ligue Nationale pendant qu'Alex Delvecchio marquait l'autre but des Wings. A la suite de cette victoire les Red Wings ont conservé leurs chances mathématiques de participer aux prochaines séries éliminatoires.

Les buts des Bruins ont été enregistrés par Bobby Orr, Gilles Marotte et Skip Krake.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit : Delvecchio, 16e 3:41
2—Boston : Krake, 4e, (McKenzie, Orr) 13:14
Punitions : Marshall 1:47; Woytowich 4:16; Young 11:31; Boivin 15:26; Goldsworthy 17:05.

DEUXIEME PERIODE

3—Détroit : MacGregor, 21e (Hampson, Boivin) 6:27
4—Détroit : Roberts, 1er, (Delvecchio, Hampson) 13:01
5—Boston : Marotte, 7e, (Oliver, Martin) 14:06
Punitions : Woytowich 2:00; Marotte 4:42; Boivin 13:28.

TROISIEME PERIODE

6—Boston : Orr, 12e, (sans aide) 12:47
7—Détroit : MacGregor, 22e, (Bergman, Hampson) 14:36
8—Détroit : Prentice, 18e, (Howe) 19:12
Punition : Bergman 17:32.
Lancers par :
Détroit : 11-16-14—41
Boston : 16-11-11—38
Assistance : 13,019.

Verdun a démarré du bon pied

Les Maples Leafs de Verdun ont défait La Palestre Nationale 3 à 1, hier après-midi, dans la première partie de la série finale des éliminatoires de la ligue Métropolitaine de hockey junior.

Reaynald Comeau, Rick Caluori et Barry Walker ont enregistré les buts des Leafs. Normand Goulet a marqué l'unique filet de La Palestre.

Thetford, en finale

SHAWINIGAN — Les Canadiens de Thetford-Mines ont vaincu les Bruins de Shawinigan 4-2 hier en balayant la série semi-finale de la ligue Junior A du Québec 4-0.

André Gaudette a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, puis Pierre Roy et Pierre Gagné ont complété leur total tandis que Rodney Hibbert évitait le blanchissage aux locaux.

Eclatante victoire de Nancy Greene

ROSSLAND, B.C. — L'étoile canadienne Nancy Greene a ajouté le titre de championne du Canada en ski alpin féminin, hier, en triomphant au terme des championnats nationaux de ski.

Scott Henderson, de Banff, a enlevé le titre chez les hommes. Mais ce sont les compétitions féminines qui ont volé le spectacle. Nancy Greene a donné une nouvelle démonstration de son savoir-faire. Vendredi, une faute lui avait coûté le premier rang, derrière Karen Budge, de Jackson, Hole, Wyoming.

La série sans défaite des Maple Leafs s'est arrêtée à 10 matches, hier

CHICACO — Bobby Hull a marqué ses 45e et 46e buts de la présente saison, dans la ligue Nationale, hier soir, en conduisant les Black Hawks de Chicago à un triomphe de 5 à 2 sur les Maple Leafs de Toronto.

Par cette victoire, les Hawks ont ainsi porté à 16 points leur priorité au premier rang du classement, devant les Rangers de New York, qui demeurent au deuxième rang.

Par ailleurs, cette défaite infligée aux Leafs mettait fin à la série de dix joutes sans défaite, connue jusqu'ici par Toronto, depuis que Frank King Clancy a pris la succession temporaire de Punch Imlach à la tête de l'équipe.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto: Walton (Armstrong, Shack) 14.46
Punitions: Conacher 3.00, 17.35; Jarret, Nesterenko 13.21; Horton 19.39.

DEUXIEME PERIODE

2—Chicago: R. Hull (Pilote) 0.58
3—Chicago: Angotti (Mikita, Pilote) 7.47
4—Chicago: Stapleton (Hay, Angotti) 13.39
Punitions: Shack 6.43, Van Impe 9.19, R. Hull, Conacher 14.26, Hodge 20.00.

TROISIEME PERIODE

5—Toronto: Shack (Stemkowski, Horton) 8.57
6—Chicago: B. Hull (Ravlich, Mikita) 14.44
7—Chicago: Mohns (Pilote, Mikita) 19.15
Punitions : Ellis 5.40, Hodge 18.32.

Hamilton 6 Montréal 1

PREMIERE PERIODE

1—Montréal: Beaudoin (Liesemer, Bordeleau) 12.56
Punitions: Bouchard 3.50; Carpenter 8.43; Gibbons 13.13.

DEUXIEME PERIODE

2—Hamilton: Speck 0.27
3—Hamilton: Speck (Lawson, Hatoum) 17.43
4—Hamilton: Petit (Lawson, Adair) 19.15
Punitions: Lawson 5.42; Petit, Liesemer 11.22; Montréal, punition de banc servie par Drouin, 15.51.

TROISIEME PERIODE

5—Montréal: Drouin 4.13
6—Hamilton: Adair (Petit, Lawson) 7.24
7—Hamilton: Lawson (Adair, Carpenter) 12.56
8—Hamilton: Climie (Smith, Snow) 19.18
Punitions: Hatoum 3.32; Gray 10 minutes pour mauvaise conduite, punition de partie, mauvaise conduite, 4.12; Descoteaux 4.38; Bordeleau 10 minutes pour mauvaise conduite, punition de partie, mauvaise cond., Liesemer7.52; Petit, mineure, majeure, 10 minute, mauv. cond.; Descoteaux, mineure, maj. 9.19; Morris 11.16 ; Stewart 13.16 ; Snow, Pleau 16.05.

Tirs au but :

Hamilton	6	19	20	—45
Montréal	8	8	8	—30

Rogatien Vachon: en place jusqu'à la fin des hostilités

C'est définitif ! Le jeune Rogatien Vachon, demeurera avec les Canadiens jusqu'à la fin de la saison. C'est la nouvelle qu'a annoncé l'instructeur Hector "Toe" Blake, après le triomphe de ses protégés, samedi soir, contre les Red Wings de Détroit.

"Je compte garder Vachon avec l'équipe pour le reste de la saison. Il m'a prouvé jusqu'à présent qu'il possède l'étoffe nécessaire pour demeurer dans la ligue Nationale", a déclaré Toe Blake.

On sait que la brillante recrue a été rappelée des Apollos de Houston, de la ligue Centrale, club ferme des Canadiens. Il avait été, cette saison, l'un des meilleurs gardiens dans ce circuit. Depuis qu'il s'est joint aux Canadiens, il a brillé par une performance agréable constamment renouvelée devant la cage de l'équipe. Hier, il a encaissé son premier blanchissage dans la ligue Nationale, et il était fou de joie, Blake et Pollock également.

Natif de l'Abitibi, Vachon avait évolué avec les Canadiens de Thetford Mines avant de se porter au secours des As de Québec dirigés par Bernard Geoffrion, la saison dernière. Geoffrion n'avait fait que des éloges de lui.

Le jeune Carol Vadnais, qui fut également rappelé de Houston par l'instructeur Toe Blake, prendra semble-t-il le chemin du retour aux mineures, incessamment, quoique Blake n'ait que son jeune âge, disons plutôt son manque d'expérience, à lui reprocher. Après le match de samedi, Blake n'avait que des éloges à son endroit et se disait peiné de devoir le retourner à Houston, étant donné le retour au jeu de Terry Harper, bientôt.

Cleveland 4 Québec 2

PREMIERE PERIODE

1—Cleveland : Ellett (Glover, Lemieux) 3.37
2—Québec : Morrisson 7.41
3—Cleveland : Attwell (Glover, Ellett) 9.48
4—Cleveland : Coures (Attwell, Scura) 16.52
Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions : McCreary Cl. 12.11 ; Laboissière, Qué., Lemieux, Cl. 19.29.

TROISIEME PERIODE

5—Québec : Rivard (Sutherland, Morrison) 13.18
6—Cleveland : Glover (Ellett, Attwell) 16.18
Punitions : Aucune.
Tirs au but :

Cleveland	19	10	13	—42
Québec	5	7	9	—23

Assistance : 3,512.

PENTE 69
SAINT-SAUVEUR
MERC., 8 MARS 1967
à partir de 10h.30 a.m.
Courtoisie de
WESTMOUNT REALTIES CO.
"Une clinique sur votre technique de ski"
par PAT PARÉ
EN PLUS:
Repas, monte-pente et instructions correctives pour le coût nominal de $4.00 par personne

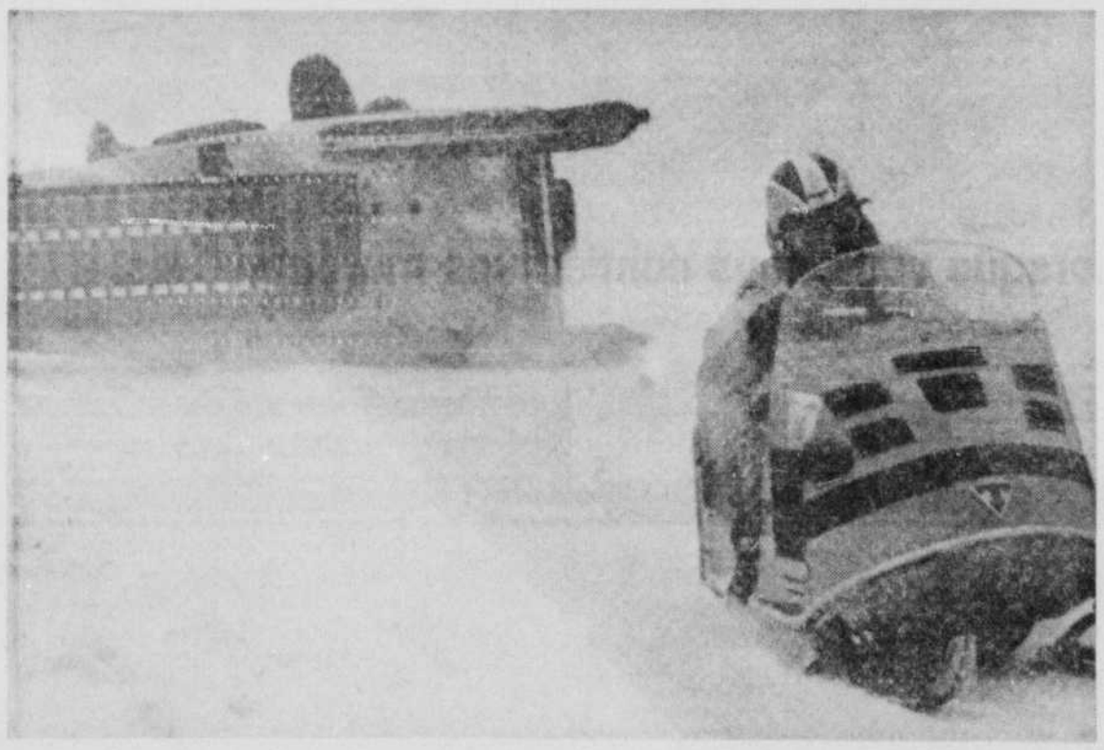

Steve Ave, de Hurley, Wise., en voie de conquérir les grands honneurs de la MONDIALE Player's, les championnats de course d'autos-neige qui se sont déroulés en fin de semaine, au Parc Maisonneuve, à Montréal, alors qu'un de ses rivaux vient de "mordre la poussière..." Quelques minutes plus tard, Steve Ave, recevait des mains de M. Jean St-Jacques, vice-président des produits Imperial Tobacco, le trophée de la MONDIALE ainsi qu'un premier prix de $1,500.

Le Canada est finalement devancé à Johannesburg

JOHANNESBURGH. —. L'Afrique-du-Sud a devancé le Canada par 26 à 21 points lors du tournoi international de natation féminine samedi soir.

La Canadienne Elaine Tanner et la Sud-Africaine Karen Muir ont pris la vedette dans les 110 verges-dos, remportées par cette dernière en 68.4, soit seulement une demi-seconde du record mondial, contre 69.0 secondes par la Canadienne.

Les Canadiennes ont triomphé dans trois catégories, Mlle Tanner l'emportant dans les 110 verges-papillon en 1:10.2 ; Marion Lay, dans les 110 verges-libre en 63.2 ; l'équipe formée de Mlles Tkanner, Lay, Janes Hughes et Louise Kennedy gagnant les 440 verges-quatre nages en 4:22.5.

Mlle Hughes s'est également classée deuxième dans les 440 verges - style libre, troisième dans les 220 verges-quatre nages, deuxième dans lts 110-verges-brasse et l'équipe canadienne, 3e dans les 440 verges-quatre nages.

Les Blues triomphent en finale

TORONTO — Les Blues de l'Université de Toronto ont écrasé les Warriors de Waterloo 9-4 samedi en remportant la finale dans la ligue Interuniversitaire de hockey.

Les Blues ont ainsi remporté la coupe Queen pour la 29e fois en 56 ans.

Hank Monteith a réussi le truc du chapeau. Paul Laurent, deux buts et Steve Monteith, un autre filet au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Gord Cunningham, Pat Monaha et Pete Speyer.

Jerry Lawless, Crest Romashyna, Terry Cooke et Bob Murdoch ont répliqué pour les Warriors.

Laver, roi des pros

NEW YORK. — L'Australien Rod Laver a remporté le tournoi professionnel de tennis de New York en battant l'Américain Pancho Gonzales 7-5, 14-16, 7-5, 6-2 en finale hier.

Laver bénéficia du tempérament coléreux de l'Américain qui fit de nombreuses fautes en se plaignant que son adversaire n'attendait pas qu'il soit prêt pour servir. Néanmoins, dans le dernier set, Gonzales ne fut réellement pas de taille à lutter avec l'Australien, maître absolu du court. Les honneurs du doubles sont allés à Ralston-Gonzales qui ont battu Laver et Stolle au compte de 7-5, 3-6, 6-3.

T.-Rivières 4 Sorel 2

SOREL — Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont battu les Eperviers de Sorel 4 à 2, hier après-midi, dans la première partie de leur série semi-finale des éliminatoires de la ligue junior "A" du Québec.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

McCARTHY, MONET & JOHNSTON
Avocats et Procureurs
Edifice IBM
Tél. : 878-4581
Adresse télégraphique : CIECOM
5, Place Ville-Marie
Jean Monet, Gerald McCarthy, Peter M. Blaikie, Donald J. Johnston
Suite 445, Montréal 2

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 916 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Lisez et faites lire Le Devoir

ASSUREURS-VIE

Aimez-vous aider les autres à connaître des succès ?
Avez-vous l'ambition de diriger votre agence ?
Etes-vous intéressé à vous joindre à une compagnie canadienne dont le placement total dans le Québec atteint presque $200 millions ?
Réalisez-vous que vos chances de succès seront meilleures si vous êtes secondé par une compagnie puissante et dynamique ?
Si vous pouvez répondre dans l'affirmative à ces questions et désirez discuter de votre avenir, téléphonez à: 875-5540 entre 8 h. 45 a.m. et 4 h. 30 p.m. ou 669-9191 entre 7 h. p.m. et 9 h. p.m. et demandez Monsieur Tremblay.

Thant : à moins que les E.-U. ne cessent leurs bombardements du Nord-Vietnam la guerre sera longue et sanglante

NATIONS UNIES. — A son retour hier à New York, le secrétaire général des Nations unies U Thant a confirmé ses entretiens à Rangoon avec des représentants de Hanoï et a renouvelé son avertissement que la guerre du Vietnam serait longue et sanglante si les bombardements américains ne cessaient pas. En réponse à des questions, U. Thant a réitéré sa conviction que des négociations valables pourraient s'engager quelques semaines après une cessation des bombardements américains.

Le secrétaire général, à sa descente d'avion, a fait aux journalistes la déclaration suivante avant de répondre à leurs questions :

"A titre privé, j'ai eu un entretien à Rangoon avec le consul général de la République démocratique du Vietnam (Nord-Vietnam) et deux hauts fonctionnaires de Hanoï. Cet entretien a eu lieu le 2 mars.

"Nous avons échangé des vues sur le conflit du Vietnam. Je leur ai fait part de mon évaluation de la situation et ils m'ont énoncé la leur.

"Ce conflit va être de longue durée et sanglant. La paix n'est pas encore en vue. Les Nord-Vietnamiens sont convaincus que ceux qui les appuient militairement ne les abandonneront pas quelles que soient les circonstances."

"Je suis plus convaincu que jamais que seule la cessation des bombardements du Nord-Vietnam permettra des conversations utiles et valables."

En réponse à des questions, U Thant a précisé que sa conviction que des conversations de paix pourraient suivre de quelques semaines une cessation des bombardements américains demeurait entière. Il a rappelé qu'il avait déjà exprimé cet avis antérieurement et qu'il n'était pas nécessairement basé maintenant sur les entretiens qu'il a eus à Rangoon avec des émissaires nord-vietnamiens.

Toujours en réponse à des questions, le secrétaire général des Nations unies a déclaré qu'il ne portait aucun jugement sur une conception américaine de la "réciprocité" en cas de cessation des bombardements en faisant valoir que la conception nord-vietnamienne était différente de l'américaine. Pour les Nord-Vietnamiens, a expliqué U Thant, la réciprocité signifie la cessation des bombardements américains car, pour eux, le Nord-Vietnam ne bombarde pas les Etats-Unis alors que ce sont les Etats-Unis qui bombardent le Nord-Vietnam.

Le secrétaire général a par ailleurs indiqué qu'il ne considérait pas qu'il avait un message sur une question de fond à transmettre au président des Etats-Unis. Il transmettra cependant ses vues sur les indications qu'il a recueillies au cours de son séjour en Birmanie aux gouvernements "directement intéressés".

Kennedy : ce que je propose pas encore été tenté

WASHINGTON — "Ce que je propose (pour l'engagement de pourparlers de paix au Vietnam n'a pas déjà été tenté" a déclaré samedi le sénateur Robert Kennedy au cours d'une interview.

Il a soutenu sa thèse de l'arrêt des bombardements avancée jeudi dans son discours au Sénat, et contredite peu après par M. Dean Rusk le secrétaire d'Etat qui avait estimé qu'elle n'apportait rien de nouveau à une solution possible du conflit.

M. Kennedy a rapppelé la récente déclaration de M. Alexis Kossyguine, président du conseil des ministres soviétique, indiquant que des négociations pourraient s'entamer si les bombardements étaient stoppés.

C'était la première fois, a ajouté le sénateur, qu'un membre éminent du côté communiste n'avait pas posé de conditions préalables, telles que le retrait des troupes américaines, pour une prise de contact.

Questionné au sujet de son discours, généralement interprété comme un envenimement de ses relations avec le président Johnson, M. Kennedy a répondu : "Nous avons le même but, la paix. Les méthodes pour l'obtenir diffèrent".

GOLDBERG : LES E.-U. SOUHAITENT L'INTERVENTION DE L'O.N.U.

SAIGON. — "Les Etats-Unis ont toujours désiré l'intervention de l'ONU au Vietnam, mais le gouvernement de Hanoï a rejeté une telle intervention et d'autres pays comme l'Union soviétique et la France ont affirmé l'incompétence de l'ONU pour régler le problème vietnamien", a notamment déclaré samedi, en réponse à une question, M. Arthur Goldberg avant de quitter Saigon.

M. Goldberg qui vient d'effectuer une visite de 3 jours au Sud-Vietnam a quitté Saigon pour Manille et Washington.

Parlant de l'éventualité de négociations de paix sur le Vietnam, M. Goldberg a ajouté : "Je ne peux malheureusement pas dire qu'il existe en ce moment de nouvelles ouvertures de paix. Je sais que Hanoï n'a fait aucun pas dans ce sens". Le représentant américain à l'ONU s'est refusé à préciser de quelle façon l'attitude des dirigeants de Hanoï était connue du gouvernement américain

M. Goldberg a réaffirmé le désir de paix des Etats-Unis et indiqué qu'il avait discuté "du règlement pacifique du problème vietnamien avec les dirigeants de Saigon, les généraux Nguyen Van Thieu et Nguyen Cao Ky".

KAMPALA —L'existence d'un complot dirigé contre le gouvernement de l'Ouganda a été révélée dimanche par l'hebdomadaire "Le Peuple". Ce journal, qui passe pour refléter d'habitude les opinions gouvernementales, souligne que le gouvernement soupçonne les autorités britanniques d'en avoir eu connaissance. Ce complot aurait été découvert peu avant le 10 février et étouffé par les forces de sécurité. Au cours du weekend, les troupes ont reçu l'ordre du président Obote d'encercler les rebelles sur la route principale d'Ouganda au Kenya.

-O-

LA NOUVELLE-DELHI — Cent trente-six personnes, parmi lesquelles des leaders des partis d'opposition Swatantra et Jan Sangh (communiste pro-soviétique et socialiste) ont été arrêtés à Jaipur, capitale du Rajasthan, à la suite des manifestations qui ont eu lieu dimanche dans la ville.

Ces manifestations avaient pour but de protester contre la décision du gouverneur du Rajasthan de laisser le parti du congrès former le gouvernement dans l'Etat.

Le bilan d'une erreur

SAIGON. — Le bilan de l'erreur de bombardement commise il y a quatre jours contre le village de Long Vei, à quelques kilomètres de la frontière laotienne, à 650 km au nord de Saigon, s'élève à 83 morts, 176 blessés et 10 disparus, indique-t-on de source américaine.

On se refuse toutefois à dire dans quelles circonstances les bombes sont tombées sur le village et quel type d'avion a bombardé le village.

Ce village de montagnards est situé à quelque cent mètres d'un camp des forces spéciales américaines. Le communiqué militaire américain précise qu'une bombe est tombée sur le camp causant quelques dégâts, mais sans faire de victime dans les rangs américains.

Adversaire des trusts américains du pétrole

Iran : mort du Dr Mossadegh

TEHERAN — Le docteur Mossadegh est mort hier matin à Téhéran.

L'ancien premier ministre iranien avait été transporté il y a une semaine du domicile de son fils dans un hôpital de Téhéran. Il n'avait cependant pu être opéré de la grave affection dont il souffrait et qui avait provoqué une hémorragie intestinale en raison de son extrême état de faiblesse.

Selon son fils, qui est chirurgien, le docteur Mossadegh souffrait d'un cancer de la bouche, mais c'est une hémorragie intestinale qui l'a emporté.

Les journaux iraniens annoncent la disparition de l'ancien premier ministre en quelques lignes, en première page, sans mentionner ses fonctions officielles passées.

"Précurseur des nationalisations

Le très vieil homme épuisé qui est mort hier matin à Téhéran fut celui qui, le premier en Orient, affronta la toute-puissance des grandes compagnies pétrolières. Quand le docteur Mossadegh nationalisa l'Anglo-Iranian Oil Company en 1951, on ne parlait pas encore de décolonisation, le roi Faroux était toujours sur son trône au Caire et l'idée d'une répartition par moitié, des profits des exploitations pétrolières entre les compagnies productrices et l'Etat propriétaire des gisements, semblait hors de question. Mossadegh fut donc à sa manière un précurseur.

Ce précurseur avait plus de 70 ans le jour où le Chah Mohamed Reza Pahlavi se pliant à la volonté populaire, lui confia le gouvernement.

Long et décharné — l'impression de maigreur était accusée par le volume du nez — Mossadegh avait déjà l'apparence d'un vieillard souffreteux. Il se plaisait à l'exagérer en se montrant au public vêtu d'un

(Suite à la page 6)

OUA: tendance à la modération

ADDIS ABEBA — Modération et réalisme ont dominé les travaux de la 8e session du conseil ministériel de l'OUA qui viennent de s'achever à Addis Abeba, confirmant ainsi, s'il en était besoin, la nette évolution qui s'est opérée au sein de l'Organisation de l'Union africaine depuis sa création, il y a moins de quatre ans.

Rien n'illustre mieux cette tendance à la modération et au pragmatisme que l'attitude des ministres à l'égard de Djibouti. Face à une poignée de pays favorables à une prise de position solennelle en faveur d'une condamnation de la France, une majorité de délégations s'est en effet opposée à toute déclaration ou initiative désobligeante vis-à-vis du général de Gaulle ou susceptible d'envenimer l'atmosphère à la veille du référendum du 19 mars. La position des délégations de l'OCAM (Organisation africaine et malgache) a été déterminante à ce sujet. Le résultat en a été un appel courtois des ministres à la France lui demandant d'assurer le déroulement "équitable et démocratique" de la consultation. Sur la Rhodésie et les problèmes de décolonisation, le conseil n'a pris aucune décision véritablement nouvelle ou spectaculaire. Son nouvel appel à la Grande-Bretagne en vue d'utiliser la force pour mettre fin au régime Smith reprend presque les termes d'une résolution adoptée en novembre dernier par les chefs d'Etat. Mais même ici, l'unanimité n'a pas été réalisée: le Congo-Brazzaville ayant préféré ne pas prendre part au vote, le Malawi s'étant absenté au moment du scrutin, la Tunisie et la Libye, enfin, ayant exprimé un certain nombre de réserves.

Les débats ont souligné en outre les profondes divergences qui existent au sein de l'organisation à propos des mouvements nationalistes dans les territoires coloniaux et de l'aide qui devrait leur être fournie. Seuls une dizaine de pays se sont acquittés de leurs cotisations au "fonds spécial" du comité de libération, certains par souci d'économie mais d'autres pour des raisons politiques évidentes ou parce qu'ils désapprouvent la répartition de l'assistance aux "combattants de la liberté". Plusieurs pays de l'OCAM ont ainsi critiqué l'aide financière donnée par le comité de libération aux nationalistes de Djibouti ou des Comores.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

BONN — M. John McCloy, représentant spécial du président des Etats-Unis, a passé la fin de semaine en Allemagne fédérale pour essayer de mettre un terme à la détérioration des relations germano-américaines. Ces derniers temps, notamment à propos du traité de non-prolifération nucléaire et des frais de stationnement des troupes anglo-américaines en Allemagne fédérale, une certaine tension a en effet régné entre Washington et Bonn. Le point culminant en avait été la déclaration du chancelier Kiesinger au sujet de la "complicité atomique" américano-soviétique, et des consultations insuffisantes entre les Etats-Unis et ses alliés occidentaux sur le projet de traité de non-dissémination atomique.

-O-

LONDRES — La République fédérale allemande envisage de liquider ses dépôts d'armement et de munitions installés en Grande-Bretagne, croit savoir le "Sunday Telegraph". Cette décision, ajoute l'hebdomadaire, serait conforme à la nouvelle tactique de l'OTAN fondée sur l'estimation qu'une guerre conventionnelle en Europe ne durerait pas plus de deux semaines avant de se transformer en conflit nucléaire, rendant ainsi inutile tout stockage d'armement.

-O-

BRASILIA — Le criminel de guerre nazi Franz Paul Stangl ne pourra pas bénéficier d'une mesure d'habeas corpus même si l'extradition demandée par le gouvernement autrichien était refusée, apprend-on de source bien informée. En effet, si le dossier de l'accusation, dont la communication aux autorités brésiliennes est imminente, est jugé probant, l'ancien bourreau des camps de Treblinka et Sobidor serait, selon la même source, considéré par la loi brésilienne comme coupable de crime de génocide défini par la législation locale depuis octobre 1956 et prévoyant une peine de douze à trente années de réclusion.

Aucune nouvelle précision n'a été donnée par la police fédérale sur le cas de Stangl, qui est maintenu au secret dans la prison de Brasilia en attendant la décision de la Cour suprême sur son extradition.

-O-

WASHINGTON — "La majorité des militaires estiment que les bombardements à partir de satellites en orbite ne seraient pas, stratégiquement, aussi efficaces que ceux effectués par des missiles balistiques opérant à partir du sol".

Tel est, en substance, le contenu d'une étude sénatoriale de 83 pages destinée à l'usage des parlementaires américains appelés à ratifier le traité sur la non-utilisation de l'espace à des fins militaires.

L'étude indique, par ailleurs, qu'il est peu probable que l'URSS, les Etats-Unis ou autre pays tente de placer des bombes nucléaires sur orbite dans l'avenir.

Congo: Tshombé sera jugé par contumace

KINSHASA — C'est aujourd'hui 6 mars et non le 6 avril que s'ouvre à Kinshasa le procès par contumace de M. Moïse Tshombé, ancien premier ministre du Congo, accusé de haute trahison et de subversion, a annoncé hier matin la radio de Kinshasa, corrigeant ainsi l'information diffusée la veille par la télévision nationale congolaise.

La radio a confirmé que l'instruction judiciaire ouverte à l'encontre de l'ancien premier ministre est maintenant terminée. Il est probable que le procès se déroulera au camp militaire "Colonel N'Kokopo" où le tribunal militaire d'exception a toujours fonctionné jusqu'ici.

C'est à la suite de la découverte d'un camp d'entraînement de mercenaires dans le département de l'Ardèche (situé dans le sud de la France) que l'ouverture de poursuites contre l'ancien premier ministre avait été annoncée. Ces mercenaires avaient été en effet enrôlés, selon les déclarations officielles publiées à l'époque à Kinshasa, pour attaquer le Congo, provoquer la chute du régime du général Mobutu et le remplacer par un nouveau gouvernement Tshombé.
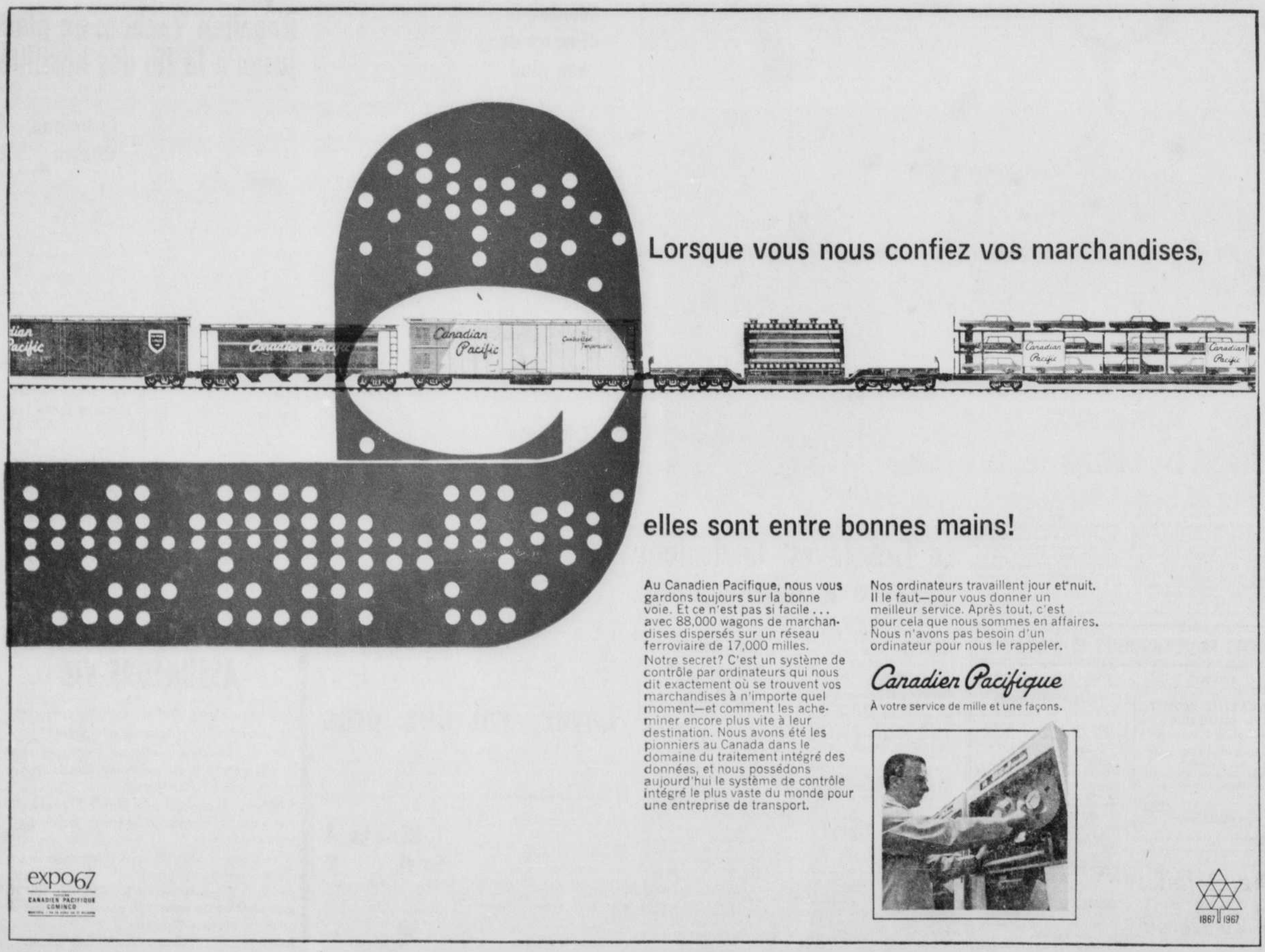
Il avait été précisé à l'époque que ce dernier serait poursuivi pour subversion et haute trahison, et qu'un mandat d'arrêt international serait lancé contre lui en cas de condamnation. Depuis lors, il n'avait plus été question dans les propos officiels de ce procès, mais de nombreuses autres accusations furent lancées contre M. Tshombé par la radio de Kinshasa qui l'a accusé notamment de poursuivre dans divers pays ses opérations de recrutement de mercenaires avec la complicité du Portugal, de la Rhodésie et de certains milieux belges.